

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique (SMPNRM)



1. DES HOMMES, DES MOYENS

I 1. LES FINANCES	10
I 1 A. Budget Principal	10
I 1 A a. Les résultats 2018 I 1 A b. La section de fonctionnement I 1 A b 1. Les dépenses. I 1 A b 2. Les recettes I 1 A c. La section d'investissement I 1 A c 1. Les dépenses I 1 A b 2. Les recettes I 1 A c 3. L'endettement	11 12 13 13
I 1 B. Budget Annexe	14
I1B a. Les prévisions 2018 I1B b. Les résultats 2018 I1B c. Le Fonctionnement I1B c1. Les dépenses I1B b2. Les recettes I1B d. L'investissement I1B d1. Les dépenses d'investissement I1B d2. Les recettes	15 16 16 17 17
Conclusion	
12 A. Les effectifs 12 B. La masse salariale globale 12 C. Les mouvements 12 D. L'emploi des agents handicapés 12 E. Les évolutions de carrière 12 F. Les besoins en compétences 12 G. Les relations sociales 12 H. Les conditions de travail 12 H a. Les chèques déjeuner 12 H b. Suivi médical des agents 12 H c. Suivi des absences pour accident de service, congés de maladie et de maternité 12 H b1. Les dépenses 11 A b2. Les recettes	
I 3. COMITE DES ŒUVRES SOCIALES	24
I 4. LE SERVICE MARCHES	24

II. POUR UN TERRITOIRE PRESERVE

II 1 FORETS ET VOLCANS DE LA MONTAGNE PELEE ET DES PITONS DU NORD DE LA MARTINIQUE" SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Il 1 A. La Genèse du projet de territoire martiniquais autour de la procédure UNESCO	. 30
II 1 B. Une gouvernance partenariale dans la mise en oeuvre du projet	31
II 1 C. Un Bref rappel : Qu'est-ce que le Patrimoine Mondial ?	. 32
II 1 D. Pourquoi la Martinique est-elle candidate au Patrimoine Mondial de l'Unesco ?	. 32
Il 1 E. Quels sont les critères de sélection retenus dans le cadre de la candidature martiniquaise ? .	. 32
II 1 F. Quelle procédure pour obtenir cette reconnaissance internationale ?	. 33
II 1 G. Quels sont les atouts de la candidature martiniquaise ?	. 33
II 1 H. Quel est le périmètre retenu pour la candidature martiniquaise ?	. 34
II 1 I. Les faits saillants de l'année 2018	. 35
II 1 J. Formalisation du projet de territoire de la procédure UNESCO de la Martinique désormais sur l'empire de la loi relative à "la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine" du 7 juillet 2016	. 36
II 1 K. Un calendrier de rencontres techniques entre acteurs du territoire vers la définition d'un zon partagé et accepté de tous en 2018	age . 39
II 1 L. De la sensibilisation à la co-construction d'un projet de territoire partagé par les acteurs du territoire	. 42
II 1 M. Les chiffrés –clés de la concertation UNESCO	. 53
II 1 N. Lancement institutionnel de la coopération régionale de la Martinique dans le cadre de sa carture au Patrimoine Mondial de l'UNESCO	ndida . 5 3
II 1 O. La Martinique au Patrimoine Mondial de l'UNESCO: entre coopération régionale et sensibilisat du grand public	tion . 55
II 1 P. Audition d'évaluation de la complétude du dossier Martiniquais devant les instances du Comi Français du Patrimoine Mondial, le 23 octobre 2018	
II 1 Q. Appel des 100 au Président de la République française, les personnalités de la société civile martiniquaise se mobilisent pour la Martinique au Patrimoine Mondial de l'UNESCO en vue du dépôt officiel du dossier de candidature par la France à l'UNESCO	. 59
II 1 R. Une délégation reçue par la Ministre des Outre-Mer pour la candidature de la Martinique au Patrimoine Mondial de l'UNESCO	61
II 15 Vers la finalisation du dossier martiniquais et du projet de territoire UNESCO pour un dépôt en janvier 2020	. 63
Il 1 T. Une poursuite active de la mobilisation des acteurs pour la définition du projet de territoire	68
II 1 U. Perspectives 2019	. 72
II 1 V. Les grandes dates de la procédure à retenir (2010-2019)	. 72

II 2. L'OBSERVATOIRE MARTINIQUAIS DE LA BIODIVERSITE	73
II 2 A. Généralités et concertations	73
II 2 A a. Généralités sur l'OMB : rappel des missions et fonctionnement II 2 A b. Charte de fonctionnement : formalisation du partenariat II 2 A c. Concertation partenariale	74
II 2 B. Poursuite des actions du programme FEDER 2016-2017 : "Développer des outils i vants de mutualisation et de diffusion des connaissances"	
II 2 C. Lancement du site internet de l'OMB	76
II 2 C a. Elaboration du site internet II 2 C b. Alimentation du Site internet II 2 C c. Alimentation des réseaux sociaux	77
II 2 D. Vers un document d'orientations sur la biodiversité	80
II 2 E. Réponse à un appel à projets de l'Agence française de la biodiversité (AFB)	80
II 2 F. Communication	81
II 2 G. Planning réalisé et plans de financement	85
II 3. LE PROGRAMME Life BIODIV'OM	86
II 3 A. Contexte	86
II 3 B. Synthèse des points abordés lors du séminaire de lancement du programme Life BIODIV'OM	87
II 3 C. Lancement de la procédure de recrutement d'un chargé de mission dédié au prog au sein du PNM	
II 4. LE MISSION VALORISATION DES FORETS	91
Il 4 A. Restauration hydraulique et écologique de l'Ancien lit de la Rivière-Lézarde	91
II 4 B. Aménagement de la Forêt Lacustre du Galion	91
II 4 C. Création d'une forêt marécageuse à Ducos	92
II 4 D Autres évènements de 2018	92

II 5. LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DE LA PRESQU'ILE DE LA CARAVELLE

II 5 A. Police de la nature PO	93
II 5 B. Suivis, Études, Inventaires SE et Recherche RE	96
II 5 B a. Conservation du Moqueur à gorge blanche (DiSC)	96
II 5 B b. Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC)	98
II 5 B c. Suivi des oiseaux marins et lutte contre la prédation	98
II 5 B d. Suivi du milieu marin de la Baie du Trésor	100
II 5 C. Travaux uniques TU, Travaux d'entretien TE	100
II 5 C a. Entretien des sentiers	100
Il 5 C b. Travaux de remise en état des sentiers	100
II 5 C c. Mobilier et Signalétique	
II 5 C d. Travaux exceptionnels	101
II 5 D. Pédagogie, Information, Animation, Éditions PI	101
II 5 D a. Pédagogie, Animation, Information	101
Il 5 D a1. Interventions auprès des scolaires	102
Il 5 D a2. Interventions auprès d'adultes, d'associations	102
Il 5 D a3. Animations	
II 5 D a4. Information	
Il 5 D b. Communication, Éditions	
II 5 D c. Veille naturaliste	106
II 5 E. Gestion administrative AD	107
II 5 E a. Projet d'extension de la réserve	107
Il 5 E b. Coordination de l'équipe affectée à la gestion de la réserve	107
Il 5 E c. Représentation des RNN	



6. LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DES ILETS DE SAINTE-ANNE	109
II 6 A. Police de la nature PO	110
II 5 B. Suivis, Études, Inventaires SE et Recherche RE	111
II 6 B a. Suivi des populations d'oiseaux marins II 6 B b. Suivi des limicoles II 6 B c. Observations d'autres espèces II 6 B d. Écologie et conservation du Puffin d'Audubon II 6 B e. Contrôle de la dératisation	112 113 113
II 6 C. Travaux uniques TU, travaux d'entretien TE	114
II 6 C a. BalisageII 6 C b. Aménagements II 6 C c. Matériel	114
II 6 D. Pédagogie, Information, Animation, Communication, Éditions PI	115
II 6 D a. Pédagogie, Animation, Information II 6 C a1. Interventions auprès des scolaires II 6 C a2. Animations II 6 C a3. Information II 5 C b. Communication II 5 C c. Veille naturaliste	116 116 116 117
II 6 E. Gestion administrative AD	120
II 6 E a. Coordination de l'équipe affectée à la gestion de la réserve	

II





III. POUR UN DEVELOPPEMENT	
ECONOMIQUE DURABLE	122
III 1. LES CHANTIERS D'INSERTION	122
III 1 A. ACI ENTRETIEN ET RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ HYDRAULIQUE DE ZONES HUMIDES	122
III 3 A a. La Formation III 3 A b. La Production. III 3 A c. L'accompagnement social	123
III 1 B. ELABORATION DES BILANS FINANCIERS OPERATIONS ACI COFINANCE PAR LE FSE : CONTRÔLE	124
III 1 C. LA PREPARATION DES DOSSIERS POUR L'ANNEE 2019	124
III 2. DEVELOPPEMENT LOCAL ET MARQUES PARC	127
III 2 A. MISSION STRATEGIQUE	127
III 2 B. LES MISSIONS SPECIFIQUES - AXES CHARTE - PROJET PHARE	128
III 2 C. BILAN 2018 ET RETOUR SUR LES PROJETS 2018	128
III 2 D. LES FAITS SAILLANTS OU MARQUANTS	130
III 2 E. LES CHIFFRES-CLES	130
III 2 F. LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2019	131

V. POUR ANIMER, VALORISER	
LE TERRITOIRE ET SENSIBILISER	
LA POPULATION	134
IV 1. L'ANIMATION DU TERRITOIRE	12/
	134
IV 1 A. LES MISSION DE LA DIRECTION DE L'ANIMATION DU TERRITOIRE	134
IV 1 B. LES MOYENS MIS À DISPOSITION	134
IV 1 B a. Les ressources humaines	134

/ 1 C. LE PROGRAMME D'ACTIONS	135
IV 1 C a. Les salons	135
IV 1 C a1. Le Salon du Voyages et le Salon "Partez en vacances	
en Martinique	135
IV 1 C b. Découvrir le Patrimoine Autrement (DLPA)	
IV 1 C b1. Les randonnées	
IV 1 C b2. Les balades nautiques	
IV 1 C c. L'activité équestre	
IV ICCI. La gestion du moduli de vat d'Oi	130
Le produit	136
Les ressources Humaines	137
La gestion des anes	137
La Matière première pour le fonctionnement du moulin : la canne	137
Fréquentation du site	137
IV 1 C c2. L'activité Balade en calèches pour les croisiéristes	
IV 1 C d. Les journées à thème	
IV 1 C d1. Le Grand Prix du parc naturel "course de mulets"IV 1 C e. L'Education à l'Environnement	
IV 1 C f. Le Programme des Grandes Vacances	
IV 1 C f1. La Nocturne de DUBUC	
IV 1 C f2. Les Ateliers du Parc au Domaine d'Emeraude	142
IV 1 C g. La gestion des réservations sur les sites	
IV 1 C g1. Le Domaine d'Emeraude	
IV 1 C g2. Le Chateau DUBUC	14/
LA COMMUNICATION POUR INFORMER ET SENSIBILISER	
/ 2 A. LA COMMUNICATION, UN SERVICE SUPPORT QUI COLLABORE AVEC L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS	150
/ 2 B. LA COMMUNICATION . EN INTERNE	156
2 C. LE SERVICE COMMUNICATION . A ORGANISÉ DIFFÉRENTS ÉVÈNEMENTS	.157
2 D. LE SERVICE COMMUNICATION . A CONÇU DIVERS SUPPORTS DE COM	158
2 E. LES INSERTIONS DE VISUEL DANS DES MAGAZINES OU AUTRES OUVRAGES	165
/ 2 F. LES PARTICIPATIONS AUX SALONS	166
2 G. LE SERVICE COMMUNICATION . EN 2018 C'EST	166

IV 2.





DES HOMMES DES MOYENS



11. LES FINANCES

I1A. Budget Principal

Etapes	dates	Délibérations
Débat d'Orientation budgétaire 201 8	27/03/2018	Extrait n° 18-03
Reprise anticipée et Affectation du résultat 2017	27/03/2018	Extrait n° 18-05
Vote du Budget Primitif 201 8	06/04/2018	Extrait n° 18-10
Vote du Compte Administratif 201 7	04/06/2019	Extrait n° 18-16
Vote du Budget Supplémentaire 201 8	09/01/2019	Extrait n° 19-01

I1 A a. Les résultats 2018

Le montant total du budget primitif a été fixé à **20 156 060.00 €.**

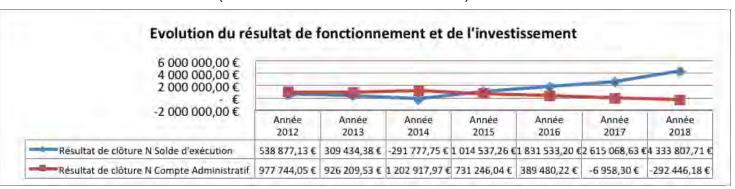
RESULTAT 2018 - Budget Principal							
Section	Dépe	nses	Rece	ettes	Résultat net 2018	Résultat 2017	Résultat de clôture 2018
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations			
Fonctionne- ment	8 474 795,00€	6 123 513,96 €	8 474 795,00 €	5 838 026,08 €	- 285 487,88 €	- 6 958,30 €	- 292 446,18 €
Investissement	11 681 265,00 €	1354 224,06€	11 681 265,00 €	3 072 963,14 €	1 718 739,08 €	2 615 068,63 €	4 333 807,71€
Total cumulé	20 156 060,00 €	7 477 738,02€	20 156 060,00 €	8 910 989,22€	1 433 251,20 €	2 608 110,33 €	4 041 361,53 €

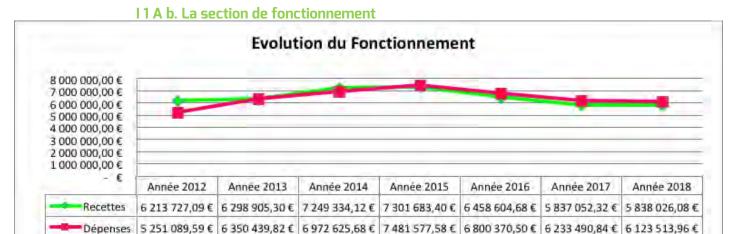
Les reports 2018 s'établissent comme suit :

Section	Reports 2018 - Budget Principal				
Section	Dépenses Recettes				
Fonctionne- ment	224 911,89 €	2 354 025,94€			
Investissement	1158 760,77€	4 666 978,55 €			
Total cumulé	1383 672,66€	7 021 004,49 €			

- ✓ En fonctionnement un résultat net négatif de 285 487.88 € auquel vient s'ajouter un report à nouveau du résultat 2017 de – 6 958.30 €. Ce qui porte le résultat de clôture 2018 en fonctionnement à – 292 446.18 €.
- ✓ En investissement, le résultat net est positif et s'élève à 1 718 739.08 € auquel s'ajoute un excédent de financement de 2 615 068.63 € de la gestion 2017. La section d'investissement dégage pour 2018 une ressource de financement d'un montant de 4 333 807.71 €.

Le résultat cumulé (fonctionnement et investissement) s'établit à 4 041 361.53.





Depuis 2015, les recettes de fonctionnement ne couvrent plus les dépenses. Toutefois, jusqu'en 2016, le résultat reporté permettait de clôturer la gestion de l'exercice en excédent. Ceci n'est plus le cas depuis 2017 et le déficit s'est aggravé en 2018.

Il conviendra donc d'apporter, en 2019, une très grande rigueur aux dépenses de la section de fonctionnement, notamment pour les dépenses n'émargeant pas sur un programme d'action.

I 1 A b1. Les dépenses

	Prévisions	Réalisations
Charges à caractère Général	3 258 178,20 €	1360 099,58€
Charges de personnel	4 094 431,20 €	3 944 438,72€
Charges de gestion courantes	315 899,05€	250 271,18 €
Charges financières	23 500,00 €	15 671,31€
Charges exceptionnelles	440 828,25€	398 743,78 €
Total 1- Dépenses réelles de fonctionnement	8 132 836,70 €	5 969 224,57 €
Dotation aux amortissements	155 000,00 €	154 289,39 €
Virement à la section d'investissement	180 000,00€	
Total 2 - Dépenses d'ordre	335 000,00 €	154 289,39 €
Total Dépenses de fonctionnement	8 467 836,70 €	6 123 513,96 €

Services Gestionnaires – Dépenses de fonctionnement	Prévisions Budgétaires	Réalisations	Solde (RAR et résultat compris)
Direction de l'Administration Générale	5 925 944,70 €	5 142 769,93 €	783 174,77 €
Communication	244 834,83 €	186 466,60 €	58 368,23 €
Direction de l'Aménagement et de la Gestion des Sites	912 260,15 €	55 050,06 €	857 210,09 €
Direction de l'Animation du Territoire	273 185,00 €	136 520,54€	136 664,46 €
Direction du Développement Local	314 999,95€	390 716,42€	- 75 716,47 €
Direction Générale des Services	85 280,00 €	52 401,31€	32 878,69 €
Direction de la Protection et de l'Aménagement du Territoire	684 936,29 €	139 739,40 €	545 196,89 €
Promotion des Sites	33 354,08 €	19 849,70 €	13 504,38 €
Total	8 474 795,00 €	6 123 513,96 €	2 351 281,04 €

Les masses les plus importantes des dépenses sont les charges à caractère général 22.79 % et les charges de personnel 66.08 % des dépenses réelles. Les charges de gestion courante, les charges financières ne constituent qu'une faible part des dépenses réelles.

Les charges à caractère général sont stables. Il est à noter une forte progression des charges exceptionnelles qui sont constituées essentiellement par l'annulation des rattachements 2017 n'ayant pas donné lieu à encaissement des recettes correspondantes.

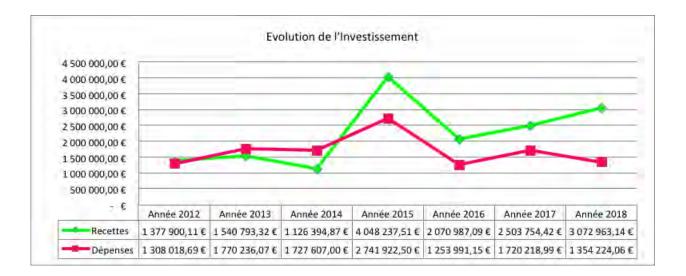
11 A b2. Les recettes

	Prévisions	Réalisations
Résultat reporté		
Atténuation de charges	107 500,00 €	13 308,25 €
Produits des services	88 889,90 €	96 659,74€
FCTVA	636,00€	636,00€
Etat	120 000,00 €	120 000,00€
Dotation CTM	3 405 000,00 €	3 405 000,00 €
Dotation CTM FMOTSI	289 238,46 €	289 238,00 €
Communes	130 000,00 €	130 000,00 €
Groupement de communes	150 000,00 €	- 24 074,70 €
Autres	800,00€	1088,36€
Produits exceptionnels	258 622,00 €	231 420,82 €
Total 1 - Administration Générale	4 550 686,36 €	4 263 276,47 €
Programmes d'actions participants	6 937,00 €	11 917,00 €
Programmes d'actions Etat	400 863,52€	256 423,52 €
Programmes d'actions CTM	1 374 067,12 €	1094 579,39 €
Programmes d'actions Groupement Communes	235 300,00 €	76 770,00 €
Programmes d'actions Europe	1712 566,83 €	135 059,70 €
Programmes d'actions ADEME	81 999,17 €	5 000,00€
Programmes d'actions Autres	112 375,00 €	-5 000,00€
Total 2 - Programmes d'actions	3 924 108,64 €	1 574 749,61 €
Total général	8 474 795,00 €	5 838 026,08 €

Services Gestionnaires – Recettes de fonctionnement	Prévisions Budgétaires	Réalisations
Direction de l'Administration Générale	4 550 686,36 €	4 263 276,47 €
Communication	177 250,00 €	230 250,00 €
Direction de l'Aménagement et de la Gestion des Sites	1737 764,25 €	280 790,00 €
Direction de l'Animation du Territoire	361 408,20 €	213 471,20 €
Direction du Développement Local	517 449,09 €	234 065,34€
Direction Générale des Services	85 280,00 €	51 975,85 €
Direction de la Protection et de l'Aménagement du Territoire	1 017 957,10 €	574 513,22 €
Promotion des Sites	27 000,00 €	- 10 316,00 €
Total	8 474 795,00 €	5 838 026,08 €

I1A c. La section d'investissement

Pour la section d'investissement, les recettes couvrent largement les dépenses.



I 1 A c1. Les dépenses

Subventions d'investissement	Prévisions	Réalisations
Quote part subvention d'investissement transférée au résultat	225 422,00 €	202 552,22 €
Remboursement de subventions	50 764,16 €	
Emprunt	50 000,00€	
Immobilisation incorporelles	4 980,15 €	
Immobilisation corporelles	4 380 281,65 €	37 170,61 €
Total 1 - Administration Générale	4 711 447,96 €	289 722,83 €
Remboursement de subventions	201 231,33 €	
Programmes d'actions Immobilisation incorporelles	1 486 009,47 €	179 110,48 €
Programmes d'actions Immobilisation corporelles	5 282 576,24€	885 390,75 €
Total 2 - Programmes d'actions	6 969 817,04 €	1 064 501,23 €
Total Général	11 681 265,00 €	1354 224,06 €

La répartition des réalisations des dépenses d'investissement par service gestionnaire :

Services Gestionnaires – Dépenses d'investissement	Prévisions Budgétaires	Réalisations	Solde (RAR com- pris
Direction de l'Administration Générale	4 711 447,96 €	289 722,83 €	4 421 725,13 €
Direction de l'Aménagement et de la Gestion des Sites	5 351 661,75 €	918 754,62 €	4 432 907,13 €
Direction de l'Animation du Territoire	30 219,45 €	8 714,18 €	21 505,27 €
Direction du Développement Local	918 855,02 €	35 928,20 €	882 926,82€
Direction Générale des Services	324 808,94€	65 291,56 €	259 517,38 €
Direction de la Protection et de l'Aménagement du Territoire	344 271,88 €	35 812,67 €	308 459,21€
Total	11 681 265,00 €	1354 224,06 €	10 327 040,94 €

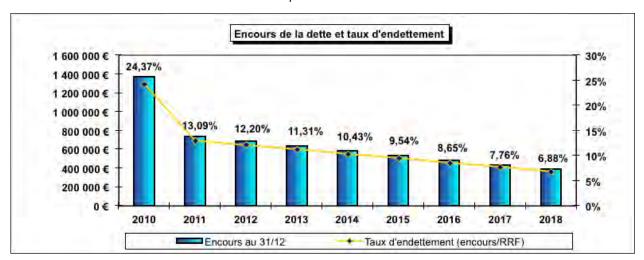
11A b2. Les recettes

La répartition des réalisations des recettes d'investissement par service gestionnaire :

Services Gestionnaires – Recettes d'investissement	Prévisions Budgétaires	Réalisations	Solde (RAR et solde d'exécution compris)
Direction de l'Administration Générale	2 888 386,50 €	289 352,86 €	2 599 033,64€
Direction de l'Aménagement et de la Gestion des Sites	6 168 703,99 €	2 107 428,28 €	4 061 275,71€
Direction de l'Animation du Territoire	70 691,51€	- €	70 691,51€
Direction du Développement Local	1789 470,50 €	239 182,00 €	1550 288,50€
Direction Générale des Services	435 000,00€	377 000,00€	58 000,00€
Direction de la Protection et de l'Aménagement du Territoire	329 012,50 €	60 000,00€	269 012,50 €
Total	11 681 265,00 €	3 072 963,14 €	8 608 301,86 €

11 A c3. L'endettement

Le capital restant dû au 31/12/2016 est de 387 500.00 €. L'encours de la dette tend à se réduire et le taux d'endettement n'est que de 6.88 %.



I1B. Budget Annexe

Dans le cadre du Budget Annexe CFME (Centre de Formation aux Métiers de l'Environnement), le Parc Naturel de la Martinique a poursuivi en 2018 un seul chantier d'insertion : entretien et continuité hydraulique des zones humides. Cette action a permis de développer l'axe social de sa politique de développement durable au niveau de son territoire.

Quelques écritures comptables ont été réalisées sur des Chantiers d'Insertion antérieurs afin de régulariser des recettes et des écritures d'ordre :

- ✓ ACI aménagement d'un sentier littoral
- ✓ ACI Savoir-faire locaux
- ✓ ACI Activités équestres

I 1 B a. Les prévisions 2018

		Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	Prévisions budgétaires 2018	1 654 863.12 €	1 654 863.12 €
INVESTISSEMENT	Prévisions budgétaires 2018	765 540.70 €	765 540.70 €
	Total Budget Primitif 2018	2 420 403.82 €	2 420 403.82 €

Le montant total du budget primitif a été fixé à 2 420 403.82 €.

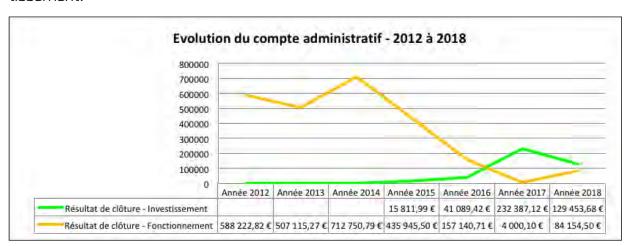
I 1 B b. Les résultats 2018

	RESULTAT 2018- CFME						
Section	Dépe	nses	Recet	tes	Résultat net 2018	Résultat 2017	Résultat de clôture 2018
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations			
Fonctionne- ment	990 963,00€	493 359,62 €	990 963,00€	573 514,02€	80 154,40 €	4 000,10 €	84 154,50 €
Investissement	710 105,00€	112 243,57 €	710 105,00 €	9 310,13 €	- 102 933,44 €	232 387,12 €	129 453,68 €
Total cumulé	1701068,00€	605 603,19 €	1701068,00€	582 824,15 €	- 22 779,04 €	236 387,22€	213 608,18 €

Les restes à réaliser s'établissent comme suit :

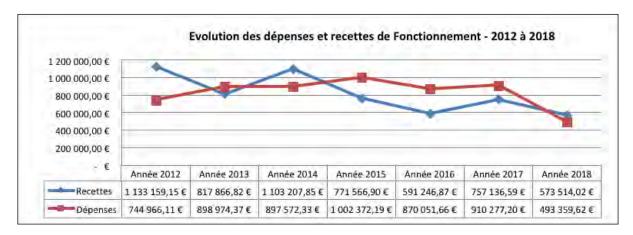
Section	Reports 2	2018 - CFME
Section	Dépenses	Recettes
Fonctionne- ment	33 986,40 €	
Investissement	42 053,62 €	
Total cumulé	76 040,02 €	

Les résultats de clôture sont excédentaires sur la section de fonctionnement et d'investissement.



Il est constaté une baisse de 44 % du solde d'exécution par rapport à 2017 et une augmentation du 20 % du résultat de fonctionnement. Néanmoins, le résultat cumulé de clôture 2018 est établi à 213 608.18 €.

I1B c. Le Fonctionnement



Pour l'année 2018, les recettes de fonctionnement couvrent les dépenses de fonctionnement. Toutefois, ceci a été rendu possible par le non reversement des charges de structure indirecte sur le budget principal.

I 1 B c1. Les dépenses

Dépenses de fonctionnement	Prévisions	Réalisations
Charges à caractère général	246 769,30 €	105 321,93 €
Charges de personnel	317 193,70 €	290 103,56 €
Autres charges de gestion courante	72 000,00 €	
Autres charges exceptionnelles	329 049,00 €	89 084,00 €
Total 1 - Dépenses réelles	965 012,00 €	484 509,49 €
Dotation aux amortissements	8 851,00 €	8 850,13 €
Virement à la section d'investissement	17 100,00 €	
Total	990 963,00 €	493 359,62 €

Le pourcentage de réalisation des dépenses de fonctionnement atteint est de 50 % par rapport aux prévisions budgétaires. La masse salariale constitue l'essentiel des dépenses de fonctionnement 60 %

I1B b2. Les recettes

	Prévisions	Réalisations
Atténuation de charges	204 975,00 €	192 230,99 €
REGION	33 000,00€	
UE/ FSE	731 887,90 €	364 207,81€
Total 1 - Recettes réelles	969 862,90 €	556 438,80 €
Quote-part subvention investissement transférée au résultat	17 100,00 €	17 075,22 €
Résultat	4 000,10 €	
Total	990 963,00 €	573 514,02 €

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à hauteur de 57 % des prévisions.

Elles sont représentées par :

- ✓ **35 %** : atténuations de charges (Aide aux Postes Financement de l'Etat)
- √ **65%** financement FSE.

Les rattachements 2018 s'élèvent à 756 520.23 € et sont constitués à 97 % de Fonds FSE. Le décalage des versements nécessite de maintenir d'une année sur l'autre les retards de versement.

11B d. L'investissement

Cette section d'investissement a connu très peu de mouvements en 2018 tant en recettes qu'en dépenses. Le Budget Annexe CFME est essentiellement un budget de fonctionnement nécessitant quelques dépenses d'investissement.

I 1 B d1. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 14% des prévisions.

Dépenses d'investissement	Prévisions	Réalisations
Immobilisations corporelles	679 946,00 €	95 168,35 €
Subvention Région	13 059,00€	
Total 1 - Dépenses réelles	693 005,00 €	95 168,35 €
Quote-part subvention investissement transférée au résultat	17 100,00 €	17 075,22 €
Total	710 105,00 €	112 243,57 €

11B d2. Les recettes

Très peu de recettes d'investissement en 2018.

	Prévisions	Réalisations
Subventions d'investissement	451 306,88 €	
FCTVA	460,00€	460,00€
Total 1 - Recettes réelles	451 766,88 €	460,00€
Virement à la section de fonctionnement	17 100,00 €	
Amortissements	8 851,00 €	8 850,13 €
Solde d'exécution	232 387,12 €	
Total	710 105,00 €	9 310,13 €

Conclusion

La gestion 2018 fait ressortir un résultat de clôture consolidé en excédent : **4 254 969.71 €**.

		RESULTAT 2018- CFME									
Section Dépenses		Recettes		Résultat net 2018	Résultat 2017	Résultat de clôture 2018					
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations							
Fonctionne- ment	990 963,00€	493 359,62 €	990 963,00€	573 514,02 €	80 154,40 €	4 000,10 €	84 154,50 €				
Investissement	710 105,00€	112 243,57 €	710 105,00€	9 310,13 €	- 102 933,44 €	232 387,12 €	129 453,68 €				
Total cumulé	1701068,00€	605 603,19 €	1701068,00€	582 824,15 €	- 22 779,04 €	236 387,22 €	213 608,18 €				

	RESULTAT 2018 - Budget Principal									
Section	Dépenses		Recettes		Résultat net 2018	Résultat 2017	Résultat de clôture 2018			
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations						
Fonctionne- ment	8 474 795,00€	6 123 513,96 €	8 474 795,00 €	5 838 026,08 €	- 285 487,88 €	- 6 958,30 €	- 292 446,18€			
Investissement	11 681 265,00 €	1354 224,06€	11 681 265,00 €	3 072 963,14 €	1718739,08€	2 615 068,63 €	4 333 807,71€			
Total cumulé	20 156 060,00 €	7 477 738,02€	20 156 060,00 €	8 910 989,22€	1 433 251,20 €	2 608 110,33 €	4 041 361,53 €			

		.IDE					
Section	Section Dépenses		Recettes		Résultat net 2018	Résultat 2017	Résultat de clôture 2018
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations			
Fonctionne- ment	9 465 758,00 €	6 616 873,58 €	9 465 758,00€	6 411 540,10 €	- 205 333,48 €	- 2 958,20 €	- 208 291,68 €
Investissement	12 391 370,00 €	1 466 467,63 €	12 391 370,00 €	3 082 273,27 €	1 615 805,64€	2 847 455,75 €	4 463 261,39 €
Total cumulé	21 857 128,00 €	8 083 341,21€	21 857 128,00 €	9 493 813,37 €	1 410 472,16 €	2 844 497,55 €	4 254 969,71€

Toutefois, cet excédent global ne doit pas occulter le résultat négatif qui tend à s'accroître pour la section de fonctionnement du Budget Principal.

Le travail réalisé depuis 2015 pour recouvrer les recettes des programmes d'actions non soldés a permis de rétablir une Trésorerie constante autorisant le règlement des prestataires sans délais.

12. LES RESSOURCES HUMAINES

12 A. LES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2018, le Parc naturel régional de la Martinique comptait 108 agents :

	Effectif 31/12/2010	Effectif 31/12/2014	Effectif 31/12/2015	Effectif 31/12/2016	Effectif 31/12/2017	Effectif 31/12/2018	% par rap- port à l'ef- fectif total 2015
Agents titulaires	48	50	51	50	48	49	2 %
Contractuels	11	24	49	47	52	47	- 9.6 %
CAE/CUI	21	54	55	37	32	11	-65 %
CEA	1	9	19	11	4	1	-63.63 %
Apprentis	0	4	8	4	2	2	0 %
Total	81	141	182	149	138	109	-21%

L'effectif est resté stable en ce qui concerne les agents titulaires. On note une diminution de plus de 9 % des agents contractuels.

La forte diminution des Contrat d'Emploi d'Avenir s'explique par le fait que l'ACI Savoir-Faire et l'ACI Equestre se sont terminés en décembre 2017. Seul l'ACI "restauration de la continuité hydraulique" a continué sur l'année 2018.

30 %

DES AGENTS CONTRACTUELS SONT DES AGENTS SUR UN EMPLOI PERMANENT EN CDI

70%

DES AGENTS CONTRACTUELS SUR EMPLOI NON PERMANENT RECRUTÉS EN TANT QUE SAISONNIERS OU OCCASIONNELS

EN MOYENNE, LES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ ONT 47 ANS

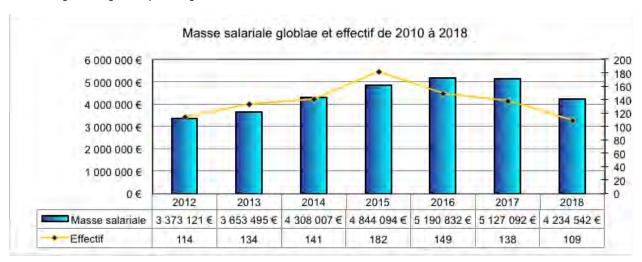
ÂGE MOYEN DES AGENTS SUR EMPLOI PERMANENT					
Fonctionnaires	50.5				
Contractuels permanents	46				
Ensemble des permanents	48.25				
ÂGE MOYEN DES AGENTS CONTRACTUELS SUR EMPLOI NON	N PERMANENT				
Contractuels non permanents	36				
ACI	35.5				

I 2 B. LA MASSE SALARIALE GLOBALE

Les charges de personnel représentent 73.3 % des dépenses de fonctionnement réalisées.

Dépenses réelles de fonctionnement*	6 453 734 €	Charges de personnel*	4 234 542 €	Soit 65.6 % des dépenses de fonctionnement
--	-------------	--------------------------	-------------	--

^{*} Montant global Budget Principal + Budget Annexe



12 C. LES MOUVEMENTS

3 sorties :

- ✓ Départ en retraite DAGS : Gestionnaire de la flotte automobile et magasinier
- ✓ Départ en retraite DAG : Responsible de site
- √ 1 fin de contrat pour un agent affecté à l'entretien des espaces cultivés

7 entrées :

- ✓ DGS
- ✓ DPAT : Chargée de mission "Système d'information de l'observatoire Martiniquais de la Biodiversité
- ✓ DPAT : Chargé de mission "Communication de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité"
- ✓ DPAT : Chargée de mission "valorisation des forêts"
- ✓ DPAT : Gardien de l'environnement
- ✓ DDL : Chargé de mission coordinateur de projet Interreg "OSAIN"
- ✓ DDL: 2 Apprentis

12 D. L'EMPLOI DES AGENTS HANDICAPÉS

3 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

- ✓ 3 travailleurs handicapés fonctionnaires
- ✓ O travailleur handicapé en catégorie A, O en catégorie B, 3 en catégorie C

L'obligation règlementaire des établissements publics à partir de 20 salariés d'employer des personnes handicapées à hauteur de 6 % de leur effectif est en partie respectée au PNRM.

Le PNRM a déclaré 3 agents reconnus handicapés.

Toutefois compte tenu de l'effectif, une contribution au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) d'un montant de 7 349.70 € a été versée.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'agents handicapés	3	4	3	5	3	3

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Montant pris en charge par le FIPHFP	5 287.22 €	2 407.97 €	0.00€	945.08€	2 420.00€	0.00€

I 2 E. LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

32 avancements de grade et d'échelon en 2018

- ✓ Aucun fonctionnaire n'a bénéficié d'un avancement de grade en 2018
- √ 32 fonctionnaires ont bénéficié d'un avancement d'échelon en 2018
- √ 1 agent a été stagiairisé sur le grade d'attaché territorial
- ✓ 1 agent a été stagiairisé sur le grade d'adjoint technique

12 F. LES BESOINS EN COMPÉTENCES

- ✓ 3 463.50 € ont **été** consacrés à la formation en 2018 auprès d'organisme extérieur au CNFPT.
- ✓ CNFPT: 20 339.85 €

Soit un total de **23 803.35 €**

Nombre de jours de formations par statuts en 2018

STATUTS	NOMBRE D'AGENTS	NOMBRE DE JOURS
TITULAIRES	32	351
CONTRACTUELS EMPLOIS PERMANENTS	14	63
CONTRACTUELS EMPLOIS NON PERMANENTS	42	274
TOTAUX	88	688

I 2 G. LES RELATIONS SOCIALES

> Jours de grève : O

> Comité Technique : 2 réunions

> CHSCT: 1 réunion

> Commission Administrative Paritaire: 1 réunion

Le 4 décembre 2018, se sont déroulées les élections professionnelles en partenariat avec le Centre de Gestion de la Martinique.

Ces élections avaient pour but d'élire les représentants du personnel aux instances paritaires :

- ✓ Commission Administrative Paritaire (CAP) : placée auprès du Centre de Gestion de la Martinique
- ✓ Commission Consultative Paritaire **(CCP)** : placée auprès du Centre de Gestion de la Martinique
- ✓ Comité Technique (CT) : placé auprès du PNRM

	NOMBRE DE SIÈGES					
	CFDT CGTM SOEM FO					
COMITÉ TECHNIQUE	2	2	1			

12 H. LES CONDITIONS DE TRAVAIL

12 H a. Les chèques déjeuner

L'absence de restauration collective à proximité du lieu de travail des agents du PNRM a conduit à poursuivre l'attribution des chèques déjeunés. Tous les agents à temps complet sans exception en sont attributaires de 11 carnets de 12 chèques déjeuner à 8,10 €

Coût des chèques déjeuner : 97 913 €

12 H b. Suivi médical des agents

La convention qui lie le PNRM et le CDG972 permet de réaliser les visites médicales d'embauche et de suivi des agents.

	2015	2016	2017	2018
NOMBRE D'AGENTS VUS PAR LA MÉDECINE PRÉVENTIVE	58	54	44	28
PARTICIPATIONS PNM	5 680.00 €	7 456.00 €	6 062.54	6 636.14

12 H c. Suivi des absences pour accident de service, congés de maladie et de maternité

	2015		2016		2017		2018	
TYPE D'ABSENCE	Nombre d'agents	Nombre de jours						
ACCIDENT DU TRAVAIL	8	117.5	5	31	8	101	5	78
MALADIE ORDINAIRE TITULAIRES	20	385	23	449	16	555	19	504
MALADIE ORDINAIRE CONTRACTUELS	21	370.5	15	242		873	20	460
MALADIE ORDINAIRE CEA	8	70.5	2	12	39		1	31
MALADIE ORDINAIRE CAE/CUI	34	743	34	757			4	97
CONGÉ PATERNITÉ	1	11	1	14	2	22		
CONGÉ MATERNITÉ	2	295	1	72	1	82	2	215
MALADIE GRAVE					1	181	1	17
CONGÉ LONGUE MALADIE	1	365	1	411	2	275	2	649
AUTORISATION SPÉCIALE					3	27		
TOTAL	97	2 357.5	82	1988	72	2116	54	2034

Le nombre total d'absence s'élève à 2034 jours dont 1092 jours de maladie ordinaire.

13. COMITE DES ŒUVRES SOCIALES

La collectivité cotise auprès d'un Comité d'Œuvres Sociales

Montant de la subvention 2018 du Parc : 42 000.00 €

14. LE SERVICE MARCHES

Durant l'année 2018, 18 marchés et 14 avenants ont été contractualisés pour un montant total de dépenses engagées d'environ 683 000 euros TTC.

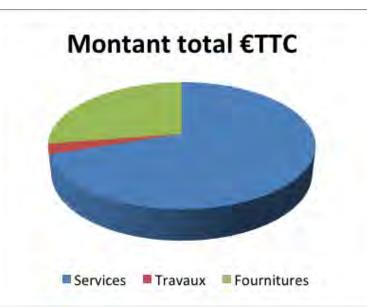
94% ont été passés suivant la procédure adaptée de la réglementation relative aux marchés publics. Le montant le plus élevé du marché attribué s'élève à 86 800 €TTC.

61% ont été attribués des acteurs économiques du territoire.

Ces marchés se répartissent comme suit :

RÉPARTITION PAR TYPE	NOMBRE DE MARCHÉS	RÉPARTITION % NOMBRE	MONTANT TOTAL € TTC	RÉPARTITION % MONTANT	MONTANT MOYEN € TTC
SERVICES	15	83%	289 753,14 €	70%	19 316,88 €
TRAVAUX	1	6%	10 850,00 €	3%	10 850,00 €
FOURNITURES	2	11%	113 925,00 €	27%	56 962,50 €
TOTAL	18	100%	414 528,14 €	100%	23 029,34 €

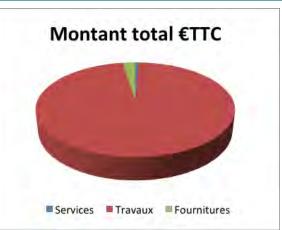




Ces avenants se répartissent comme suit :

RÉPARTITION PAR TYPE	NOMBRE D'AVE- NANTS	RÉPARTITION % NOMBRE	MONTANT TOTAL €TTC	RÉPARTITION % MONTANT	MONTANT MOYEN €TTC
SERVICES	4	83%	-1 479,14 €	70%	- 369,79 €
TRAVAUX	8	6%	263 008,37 €	3%	32 876,05 €
FOURNI- TURES	2	11%	6 539,00 €	27%	3 269,50 €
Total	14	100%	268 068,23 €	100%	11 925,25 €





Pour répondre aux 4 axes de la CHARTE du PNRM, les contrats passés ont essentiellement contribués aux projets suivants :

- Axe 1 : Préserver et valoriser les milieux naturels en Martinique

- > Poursuite des travaux d'aménagement du siège et du relais de Vatable ;
- > Gestion des réserves (communication vidéographique);
- > Procédure de classement Unesco.

- Axe 2 : Encourager les martiniquais à être acteurs du développement durable de leur territoire

- > Les produits "Valeurs parcs";
- > Labellisation Zéro Chlordécone;
- > Rencontres scientifiques.

- Axe 3 : Faire vivre la culture martiniquaise dans les projets du Parc

> Promotion de potentiel produits touristiques auprès des acadiens.

Axe 4 : Renforcer la performance de l'outil Parc

- > le siège du PNRM ;
- > renouvellement des contrats d'assurance;
- > renouvellement d'équipements informatiques ;
- > formation du personnel;
- > représentation juridique.







II 1 FORETS ET VOLCANS DE LA MONTAGNE PELEE ET DES PITONS DU NORD DE LA MARTINIQUE" SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

II 1 A. LA GENÈSE DU PROJET DE TERRITOIRE MARTINIQUAIS AUTOUR DE LA PROCÉDURE UNESCO

C'est lors du discours du député, Alfred MARIE-JEANNE, à l'Assemblée Nationale, en mai 2010 – au cours des discussions générales relatives au projet de loi portant l'Engagement national pour l'environnement – que ce dernier proposa deux projets structurant pour le territoire martiniquais en matière d'environnement, de biodiversité et de Développement Durable :

- 1. Le Grenelle de la Montagne Pelée autour d'un projet de territoire fondé sur la ville de Saint-Pierre, les villes avoisinantes, et les milieux marins environnants.
- 2. L'inscription de la Montagne Pelée au Patrimoine mondial de l'UNESCO, visant à renforcer l'intérêt faunistique, floristique et scientifique de la Montagne Pelée, constituerait un instrument supplémentaire de visibilité internationale et un indéniable atout tant touristique qu'économique.

Le projet d'inscription des "Aires volcaniques et forestières de Martinique" a débuté sa phase opérationnelle par l'inscription sur la liste indicative de la France en juin 2014 (http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/5881/).

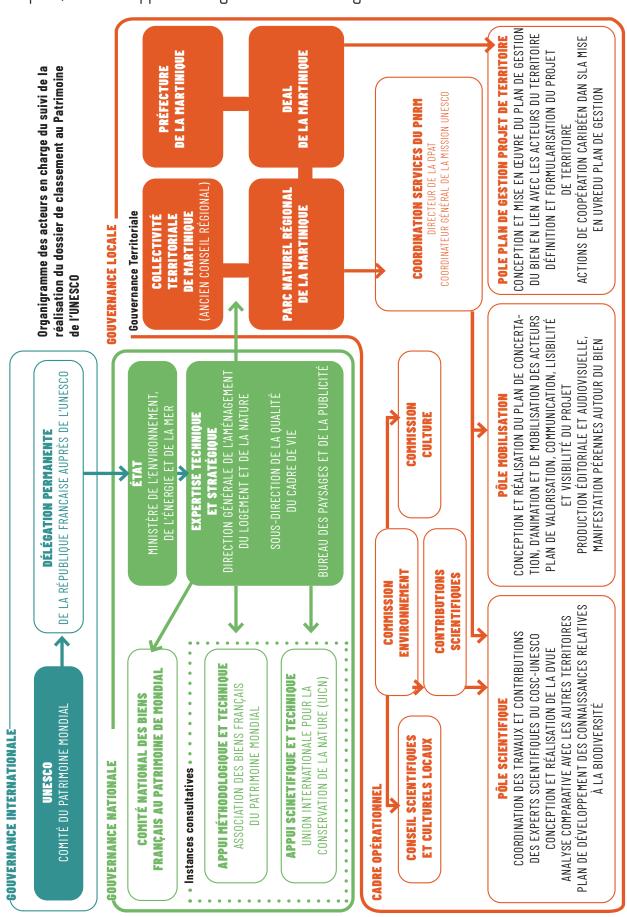
Cette étape inaugure un long processus qui devrait permettre d'aboutir à l'inscription des "Aires volcaniques et forestières de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique" au Patrimoine de l'Humanité, d'ici 2018.

L'intérêt de cette inscription ne se limite pas à une visibilité internationale prestigieuse capable de susciter une augmentation considérable de la fréquentation touristique (parfois de 30 à 40%), elle augure des perspectives :

- de préservation ;
- de gestion ;
- de mise en valeur des patrimoines culturels et environnementaux dans une dynamique

II 1 B. UNE GOUVERNANCE PARTENARIALE DANS LA MISE EN OEUVRE DU PROJET

Ci-après, un bref rappel de l'organisation et de la gouvernance de la mission :



II 1 C. UN BREF RAPPEL : QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE MONDIAL ?

Le Patrimoine Mondial, ou Patrimoine de l'Humanité, désigne un ensemble de biens qui présentent une valeur universelle exceptionnelle justifiant leur inscription sur une liste établie par le Comité du Patrimoine Mondial de l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

II 1 D. POURQUOI LA MARTINIQUE EST-ELLE CANDIDATE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ?

La Martinique possède des espaces naturels préservés qui sont uniques dans la Caraïbe. Le Bien proposé à l'inscription au Patrimoine Mondial de l'Unesco: "Les Aires forestières et volcaniques de la Montagne Pelée et des Pitons du nord de la Martinique" se composent de trois massifs:

- → le Mont Conil,
- → la Montagne Pelée,
- → les Pitons du Carbet et le morne Jacob.

Cet ensemble est caractérisé par son continuum forestier unique dans la Caraïbe, allant de 0 à 1400m d'altitude. Les forêts du Bien sont représentatives de tous les types forestiers de l'île, mais aussi des Petites Antilles. Il fait partie aujourd'hui d'un hotspot (point chaud) mondial de biodiversité, et héberge des espèces faunistiques et floristiques reconnues comme irremplaçables à l'échelle internationale.

II 1 E QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION RETENUS DANS LE CADRE DE LA CANDIDATURE MARTINIQUAISE ?

Pour figurer sur la Liste du Patrimoine mondial, les sites doivent satisfaire à au moins un des dix critères de sélection de l'UNESCO. Dans le cas de la candidature martiniquaise deux critères principaux ont été retenus :

- → **Le critère VIII** ou dit critère géologique : "être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologiques en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification ;
- → **Les critères X** ou dits de biodiversité : "contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation".

II 1 F. QUELLE PROCÉDURE POUR OBTENIR CETTE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE ?

Pour parvenir à une inscription sur La Liste du Patrimoine Mondial, la Martinique doit franchir cinq étapes ; quatre à l'échelon national, puis la dernière à l'échelon international :

- 1. Inscription du projet de bien sur la liste indicative de la France (niveau national);
- 2. Validation de la Valeur Universelle Exceptionnelle (niveau national);
- 3. Validation du périmètre du bien (niveau national);
- 4. La mise en oeuvre et validation du plan de gestion (niveau national) ;
- 5. Passage devant le Comité du Patrimoine Mondial pour l'évaluation finale de l'ensemble de la procédure (niveau international).

II 1 G. QUELS SONT LES ATOUTS DE LA CANDIDATURE MARTINIQUAISE ?

Les fondements de l'exceptionnalité du territoire Martiniquais au travers de deux critères issus de la Convention de 1972 :

- → **Premier critère**, le critère VIII, relatif au volcanisme ainsi qu'à la géologie de l'île, reconnaissant ainsi la singularité du Bien Martiniquais, comme un Bien insulaire océanique caribéen, identifié par l'UICN1 comme lacune du Patrimoine Mondial pour les volcans et dont son potentiel d'exceptionnalité est constitué de reliefs en "pitons" et d'un volcanisme mondialement reconnu le type "péléen". De plus, la Martinique est la seule île de la Caraïbe témoignant avec la présence des trois arcs volcaniques des Antilles d'une histoire géologique sur 25 millions d'années, depuis le sud de l'île jusqu'au Bien ;
- → Le second critère, le critère X relatif à l'endémisme et à la richesse de la biodiversité, soulignant l'importance de notre territoire comme un creuset de la biodiversité antillaise et plus largement caribéenne³ et est reconnu parmi les 100 aires naturelles les plus irremplaçables du monde abritant tous les étages forestiers des Petites Antilles, dans des continuités naturelles de la mer aux sommets, contenant des forêts primitives, et dont la flore est représentative de l'essentiel de la diversité biologique et de l'endémisme des Petites Antilles⁴."

2 Les plus élevés au monde pour ce type de formation géologique.

¹ Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

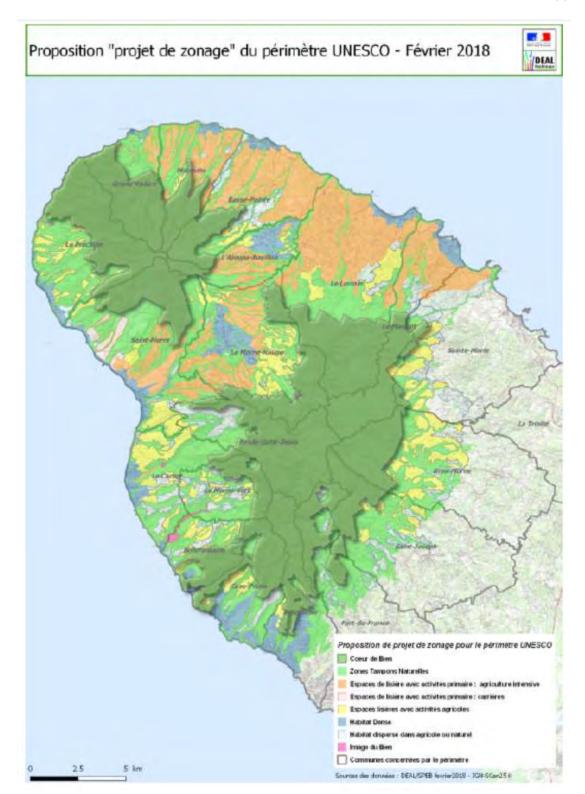
³ La Martinique représente 45 % de l'endémisme total des îles océaniques des Petites Antilles, dont près de 70 % sont recensés dans le périmètre du Bien.

⁴ La flore arborée de Martinique représente 87 % de la flore arborée existant dans l'arc des Petites Antilles.

II 1 H. QUEL EST LE PÉRIMÈTRE RETENU POUR LA CANDIDATURE MARTINIQUAISE ?

Le périmètre pressenti pour le Bien se concentre aujourd'hui sur le nord de la Martinique entre les Pitons du Carbet d'une part, la Montagne Pelée et le massif du Piton Mont Conil. Ce périmètre plus resserré qu'initialement prévu à l'avantage de présenter des continuités écologiques plus évidentes.

Le niveau de protection y est élevé et une bonne part est de propriété publique.



II 1 I. LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2018

L'année 2018, comme le présentera les chapitres suivants, est une année riche en matière d'avancées dans le cadre de cette procédure.



II 1 J. FORMALISATION DU PROJET DE TERRITOIRE DE LA PROCÉDURE UNESCO DE LA MARTINIQUE DÉSORMAIS SUR L'EMPIRE DE LA LOI RELATIVE À "LA LIBERTÉ DE LA CRÉATION, À L'ARCHITECTURE ET AU PATRIMOINE" DU 7 JUILLET 2016

La loi du 7 juillet 2016 relative à "la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine" constitue désormais un texte fondateur dans le cadre de la pris en compte des futurs Bien UNESCO.

En effet, le principe étant d'inscrire dans le droit français, le principe des modalités de gestion desBiens inscrits au Patrimoine Mondial par l'UNESCO, en intégrant leur nécessaire prise en compte dans l'élaboration des documents d'urbanisme (le cadre de la planification territoriale et urbaine) afin de garantir leur conservation et leur mise en valeur, conformément à la convention de 1972 relative au Patrimoine Mondial.

Ainsi, pour rappel, ladite loi n° 2016-925 relative à "la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine" depuis le 7 juillet 2016, précise que "L'Etat et ses établissements publics, les collectivités territoriales et leurs groupements assurent, au titre de leurs compétences dans les domaines du patrimoine, de l'environnement et de l'urbanisme, la protection, la conservation et la mise en valeur du bien reconnu en tant que bien du patrimoine mondial en application de la convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adoptée par la Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, le 16 novembre 1972".

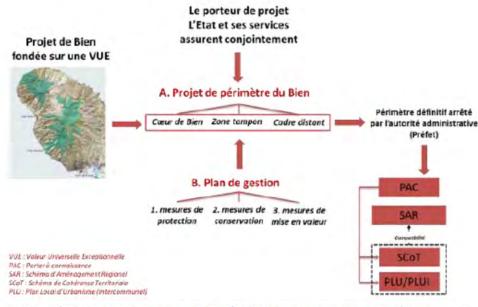
En application de ces dispositions légales, le décret n° 2017-456 du 29 mars 2017 relatif "au patrimoine mondial, aux monuments historiques et aux sites patrimoniaux remarquables" prévoit notamment au Chapitre II relatifs "aux dispositions relatives aux biens inscrits au patrimoine mondial" et singulièrement aux articles R.612-1 et R.612-2 ce qui suit :

"Pour assurer la préservation de la valeur universelle exceptionnelle des biens reconnus en tant que biens du patrimoine mondial, l'Etat et les collectivités territoriales ou leurs groupements protègent ces biens et, le cas échéant, tout ou partie de leur zone tampon par l'application des dispositions du présent livre, du livre III du code de l'environnement ou du livre Ier du code de l'urbanisme".

Par ailleurs il est rappelé que, "le périmètre de la zone tampon et le plan de gestion prévus à l'article L.612-1 sont arrêtés par le préfet de région".

A ce titre, afin de faire converger les recommandations issues du l'audition du 24 avril 2017 et disposer d'une parfaite co-construction du projet de zonage et du projet de territoire devant en découler, le porter projet a ainsi ajusté sa méthodologie de travail en veillant à :

- 1. Faire valider par les collectivités locales et leurs partenaires des principes de zonage construit par le porteur de projet avec le concours des services de l'Etat :
- 2. Définir conjointement un calendrier avec les services administratifs concernés par les mesures de protection et de gestion du futur Bien pour chacune des collectivités concernées :
- 3. Une identification des projets et orientations de projet de territoire que les collectivités souhaitent développer dans le cadre du futur Bien UNESCO ;
- 4. Établir une pré-validation des élus locaux du projet de zonage discuté avec l'ensemble des collectivités ainsi que du projet de territoire qui en découle ;
- 5. Enfin une validation des principes de zonage et projet de territoire pour chacune des collectivités par un vote des assemblées délibérantes ou d'un courrier de soutien à la démarche en cours.



Principes d'intégration et de co-construction du projet de périmètre et zonage UNESCO et les collectivités de Martinique

II 1 K. UN CALENDRIER DE RENCONTRES TECHNIQUES ENTRE ACTEURS DU TERRITOIRE VERS LA DÉFINITION D'UN ZONAGE PARTAGÉ ET ACCEPTÉ DE TOUS EN 2018

Suite à la saisie des différents services des communes par courrier en date du 3 avril 2018, un certain nombre de rencontres techniques rappelées, ci-après, ont permis une vision partagée et acceptée du projet de territoire et mesures de gestion entre partenaires.



- → 19 mars 2018 : Réunion PPA ville de Schoelcher ;
- → **27 mars 2018** : Rencontre avec les services de la Communauté d'Agglomération Nord de la Martinique (Cap Nord) ;
- → 10 avril 2018 : Rencontre avec les services de la Ville de Saint-Pierre ;
- → 11 avril 2018 : Rencontre avec les services de la Ville de Case-Pilote ;
- → 12 avril 2018 : Rencontre avec les services de la Ville du Carbet ;
- → 13 avril 2018 : Rencontre avec les services de la Ville d'Ajoupa-Bouillon ;
- → 16 avril 2016 : Rencontre avec les services de la Ville de Grand'Rivière :
- → 18 avril 2018 : Rencontre avec les services de la Ville de Gros-Morne ;
- → **19 avril 2018** : Passage en Commission sectorielle Aménagement Habitat Infrastructure de Cap Nord ;
- → 19 avril 2018 : Rencontre avec les services de la Ville de Trinité :

- → 19 et 20 avril 2018 : Rencontre avec les services de la Ville du Robert
- → 23 avril 2018 : Rencontre avec les services de la Ville de Saint-Joseph ;
- → 23 avril 2018 / 7 mai 2018 : Rencontre avec les services

de la Ville de Fort-de-France ;

- → **24 avril 2018** : Rencontre avec les élus référents de la Ville du Prêcheur ;
- → **24 avril 2018**: Rencontre avec les services de la Ville de Sainte-Marie;
- → 25 avril 2018 : Rencontre avec les services de la Ville de Fonds-Saint-Denis :
- → 25 avril 2018 : Mise en place du Comité des gestionnaires du Coeur de Bien UNESCO (CTM,Cap Nord, CACEM, ONF, Conservatoire du littoral, Parc naturel de Martinique);
- → 26 avril 2018 : Rencontre avec les services de la Ville du Morne-Rouge ;
- → **26 avril 2018** : Rencontre avec les services de la Ville de Basse-Pointe :
- → 3 mai 2018 : Rencontre avec les services de la Ville de Macouba :
- → 4 mai 2018 : Rencontre avec les services de la Ville de Bellefontaine ;
- → 31 mai 2018 : Rencontre avec les services de la Ville de Fort-de-France (Commission mixte Biodiveristé/urbanisme);
- → 6 juin 2018 : Rencontre avec les élus référents et les services de la Ville de Trinité.

Depuis le mois de mai 2018 un certain nombre de collectivités ont pu partager et coconstruire le projet de territoire et de zonage UNESCO du futur bien de Martinique en relation avec le porteur de projet. Celles-ci, ont ainsi valablement délibérées (annexes) en la matière et prennent désormais part à la formalisation aussi bien du zonage définitif, que du projet de territoire du futur Bien, mais elles demeurent également proactives en matière d'orientations en termes de valorisation et de gestion du futur Bien.



Depuis le mois de mai 2018 un certain nombre de collectivités ont pu partager et coconstruire le projet de territoire et de zonage UNESCO du futur bien de Martinique en relation avec le porteur de projet. Celles-ci, ont ainsi valablement délibérées (annexes) en la matière et prennent désormais part à la formalisation aussi bien du zonage définitif, que du projet de territoire du futur Bien, mais elles demeurent également proactives en matière d'orientations en termes de valorisation et de gestion du futur Bien.



Présentations du projet de périmètre et de territoire UNESCO aux Collectivités locales (Communes) (De gauche à droite et de haut en bas (Prêcheur, Morne-Rouge, Saint-Pierre, la Trinité)

II 1 L. DE LA SENSIBILISATION À LA CO-CONSTRUCTION D'UN PROJET DE TERRITOIRE PARTAGÉ PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Atelier thématique sectoriel n° 1:

Les stratégies d'intégration du monde de la ruralité et des enjeux du secteur agricole dans le cadre du projet du futur Bien UNESCO

Le 16 juillet 2018, s'est tenu le premier atelier thématique sectoriel dans le cadre de l'évaluation et traitement des enjeux agricoles dans le cadre aussi bien du zonage que de la formalisation du projet de territoire du secteur agricole et du monde de la ruralité.



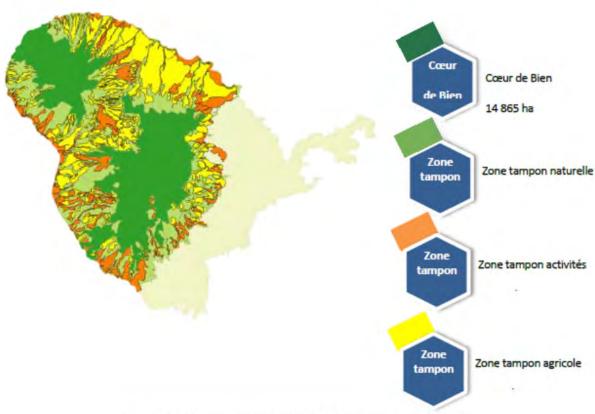






Atelier thématique UNESCO relatif au monde de la ruralité et de l'agriculture

En effet, à la faveur de l'élaboration de la proposition de zonage UNESCO, il a été identifié, que la zone tampon disposant d'activités agricoles représente un peu plus des deux tiers de la surface totale de la zone tampon globale (67%), soit un peu moins de 11 000 ha (10 802 ha). Les orientations techniques qui y sont développées, couvrent l'ensemble des métiers du secteur.



Représentativité du secteur agricole dans le cadre de la proposition de zonage UNESCO

Ainsi, dans le cadre de la formalisation du futur plan de gestion concerté du Bien, les principaux enjeux identifiés lors de la phase de diagnostic à la genèse de la proposition de zonage ont été discutés avec l'ensemble des acteurs du secteur5⁵ :

- → Assurer la protection de la zone Cœur de Bien (limitant les changements d'affectation des terres) ;
- → Permettre le déploiement ou le maintien d'un secteur agricole durable et vecteur d'attributs écosystémiques forts des différents milieux ;
- → Conserver les qualités esthétiques et paysagères en milieu rural ;
- → Véhiculer et assurer la promotion de valeurs culturelles et culturale s d'antan en relation avec le Bien et les terroirs.

La Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et des forêts, la Chambre d'agriculture, le Syndicat des jeunes agriculteurs, les agriculteurs marqués "Valeur Parc Naturel Régional", la SAFER, le CIRAD, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la DEAL de Martinique, laCollectivité Territoriale de Martinique, le Parc Naturel de Martinique, les Communautés d'agglomérations de Martinique (Cap NordMartinique, la CACEM, la CAESM) ; les principaux opérateurs du monde agricole de l'île : Bio Martinique, GRAB, le MANA, AnanasMartinique, Les vergers et Jardins tropicaux, l'association ORGAPETI, GIE MHM, la COOPMAR, Mesdames MAIZEROI et RAGALD.

Suite aux débats et de questionnements les ci-après, les principales orientations retenues dans le cadre de l'intégration des agricoles dans le cadre du zonage UNESCO et mesures de gestion visant à protéger le "Cœur de Bien" et assurer d'une parfaite fongibilité entre ce secteur économique et la valorisation du Bien :

- → Accompagner les agriculteurs pour développer, valoriser et pérenniser leur activité;
- → Valoriser des productions agricoles adaptées sur les terrains pollués au chlordécone
- → Créer des outils d'échanges et de retour d'expériences entre les acteurs du nord et les acteurs du Sud de la Martinique ;
- → Diversifier les produits labellisés «Valeur Parc naturel régional" ;
- → Accroître la visibilité de la filière Ananas

Atelier thématique sectoriel n° 2 : Déploiement des stratégies de valorisation et l'offre touristique autour du projet du futur Bien UNESCO

Le 16 juillet 2018, s'est tenu le deuxième atelier thématique sectoriel dans le cadre de l'évaluation des enjeux visant à définir, les stratégies de valorisation et de renforcement de l'offre touristique autour du projet du futur Bien UNESCO et à la formalisation du projet de territoire global de gestion des initiatives de ce secteur agricole.



Figure 1. Atelier thématique UNESCO relatif aux activités touristiques et promotion de la destination Martinique

En effet, à la faveur du diagnostic territorial propre à la procédure UNESCO, il a été identifié, que la "destination Martinique" connait de manière conjoncturelle et structurelle, un nouvel essor en matière touristique (déploiement de la complémentarité de l'offre : tourisme balnéaire/tourisme vert, la barre du million de visiteurs franchie en 2016/2017, une hausse de +18% de la fréquentation des croisiéristes à destination (escales) et en port base avec plus de 300 escales en un an). La zone tampon développer dans le cadre la proposition de zonage UNESCO concentre l'essentiel de l'offre touristique tournée, vers le tourisme vert, de randonnée, tourisme patrimonial et historique ou encore spiritourisme.

Dans le cadre de la formalisation du futur plan de gestion concerté du Bien, les principaux enjeux identifiés lors de la phase de diagnostic à la genèse de la proposition de zonage ont été également discutés avec l'ensemble des acteurs du secteur6:

- → Assurer la promotion du Bien et des conditions d'accueil des visiteurs (sites, hébergements, excursions, agro tourisme, gîtes, complémentarité avec les Biens UNES-CO voisins, etc.);
- → Permettre le déploiement d'offres touristiques sur la dualité balnéaire/tourisme vert et notamment écotourisme (circuits) ;
- → Définir les conditions d'accès et de visibilité du Bien notamment des secteurs de randonnée :
- → Soutenir l'activité économique locale notamment de l'artisanat et des tissus associatifs (valeurs du Bien) ;
- → Construire un calendrier d'évènements et manifestations en complémentarité sur l'ensemble du territoire et de l'année.

Le Comité Martiniquais du Tourisme, le groupement de tourisme de croisière, le groupe des hôteliers de Martinique "ZILEA", L'UMIH, l'Aéroport Martinique Aimé Césaire, le Comité de la randonnée pédestre de Martinique, le Bureau de la randonnée et du canyoning, les Rhums de Martinique, La Chambre de Commerce et d'Industrie, la DIECCTE, la DEAL de Martinique, la Collectivité Territoriale de Martinique, le Parc Naturel de Martinique, les Communautés d'agglomérations de Martinique (Cap Nord Martinique, la CACEM, la CAESM); les principaux opérateurs du secteur touristique de l'île: l'Association Martiniquaise de Tourisme en Espace Rural, Carib Receipt, Igwatours, V.T.TILT', Julians voyages et services, Colibri Voyageur, l'Association des Amis du Parc.

Suite aux deux heures de débats et de questionnements les ci-après, les principales orientations retenues dans le cadre de l'intégration des activités extractives dans le cadre du zonage UNESCO et mesures de gestion visant à protéger le "cœur de Bien" et assurer d'une parfaite fongibilité entre ce secteur économique et la valorisation du Bien :

- → Développement de gîtes labellisés "Panda" ;
- → Développer le type d'hébergement "Écolodges" ;
- → Structurer et Développer le spiritourisme ;
- → Structurer et valoriser le réseau de sentiers de randonnées du territoire.

Atelier thématique sectoriel n° 3 : Déploiement des stratégies de valorisation et l'offre touristique autour du projet du futur Bien UNESCO

Le 20 juillet 2018, s'est tenu le troisième atelier thématique sectoriel dans le cadre de l'évaluation des enjeux visant à définir, les stratégies d'intégration des activités extractive dans le cadre du projet du futur Bien UNESCO et à la formalisation du projet de territoire intégré de gestion et de maintien de ce secteur économique.







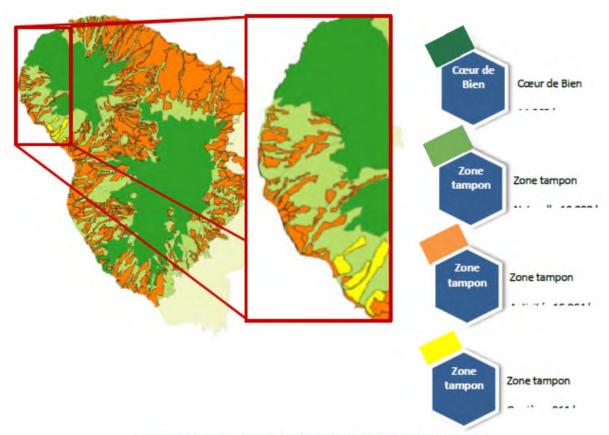


Atelien thématique UNESCO relatif aux activités extractives (carrières) du Nord de l'île

En effet, à la faveur de l'élaboration de la proposition de zonage UNESCO, il a été identifié, que la zone tampon disposant de secteurs d'exploitation de carrières représente un peu plus de 1% (1,3%) de la surface totale de la zone tampon globale, soit un peu plus de 211 ha. C'est essentiellement la ville de Saint-Pierre qui est affectée par ce type d'activité.

A ce titre, les trois principaux opérateurs de l'île s'y concentrent autour notamment de l'exploitation de roches meubles (dépôts pyroclastiques) sur les flancs de la Pelée. Ces trois acteurs économiques sur les 211 ha identifiés sur la proposition de zonage (zone tampon) assurent à eux seuls environ 50% de 50 % de la production totale de matériaux en Martinique, soit environ 1 million de tonnes.

Selon de récentes études de l'INSEE Martinique et du Schéma Départemental des Carrières de Martinique, la branche d'activité extractive et secteurs dérivés (centrales à béton, centrale d'enrobage, la construction) représente une chaine de valeurs de près de 646 millions d'euros, avec près de 4 200 emplois directs et indirects et constitue au cours de la dernière décennie, le troisième créateur de richesses sur l'île.



Représentativité du secteur des carrières dans le cadre de la proposition de zonage UNESCO

Dans le cadre de la formalisation du futur plan de gestion concerté du Bien, les principaux enjeux identifiés lors de la phase de diagnostic à la genèse de la proposition de zonage ont été également discutés avec l'ensemble des acteurs de ce secteur7, aussi bien les cinq objectifs réglementaires du Schéma Départemental des Carrières de Martinique, (SDC) :

- 1. Assurer l'approvisionnement en matériaux de la Martinique pour les 20 prochaines années:
- 2. Favoriser une utilisation économe des matériaux :
- 3. Minimiser les nuisances dues au transport de matériaux ;
- 4. Améliorer l'intégration des carrières dans l'environnement⁸;
- 5. Organiser l'espace et communiquer (favoriser l'identification "d'espaces carrières" à prendre en compte dans les documents d'urbanisme) que les enjeux propres à la proposition de zonage co-construite avec les acteurs du territoire (collectivités):
 - → Assurer la protection de la zone Cœur de Bien (limitant les extensions des carrières, améliorer la logistique des produits) ;
 - → Permettre le déploiement/maintien et soutien d'un secteur majeur dans une dimension durable forte et vecteur d'indicateurs environnementaux (Certification ISO, RSE, Charte verte);
 - → Conserver les qualités esthétiques et paysagères (remise en l'Etat) ;
 - → Véhiculer et assurer la promotion des valeurs culturelles en relation avec le Bien.

Les Carrières: Blanchard, Laguerre Hervé, la Centrale des carrières, GRAVILLONORD, SECPA, PTI, SNEC MAC, SMDG, dont les trois principaux opérateurs concernés par le projet de Bien: SABLIM, les Carrières GOUYER, SFC, la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'Association Martiniquaise pour la promotion de l'Industrie, la Ville de Saint-Pierre, la DEAL de Martinique, la Collectivité Territoriale de Martinique, le Parc Naturel de Martinique, les Communautés d'agglomérations de Martinique (Cap Nord Martinique, la CACEM, la CAESM).

Boans le cadre de l'objectif 4 du SDC, il est à noter qu'ils existent quatre mesures spécifiques en matière d'intégration des carrières dans l'environnement : la réalisation d'un schéma d'aménagement coordonné pour la zone de Saint-Pierre intégrant les gisements potentiels, les carrières actuelles et futures, les remises en état, les activités béton, les infrastructures de transport routier et maritime ; l'évaluation de l'impact de l'activité carrière sur la santé publique, notamment dans le Nord Caraïbe ; l'accompagnement des projets de réaménagement des carrières orphelines intégrer dans la réflexion les recommandations proposées par la DEAL en matière de réaménagement paysager (guide méthodologique) ; et enfin veiller à ce que l'activité des carrières actuellement autorisées dans les espaces de classe 1 (secteurs protégés) ne peut être étendue que sous conditions.

Suite aux deux heures de débat et de questionnements les ci-après, les principales orientations retenues dans le cadre de l'intégration des activités extractives dans le cadre du zonage UNESCO et mesures de gestion visant à protéger le "coeur de Bien" et assurer d'une parfaite fongibilité entre ce secteur économique la protection et la valorisation du Bien :

- → Accompagner les gestionnaires de carrières dans la réalisation d'une exploitation durable des ressources ;
- → Accompagner les gestionnaires de carrières dans des projets de réhabilitation après récolement valorisant le patrimoine géologique et la biodiversité ;
- → Initier des projets pédagogiques autour des carrières ;
- → Diminuer recours aux véhicules terrestres pour le transport des matériaux de carrières en augmentant progressivement le volume transporté par barge.

Etant directement affecté par les problématiques environnementales suggérées par ce type d'activité, la ville de Saint-Pierre, par le truchement de son Maire (Christian RAPHA) a tenue à préciser et décliner les orientations qu'elles souhaitent voir associées aux mesures de gestion du futur Bien.

Ci-après, les orientations complémentaires émises par la ville de Saint-Pierre dans le cadre de ces débats :

- → Déplacer les activités extractives à proximité des zones urbaines (futures) ;
- → Garantir un cadre de vie amélioré pour les quartiers environnants (qualité de l'air) ;
- → Une limitation des surfaces d'exploitation, densifier les zones d'exploitation (ramassée);
- → Regrouper les zones d'extraction avec les unités de traitement ;
- → Améliorer la logistique des matériaux (transport maritime).
- → Au-delà, des activités extractives, une orientation transversale visant à : contribuer à la promotion des valeurs historiques et culturelles de Saint-Pierre, "ville d'Art et histoire" dans la mise en perspectives des hommes, des terroirs, savoirs et savoir-faire.

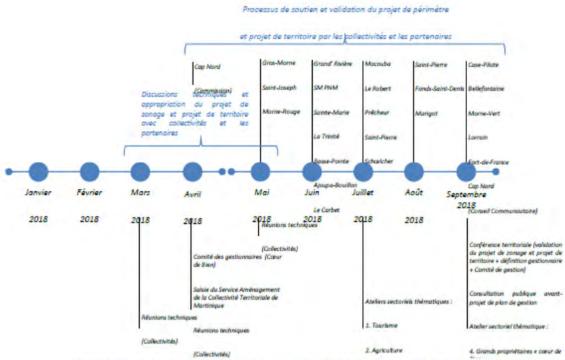


Intervention de Christian RAPHA, Maire de la ville de Saint-Pierre | atelier thématique sectoriel relatif aux carrières

Vers la finalisation du processus d'appropriation et de validation partagé aux fondements des mesures de gestion

Le processus d'appropriation et de validation aussi bien du projet de périmètre, que du projet de territoire définissant les orientations de gestion partagées s'est donc étalé sur une période de presque sept mois (de mars à septembre 2018).

Ainsi lors des différentes validations des collectivités et partenaires au projet, l'ensemble de orientations et propositions inclusives des mesures de gestion ont été formalisées par le porteur de projet.



Chronogramme du processus d'appropriation et de validation du projet UNESCO par les acteurs du territoire

Une conférence territoriale du 11 septembre 2018, a permis de :

- 1. Une consultation publique des orientations et mesures de gestion par la totalité des parties prenantes ;
- 2. Une validation formelle du projet de périmètre ;
- 3. Une validation commue des orientations de gestion ainsi que le lancement du premier plan de gestion du futur Bien ;
- 4. La validation du futur gestionnaire du Bien ainsi que du comité de gestion visant à définir une gestion commune et partagée du futur Bien.

Toutefois, il est à noter que ce processus n'est pas clos puisque la concertation restera ouverte tout au long de la procédure via deux plateformes électroniques (adresses mails) visant à constituer la mémoire des échanges et propositions et définir in fine les cahiers de concertation de la procédure UNESCO:

- → livrevertunesco@parc-martinique.com ouverts aux élus, partenaires et leurs services;
- → livreblancunesco@parc-martninique.com : ouvert à l'ensemble des forces vives du territoire.

Ci-après, un bref récapitulatif du processus de validation et des principales orientations retenues par les collectivités concernées par le projet de Bien.

Communes	Vote ou soutien des collectivités	Orientation générale portée par la collectivité
Ajoupo- Bouillan	26-juin-18	Assurer la valorisation du Bien via les sentiers de randonnées présents sur le territoire bauillannais tout en assurant un parfaite protection de la biodiversité présente sur les flancs de la Pelée et accueil des futurs visiteurs (Site de l'Aileron comme parte d'entrée du Bien)
Basse- Painte*	18-juin-18	Soutien à la démarche en cours tout en veillant à assurer la valorisation du Bien notamment sur le secteur de de points de vues donnant
Sellefontaine	mi-sept-18	<i>II</i>
Case-Pilote	06-sept-18	Maintenir la protection et la valorisation du patrimoine naturel de la commune et y maintenir ses caractéristique d'authenticité
Fonds-Saint- Denis*	16-août-18	Renforcer la promotion et la valorisation du patrimaine naturel sur le territoire communal, tout en y développan l'attractivité touristique, agricole et déplaiement des initiatives de valorisation de l'agro foresterie
Fort-de- France	mi-sept-18	//
Grand Rivière	01-juin-18	Maintenir la protection et la valorisation (équipement) du caractère authentique des secteurs et sentiers de randonnées présents sur le territoire riverain et en relation avec le Bien(
Gros-Morne	03-mai-18	Conserver la vacation du territoire communal camme " grenier de la Martinique " de la Martinique tout en assurant la promotion ainsi que la mize en œuvre d'équipements d'accueil pour la promotion du patrimoine naturel notamment sur le secteur de Deschesnetoux
Le Trinité	11-juin-18	Contribuer au soutien de la promotion et la valorisation du patrimaine naturel, culturel et géologique de la ville en faisant de la Trinité la "ville-mère" de la procéaure UNESCO (attribut géologique)
Le Corbet	29-juin-18	Développer la promotion et la valorisation du patrimaine naturel sur le territaire communal taut en renfarçant l caractère identitaire des Pitans la commune
Le Corrain	mi-sept-18	.//
Le Marigot	21-0001-18	Renforcer la promotion et la valorisation du patrimoine naturel sur le territoire communal, tout en y développon l'attractivité touristique et économique
Le Morne- Rauge	28-mai-18	Assurer la valorisation du Bien via les sentiers de randonnées présents sur le territaire taut en assurant un parfaite protection de la biodiversité présente sur les flancs de la Pelée et accueil des futurs visiteurs (Site de l'Aileron comme parte d'entrée du Bien)
Le Morne- Vert	adout-sept-18	//
Le Précheur	19-juil-18	Renforcer la promotion et la valorisation du patrimaine naturel sur le territaire communal, tout en y développan l'attractivité tourisme et économique
Le Robert*	13-juil-18	Soutien à la démarche en courz et veiller à la parfaite articulation entre l'autil de planification urbaine
Macauba	06-juil-18	Assurer la valorisation du Bien sur l'ensemble du territoire communal en veillant à l'articulation de la propositio de périmètre et mesures de gestion du Bien avec les outils de planification urbaine
Sainte- Marie*	04-juin-18	Soutien à la démarche en cours et à la valorisation des terroirs et savoir-faire locaux présents sur le territoire communal
Saint-Joseph	14-mai-18	Renforcer le caractère rural et authentique de la commune tout y développant l'attractivité touristique (tourism vert et randonnées) du territoire en relation avec l'atlas des paysages de Martinique et les missions du Parc Naturel de Martinique

Saint-Pierre	02-00ût-18	Assurer l'intégration des activités extractives dans des aménités environnementales améliorées tout soutenant la fangibilité de la promotion des valeurs et attributs du Bien avec le label "Ville d'Art et d'histoire"
Schalcher	nx-juit-18	Développer les stratégies de valarisation des secteurs agricoles et naturels de la ville en y développant un cadre de vie amélioré et en assurant une meilleure promation de la bladiversité communale
Cap Nord (Cammission sectorialle)	19-ovr-18	Assurer la valorisation du Bien sur l'ensemble du territoire communautaire en veillant à la parfaite fongibilité et articulation de la proposition de périmètre et mesures de gestion du Bien avec les outils de planification territoriale et de planification urbaine
Comité syndicat du Parc Naturel de Martinique	04-juin-18	Assurer la continuité des missions de sauvegarde, de promotion, et de valorisation du patrimoine naturel et culturel de Martinique en veillant à l'intégration du périmètre et des mesures de gestion du bien dans le cadre du territaire Parc Naturel de Martinique

II 1 M. LES CHIFFRÉS -CLÉS DE LA CONCERTATION UNESCO

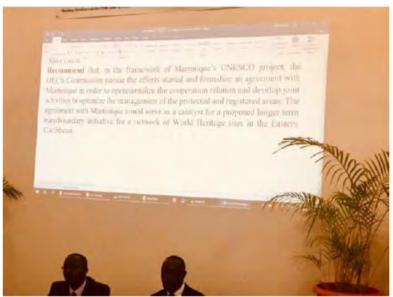


II 1 N. LANCEMENT INSTITUTIONNEL DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE DE LA MARTINIQUE DANS LE CADRE DE SA CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

A Montserrat les 10 et 11 juillet 2018 lors de la tenue du 5ème Conseil des ministres de l'Environnement de l'OECO, la Martinique a présenté son projet de candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. A l'issu des débats un soutien officiel du projet et à l'unanimité a été prononcé par l'ensemble de l'organisation de coopération et d'intégration régionale. Il a été également retenu la mise en place un accord de coopération régionale sur le fondement de la candidature de Martinique à l'UNESCO sur :

- → La science et la biodiversité;
- → La gestion commune des sites classés au Patrimoine Mondial ;
- → Et un renforcement des actions de coopération touristique entre les îles voisines.





Enfin il a été retenu qu'un séminaire international pour la gestion des sites naturels protégés et sites du patrimoine Mondial dans la Caraïbe soit organisé en Martinique courant 2018 en présence de l'ensemble des gestionnaires pour définir une vision commune d'une gestion harmonisée des espaces patrimoniaux.

II 1 O. LA MARTINIQUE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO: ENTRE COOPÉRATION RÉGIONALE ET SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Du 24 au 28 Septembre 2018, le Parc Naturel de Martinique (PNM), porteur du projet pour le compte de l'État et de la Collectivité Territoriale de Martinique a organisé une semaine de sensibilisation afin d'informer le plus grand nombre, de la candidature pour l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des «Volcans et Forêts de la montagne pelée et des pitons du nord de la Martinique". Au cours de cette semaine, plusieurs rencontres de coopérations régionales seront également organisées sur le territoire.





A l'approche du dépôt du dossier de la Martinique au niveau national, il était important pour le PNM d'impliquer la population à cette démarche qui s'inscrit pleinement dans le cadre du développement de notre territoire. Pour ce faire, plusieurs rendez-vous et articles réalisés en étroite collaboration avec les médias de l'ile précisent les attributs et valeurs exceptionnels de la Martinique. Pour rappel, l'inscription des «Volcans et Forêts de la Montagne Pelée et des pitons du nord de la Martinique" sur la liste indicative de la France en 2014 était la première étape nationale de la candidature de la Martinique. Puis en Octobre 2016, la "Valeur Universelle Exceptionnelle" du Bien Martiniquais, confirmée par Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, était la seconde. La prochaine étape sera le choix de la France du territoire qu'il décidera de défendre au niveau international du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Il était aussi essentiel de renforcer les liens de coopération régionale autour de ce projet. En effet, au sein de la Caraïbe, des pays sont déjà gestionnaires de biens UNESCO. Le séminaire sur la gestion des sites labellisés UNESCO de la caraïbe, organisé le mardi 25 Septembre 2018, réunira une dizaine de pays de la Caraïbe avec le précieux concours de l'Organisation de Etats de la Caraïbe Orientale (OECO). Les représentants de la Dominique, Sainte-Lucie, Montserrat, Saint Kitts & Nevis, Grenade, Saint Vincent et les Grenadines, Antigue, Jamaïque, Iles Vierges Britanniques et de la Martinique partageront leurs expériences des stratégies de valorisation des patrimoines naturels en milieu insulaire. Mercredi 26 Septembre, une réunion de coopération sur la préservation et la valorisation des mangroves de la Caraïbe s'est déroulée au Domaine d'Emeraude, au Morne Rouge. L'occasion pour nos visiteurs de découvrir ce site d'exception.



La mobilisation et la concertation locale et caribéenne autour de "Martinique Merveille du Monde" s'est poursuivi au cours de cette même semaine avec deux rendez-vous suivants :

→ Mardi 25 Septembre :

Séminaire sur la gestion des sites labellisés UNESCO de la caraïbe Hôtel de l'Assemblée de la CTM de 8h30 à 17h

→ Mercredi 26 Septembre :

Réunion de coopération sur la préservation et la valorisation des mangroves de la Caraïbe – Domaine d'Emeraude de 9h à 16h

II 1 P. AUDITION D'ÉVALUATION DE LA COMPLÉTUDE DU DOSSIER MARTINIQUAIS DEVANT LES INSTANCES DU COMITÉ FRANÇAIS DU PATRIMOINE MONDIAL, LE 23 OCTOBRE 2018

Un passage décisif devant le CFPM (Comité Français du Patrimoine Mondial) a eu lieu le 23 octobre 2018 en présence du Préfet de Martinique Franck Robine et du Directeur de l'ONF, Pierre VERRY.

L'objectif de cette audition fut double :

- 1. Présenter l'état d'avancement du projet d'inscription du bien Martiniquais
- 2. Présenter le dossier complet au format dit "UNESCO" disposant :
 - o D'une VUE;
 - o D'un périmètre;
 - o Et surtout un plan de gestion.

Lors de cette audition ont été remis au Comité :

- → Un dossier de candidature de 800 pages et de 400 pages d'annexes ;
- → Un rapport de synthèse de ce dernier de plus de 120 pages ;
- → Enfin un plan de gestion de plus de 100 actions.

La finalité de ce passage fut de valider par le CFPM la maturité du dossier Martiniquais, afin d'autoriser le dossier à être présenter par la France au prochain Comité du Centre du Patrimoine Mondial. Il est à noter que les membres du Comité ont salués la qualité, le sérieux de tout le travail accompli depuis octobre 2016 ainsi que le rythme soutenu dans l'élaboration du dossier.

II 1 Q. APPEL DES 100 AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, LES PERSONNALITÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE MARTINIQUAISE SE MOBILISENT POUR LA MARTINIQUE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO EN VUE DU DÉPÔT OFFICIEL DU DOSSIER DE CANDIDATURE PAR LA FRANCE À L'UNESCO

Le **Jeudi 29 Novembre 2018**, des représentants de la société civile martiniquaise ont répondu à l'invitation du Parc naturel de Martinique (PNM) et de son président, Louis BOUTRIN qui tenait à leur présenter ce projet d'inscription de la Martinique à l'UNESCO.



Déléaation de Martinique au Comité Français du Patrimoine Mondial, le 23 octobre 2018



À la suite de l'audition du 23 Octobre dernier, la Martinique a été retenue par le Comité Français du Patrimoine Mondial parmi les 3 projets qui pourraient être soutenus par la France à l'UNESCO. Les volcans et forets de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique, site d'exception ont l'opportunité de devenir le 5° site naturel français inscrits au Patrimoine Mondial. Sur les 44 biens français inscrits à l'UNESCO, seuls 4 sites naturels sont classés.

Hot spot de la biodiversité mondiale, notre territoire se distingue mondialement par sa géologie et sa biodiversité exceptionnelles. Il se distingue aussi par ses personnalités remarquables, artistes, artisans, sportifs, comédiens, cinéastes, journalistes, écrivains, chefs d'entreprise ... fiers de ce merveilleux pays qu'ils représentent avec honneur aux delà de nos frontières et dont ils reconnaissent, de façon unanime, le caractère exceptionnel. Ils ont tenu à rejoindre les (+ de) 370 000 martiniquais et autres amoureux de notre Territoire sensibilisés par ce projet, qui pourrait offrir à cette terre d'exception, une meilleure visibilité à l'international.



A l'issue de cette présentation, tous s'accordent sur le fait qu'inscrire les Forêts et Volcans de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique à l'UNESCO constitue un véritable projet de société pour un développement durable du territoire.

Aujourd'hui plus d'une centaine de personnalités de la société civile est mobilisée pour la candidature de la Martinique au Patrimoine Mondial de l'UNESCO et appelle Emmanuel MACRON, président de la République Française, appelant à choisir dès le 15 Décembre 2018 la Martinique pour le dossier français qui sera défendu au niveau international du Patrimoine Mondial en Janvier 2019.



Le Vendredi 7 décembre 2018, une délégation de signataires de L'APPEL DES 100, conduite par Louis BOUTRIN président du Parc Naturel de Martinique (PNM), a présenté, à Annick GIRARDIN, Ministre des Outre-Mer, le dossier de candidature de la Martinique au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

II 1 R. UNE DÉLÉGATION REÇUE PAR LA MINISTRE DES OUTRE-MER POUR LA CANDIDATURE DE LA MARTINIQUE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

C'est à l'Hôtel de Montmorin, à la rue Oudinot à Paris, que Jose JACQUES-GUSTAVE, chef d'entreprises, Thierry LAUZEA, artisan-chocolatier et Guy DESLAURIERS, réalisateur, représentant la centaine de personnalités mobilisées autour du projet d'inscription de la Martinique à l'UNESCO, et Louis BOUTRIN, Président du Parc Naturel de Martinique, ont été reçus par Annick GIRARDIN.



GàD Jose JACQUES-GUSTAVE, PDG sociétés G2J & KROSS, Thierry LAUZEA, artisan-chocolatier, Louis BOUTRIN, Président du Parc Naturel de Martinique, Guy DESLAURIERS, Réalisateur, Annick GIRARDIN, Ministre des Outre-Mer

Pendant plus d'une heure, des échanges fructueux ont permis au Président du Parc Naturel d'exposer la valeur scientifique et technique de la candidature martiniquaise mais aussi l'intérêt de ce projet qui, au-delà de la lisibilité internationale, constitue un véritable projet de territoire. Porté par le Parc

Naturel pour le compte de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) et de l'ETAT, ce projet est attendu par toute une population ; + de 370 000 martiniquais et autres amoureux de notre Territoire y ont déjà été sensibilisés et témoignent régulièrement de leur soutien à cette démarche qui présage d'une dynamique d'attractivité et de développement soutenable du Nord et de la Martinique.

Thierry LAUZEA, artisan chocolatier "LES FRERES LAUZEA", le réalisateur Guy DES-LAURIERS, Prix des Droits de l'Homme à Toronto pour "La Traversée du Milieu" et José JACQUES-GUSTAVE, chef d'entreprise martiniquais qui avait accompagné le Président François HOLLANDE à la Silicon Valley en 2014, PDG de la société G2J et de l'entreprise KROSS qui vient de remporter un appel d'offre mondial et s'installera en janvier prochain en Afrique du Sud (Johannesburg) ont exprimé à la Ministre leur motivation pour faire inscrire les Volcans et Forêts de la Martinique au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Ils représentaient la centaine de personnalités remarquables, artistes, artisans, sportifs, comédiens, cinéastes, journalistes, écrivains, chefs d'entreprise … qui s'est également mobilisée pour la candidature de la Martinique à l'UNESCO ; Appel des 100 au Président de la République Française. A l'issue de l'entretien, Annick GIRARDIN a affirmé l'intérêt de cette démarche pour la Martinique, pour les Outre-Mer et pour la France, apportant son soutien à la Candidature de la Martinique au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.



Tous appellent Emmanuel MACRON à offrir à cette terre d'exception reconnue de valeur universelle exceptionnelle par le Comité Français du Patrimoine Mondial (CFPM) et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en octobre 2016, une meilleure visibilité à l'international.

Les volcans et forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique ont l'opportunité de devenir le 5eme site naturel français inscrits au Patrimoine Mondial. Sur les 44 biens français inscrits à l'UNESCO, seuls 4 sites naturels sont classés.

C'est Emmanuel MACRON, président de la République Française qui, le 15 décembre prochain, décidera parmi les 3 projets qui pourraient être soutenus par la France à l'UNES-CO, celui qui sera porté devant les instances internationales de l'UNESCO.

II 1 S. VERS LA FINALISATION DU DOSSIER MARTINIQUAIS ET DU PROJET DE TERRITOIRE UNESCO POUR UN DÉPÔT EN JANVIER 2020

Le Mardi 26 Février 2019 à la Mairie de Saint-Pierre, Louis BOUTRIN, Président du Parc Naturel de Martinique (PNM) et Christian RAPHA, Maire de la Ville de Saint-Pierre, se sont entretenus sur la valorisation du projet de territoire élaboré dans le cadre de la candidature de la Martinique au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.



Dans le cadre de la candidature des volcans et forêts de la Montagne pelée et des pitons du nord de la Martinique à l'UNESCO, ce sont plus de 40 actions qui ont déjà été définies en totale concertation avec les martiniquais, élus, acteurs scientifiques et économiques et les institutions pour les cinq premières années de mise en œuvre du 1er plan de gestion. Le PNM, en charge de cet ambition projet entrepris de longue date par la Collectivité Territoriale de Martinique CTM, s'assure de son élaboration en totale concertation avec la population.



A Saint Pierre de 2016 à aujourd'hui, 10 rencontres avec la municipalité et 3 ateliers territoriaux avec la population et les acteurs économiques de la ville ont permis l'information et la sensibilisation des martiniquais à l'intérêt de ce projet structurant pour notre territoire. Ces réunions techniques et populaires ont également offert, à l'ensemble des forces vives de la commune, l'opportunité de s'exprimer, de préciser leurs besoins et attentes et de partager leurs idées en matière de projet de territoire et de développement socio-économique, en harmonie avec la nature, la culture et l'environnement.



La séance de travail de ce jour fut l'occasion de réaffirmer la mobilisation de la Martinique pour son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO et de faire le point sur les différents dossiers en instance, inscrits pour cette commune, dans le plan de gestion du dossier martiniquais candidat à la liste du patrimoine mondial en 2020 tels que :

- · Le projet du jardin botanique de Saint-Pierre ;
- · Un chantier d'insertion pour la valorisation des ruines de Saint-Pierre ;
- Le positionnement du Relais de Saint Pierre du Parc Naturel de Martinique à l'entrée du futur Bien UNESCO.



La rencontre du mardi 26 Février 2019 a permis la mise à jour de plusieurs projets, en prévision du nouveau dépôt de candidature de la Martinique à l'UNESCO en novembre 2019.

LE MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE SOUTIENT LA CANDIDATURE DE LA MARTINIQUE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Le dossier des "Volcans et Forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique" sera déposé au Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO en Décembre 2019, avec le soutien du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

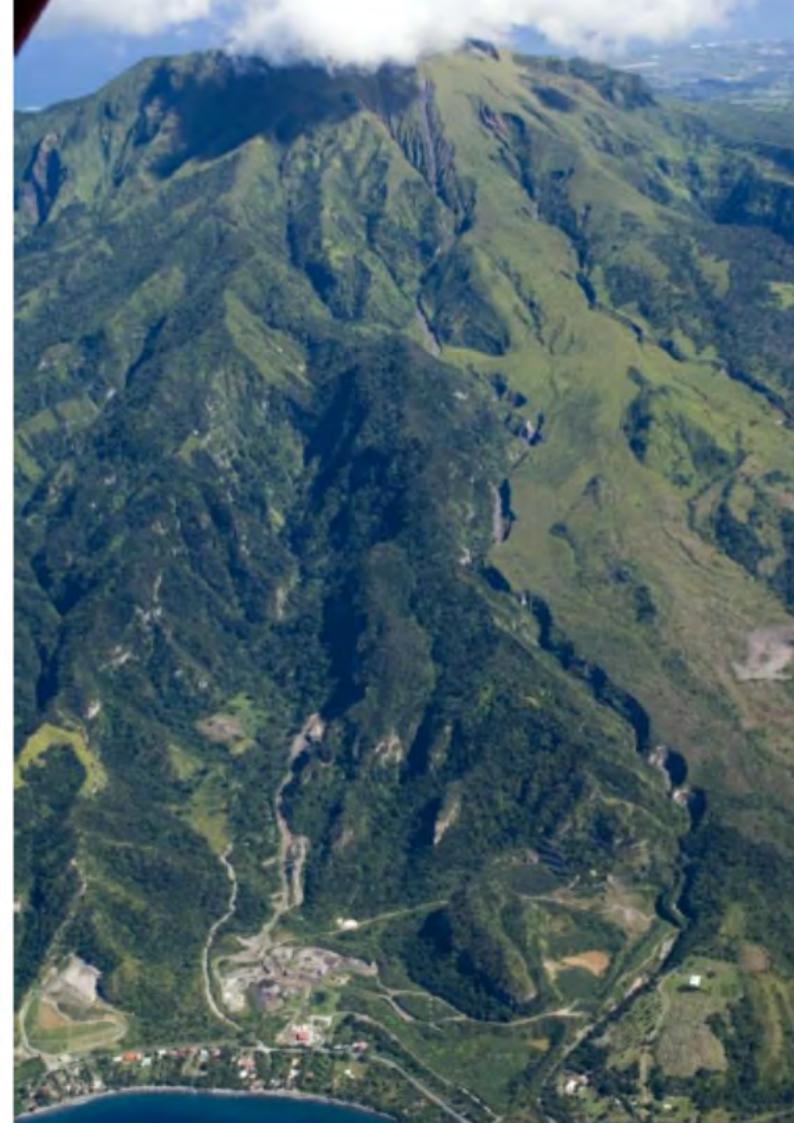
Par un courrier adressé au Président du Parc Naturel de Martinique en date du 21 Février 2019, le Ministre de la Transition Écologique et Solidaire confirme son soutien et les démarches déjà initiées au niveau national pour que la candidature des "Volcans et Forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique" soit retenue en priorité pour l'inscription de la France sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2020.



WLes nouvelles procédures des instances internationales de l'UNESCO, imposant la candidature d'un seul dossier par État par an, ont conduit la France à choisir un bien culturel situé dans l'estuaire de la Gironde, le "Phare de Cordouan". Le Ministre d'État a tenu toutefois à saluer la détermination avec laquelle le Parc Naturel de Martinique porte ce dossier pour le compte de la Collectivité Territoriale et la Préfecture, et son implication à le mener à bien.

Le Président du Parc Naturel de Martinique (PNM) apprécie l'engagement du Ministre de la Transition Écologique et Solidaire qui reconnait la nécessité d'inscrire au niveau mondial la valeur universelle et exceptionnelle du bien naturel martiniquais, témoin de l'apport des outremers dans la biodiversité mondiale et, de garantir son intégrité et sa préservation pour les générations futures. Il souligne l'intérêt porté par François DE RUGY pour les "Volcans et Forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique" qui présentent un fort potentiel, en synergie avec la stratégie du Comité du Patrimoine mondial pour rééquilibrer la Liste du Patrimoine mondial en faveur des biens naturels.





Le PNM et le ministère sont en phase sur le calendrier et programme de travail proposé pour cette ultime étape nationale en vue de la candidature de la Martinique à l'UNESCO. Ce projet de territoire structurant, élaboré en concertation avec les acteurs et la population martiniquaise, devrait augurer de perspectives essentielles de préservation et de mise en valeur de nos patrimoines culturels et environnementaux dans une dynamique d'ensemble.

II 1 T. UNE POURSUITE ACTIVE DE LA MOBILISATION DES ACTEURS POUR LA DÉFINITION DU PROJET DE TERRITOIRE

Comme pour toute stratégie de communication, le programme UNESCO, autour de la candidature de la Martinique, vise à élaborer et mettre en œuvre ainsi que coordonner les actions nécessaires pour atteindre ses objectifs de communication et de mobilisation des acteurs de manière in itinere sur l'ensemble de la procédure.

Elle consiste notamment à :

- 1. déterminer les cibles auxquelles va s'adresser la communication ;
- 2. définir le message qui va leur être transmis ;
- 3. définir les objectifs de communication de l'équipe projet en charge de la procédure ;
- 4. choisir des supports et canaux de communication adaptés ;
- 5. réaliser un plan de communication ;
- 6. établir un budget de communication/ mobilisation.

Cela permet ainsi d'obtenir une vision globale des actions qui seront déployée (presse, publicité, site internet, campagnes e-mailing, événementiel...) sur toute la procédure et d'en maîtriser la périodicité. Cette démarche permettra également d'optimiser et de contrôler les coûts et moyens de communication et de mobilisation des acteurs.

Communiquer consiste donc avant tout pour l'équipe projet à identifier clairement les cibles de sa communication/ mobilisation. La définition de ces cibles est essentielle, car elle va permettre à la gouvernance du projet de déployer des actions de communication adaptées précisément aux objectifs attendus. Cette phase du projet de mobilisation demeure primordiale dans la mesure où elle permettra également de ne s'adresser qu'aux personnes potentiellement intéressées par la procédure et d'éviter des "pertes", compte-tenu des coûts des prestations et supports de communication généralement très élevés.

Dans le cadre de l'actuelle procédure, il a été retenu par l'équipe projet de s'attacher trois grandes cibles pour la mobilisation des acteurs et communication extérieure :

1. Les acteurs institutionnels :

- Collectivité territoriale, Intercommunalité, Municipalité, Services de l'Etat et autres établissements publics, etc. ...)

2. Les partenaires à la candidature :

- Entreprises, associations, clubs service, mécènes, ...

3. Le grand public :

- dont les scolaires autour des objectifs de l'EDD, particulier, porteurs de projets, ...

La mission Unesco dans la Presse...



ENVIRONNEMENT

le rendez-vous FRANCE-ANTILLES du vendre di

Nouvelle étape vers le patrimoine mondial de l'Unesco

La mission Unesco Martinique a été entendue cette semaine par le Comité national des biens français, à Paris.

par le Comité national des biens français,

a décision Martirique aurait sobris
le cosmité « par son
implication, un détercitination, son engagement
et not opoit d'équipe ». En
confirme de Paris. Els y
confirme de Paris.

Le y
confirme de Paris.

Le y
confirme de Paris

Le y
confirme

Le y



65 biens dans la Caraibe

Bestirin a rialifiante sa superiori de de diveloppement dam su depli du desser de care didature en ferviere 2018 a. A risea quelle esta tratalement prèvue a l'Inscisso 2021.

« Jui insi la pression sur les riquipes et man multiplioni les ridunitoris cui il sous liuris particules de la valeur du biari, nera acces de la riginar de la rigi



outlie 5 strate (Main Petr Moure Green) in grendest de PMM, fabrie Rigadet-Rose (arthr ferbrigge) et le profesione Alex: Chausables (d'excluse str Martinique) et la professeur Mex. Classichtes (d str Penithet de physique chi globe de Paris), musicia

III TROIS QUESTIONS A

JEAN-RAPHAEL GROS-DÉSORMEAUX.

chargé de récherche au CMRS

« Une validation nationale avant la validation internationale »

Jests-Rechard Gran Descriptorum est charge de techerche au CNRS et le constanteur scientifique de la Mission Unesco Mercinque Il nous replique les etipes de cette demarche compliquee.



destructive complequee.

Se qui est commission l'épispe tradesigne Unicole di sia montre son au signar l'hai dans le processo d'un dans le processo l'Out d'Arche de composité de Celime Coing, Calaradia Maracon et hauve.

Life est composité de Celime Coing, Calaradia Maracon et hauve.

Life est composité de Celime Coing, Calaradia file et celime l'autre de l'un inscribins le la limit réductive l'autre de la limit réductive l'autre de la limit de l'autre de l'

Pear Tentant, your difference dans or disoler on storage cultional, no obsessed transpile? Out, car'd y a plastician pro-lears do or reterns type de projet qui se positionescrii nar le centrare l'asquis. En aveil 2016, reun exern-co aux melitari equi ovest pour objecté de trons situer par rappethaux autres pro-pats hunçais Critari un peu-soneme an estandarente. Nacio Assum en di processi-rapport fanontife la 11 selebate, nome arte nici di produceri escolici un peuto in Delatarialen de calmana, rabernelle escopiamente, rifercio ercort. L'ilari une valutationi un obrusa culti-nai prise querinata, la dis-idera solici posti la candidata per solici posti la candidata la refiziera de actus audikin-serollori postilla, rifercia il serollori postilla, rifercia il postilla rifercia postilla postilla postilla per serollori per ser sendient positils, retroes/ non revens non d'efficiel.

B la graduire dispe? Ca sera in relidation dra primature de bien. Cred remove une dispe qu'il bache vollière un révent redirent pour que le proiet soit prime de particules in contratte de la comma de la comma de la comma promission de la comma mondral de l'Unisse, 3 y a loit types de biene claude. tois types de blets classés : les l'ácts culturds, les biers saturds, les bires rations. Nean even condition on an him cutard.



PRECHEUR/CARBET Le Parc Naturel informe sur le projet Unesco

Ce soir, la rarowne organisée par le Pair Naturel de Watterque dans le cadre du projet d'inscription des eines volvaniques et forestères de Martinique au patimionne Mandial de l'UNESCO ainsi que sur le projet de réhistration de l'aire d'accuei de l'Nieron, fait escale au Carbet Vendredi denner, une première rencontre s'était tenue au Précheur.

2014. Otto-drope of the control of t

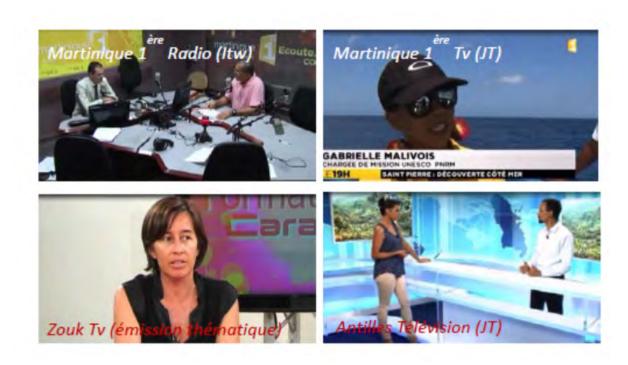
tous ensemble La tirre contribution de la proposition according un stact décid dans le present me qui rangage. Elle set material décident de passe material de la contribution passe

de Martinique du Pourmet, une première remointre s'était benue au Précheut.

Cou à la puis filies d'unier de première précontre de la le Rédeux Arathe, par solutiones une mouver unière de précente de propose de dies et mouver unière de précente de propose de la legit d'une puis d

ore published arest experiment the program of development for them Prinquis program de development to the published in the published in development to the program of the published and a published to the published and a published to the published and a pu

- La mission Unesco dans les médias .



- Lancement le vendredi 21 septembre 2019 de la campagne média "Martinique Merveille du Monde" et déclinaison de l'identité visuelle de la candidature de Martinique :





II 1 U. PERSPECTIVES 2019

Les principaux enjeux de l'année 2019 sont d'ores et déjà clairement définis :

- → Reprise du dossier au format "format UNESCO", de janvier à juillet 2019
- → Phase de relecture du dossier au format "format UNESCO", juillet/aout 2019
- → Transmission relecture du dossier au format "format UNESCO" au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, le 15 septembre 2019
- → Transmission préalable du dossier "format UNESCO" au Centre du Patrimoine Mondial pour contrôle, le 30 septembre 2019
- → Dépôt du dossier Martiniquais par la France au Centre du Patrimoine Mondial en janvier 2020

II 1 V. LES GRANDES DATES DE LA PROCÉDURE À RETENIR (2010-2019)

- → Mai 2010 : Proposition du député MARIE-JEANNE d'inscription de la Montagne Pelée à l'UNESCO ;
- → **2011** : Lancement du projet par la collectivité régionale ;
- → **Juin 2014** : Inscription sur la liste indicative de la France du bien martiniquais les "Aires volcaniques et forestières de Martinique" ;
- → Avril 2016 : Audition intermédiaire d'évaluation du dossier de candidature de la Martinique devant le Comité National des Biens Français au Patrimoine Mondial ;

- → Octobre 2016 : Validation de la Déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle du dossier des "Aires volcaniques et forestières de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique" devant le Comité National des Biens Français au Patrimoine Mondial :
- → **Avril 2017** : Validation de la méthodologie de définition du périmètre devant le Comité National des Biens Français au Patrimoine Mondial.
- → Octobre 2018 : Validation de la complétude du dossier de candidature de Martinique en vue d'un dépôt officiel à l'UNESCO
- → **Janvier à septembre 2019 :** reprise du dossier au format UNESCO

II 2. L'OBSERVATOIRE MARTINIQUAIS DE LA BIODIVERSITE

II 2 A. GÉNÉRALITÉS ET CONCERTATIONS

II 2 A a. Généralités sur l'OMB : rappel des missions et fonctionnement

L'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité (OMB) est né d'un besoin partagé par les acteurs œuvrant dans le domaine : disposer d'un outil de mutualisation des connaissances relatives à la biodiversité de notre île et d'aide à la décision pour les politiques publiques.

Ainsi, suite à une phase de préfiguration, l'OMB a été installé, en 2015, en tant que dispositif multi-partenarial animé par le Parc naturel de Martinique (PNM) et composé de 41 membres. L'ensemble des membres a signé une charte de fonctionnement reprenant les missions de l'Observatoire, son organisation et son fonctionnement.

Les missions de l'OMB sont les suivantes :

- → Centraliser et diffuser les connaissances sur la Biodiversité de la Martinique
- → Suivre l'état de la Biodiversité via des indicateurs
- → Identifier les manques à l'amélioration des connaissances et proposer des actions
- → Identifier les menaces et pressions s'exerçant sur la Biodiversité
- → Accompagner les collectivités et les acteurs locaux (publics, privés)
 à la prise en compte de la Biodiversité
- → Identifier des moyens de valorisation de la biodiversité

Les champs pris en compte sont les suivants :

- ✓ La diversité biologique (terrestre, aquatique et marine), tout taxon (espèces communes, rares, espèces exotiques envahissantes, etc.)
- ✓ La géodiversité,
- ✓ Les interactions entre la société et la biodiversité,
- ✓ La biodiversité sauvage et la biodiversité domestique sont prises en compte.

II 2 A b. Charte de fonctionnement : formalisation du partenariat

Lors de la phase de préfiguration, une proposition de charte de fonctionnement a été amendée en collaboration avec l'ensemble des partenaires. Ces travaux ont abouti à une version répondant aux attentes émises et aux prérogatives de l'Observatoire.

Au sein de cette charte figurent les articles suivants :

- 1. Contexte
- 2. Objet
- 3. Missions de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité
- 4. Les valeurs partagées
- 5. Organisation et fonctionnement
- 6. Règles de partage de données
- 7. Engagements des partenaires signataires de la charte
- 8. Révision de la charte
- 9. Conditions d'adhésion à la charte
- 10. En cas de cessation du projet

Les 41 membres signataires sont les suivants (au 1er janvier 2019) :

- ✓ Les collectivités : Collectivité Territoriale de Martinique, PNM, CACEM, CAESM, CAP NORD
- ✓ Services déconcentrés de l'Etat : DEAL, DAAF
- ✓ **Etablissements publics et organismes de recherche** : ODE, ONF, Conservatoire du littoral, Agence des 50 pas géométriques, ADDUAM, IFREMER, CNRS, CIRAD, SMPE (AFB/ ONCFS), PARM.
- ✓ Chambre consulaire : CCI
- ✓ Instances consultatives : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, Conseil Scientifique et Culturel du PNM
- ✓ Associations: AMAWECA, ASSAUPAMAR, Le Carouge, APNE, A. SEVE, SEPANMAR, Conservatoire botanique de Martinique, Comité de la randonnée pédestre de Martinique, Fédération départementale des chasseurs, Fédération départementale des pêcheurs en rivière, Fédération Martiniquaise de la pêche plaisancière et de loisirs, FREDON, Jeune chambre économique de la Martinique, Martinique Entomologie, Nature Enfant et Avenir, RIVELO, Association des Amis du PNM, AQUADOM, Carbet des sciences, Réseau TRAMIL.

II 2 A c. Concertation part

En 2018, le PNM n'a pu organiser de ré sur un projet phare pour la préservatic des Volcans et forêts de la Montagne F de l'UNESCO.

Pour l'OMB, les efforts se sont ainsi des réseaux sociaux, l'élaboration d'u recrutement des deux agents prévus d l'Agence Française de la Biodiversité.



II 2 B. POURSUITE DES / 2016-2017 : "DÉVELOPPER DES OUTILS INNOVANTS DE MUTUALISATION ET DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES"

L'objectif du programme FEDER "Développer des outils innovants de mutualisation et de diffusion des connaissances" est de développer des outils innovants afin de mener à bien la mutualisation et la diffusion des connaissances ainsi que l'aide à la décision dans le cadre des politiques publiques. Le coût total de l'opération est de 500 000€ pour une durée initiale de deux ans. Ce programme, qui a débuté en 2016, s'est poursuivi en 2018.

Le programme est composé de huit actions :

- 1. Mettre en ligne un site internet sur la Biodiversité et les acteurs locaux œuvrant dans le domaine
- 2. Centraliser les données relatives à la Biodiversité au sein d'un système d'information
- 3. Animer un réseau des acteurs de la Biodiversité
- 4. Développer les interactions entre l'OMB et l'élaboration des stratégies régionales et nationales prenant en compte la Biodiversité (Stratégie régionale de biodiversité, schéma régional de cohérence écologique, schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, etc.)
- 5. Traiter les données recueillies et produire des synthèses
- 6. Accompagner et sensibiliser les acteurs publics et privés à la prise en compte de la Biodiversité
- 7. Communiquer sur la Biodiversité de Martinique et sur l'OMB
- 8. Communiquer sur le projet auprès des salariés du PNM

Au sein de ce programme, il s'agit de mobiliser trois agents aux profils très différents afin d'assurer une mise en œuvre efficace et adaptée des actions : un agent pour la coordination, l'animation et la gestion de la concertation et des partenariats, un agent pour la mise en place du système d'information et l'accompagnement des 41 membres à la structuration de leurs données, et un agent pour la création du site internet et la mise en œuvre de l'ensemble des actions de communication.

Le 5 novembre 2018, les deux agents "chargé de mission - communication OMB" et "chargé de mission-système d'informations OMB" ont été embauchés.

Les co-financements prévus ont été validés.

Des demandes de subventions complémentaires ont également été transmises aux trois communautés d'agglomération à hauteur de 20 000 € chacune. La CACEM a répondu favorablement en 2018, à hauteur du montant sollicité, réduisant ainsi l'autofinancement du PNM qui s'élève donc à **98 798.50**€.

Ainsi, compte-tenu de la validation du programme FEDER en fin d'année 2016 et de la signature de la convention en décembre 2017, les dépenses prévues pour la première année avaient été majoritairement décalées en 2017 et 2018. Compte-tenu de l'embauche des agents en novembre 2018, les actions du programme se poursuivront jusqu'en novembre 2020.

II 2 C. LANCEMENT DU SITE INTERNET DE L'OMB

II 2 C a. Elaboration du site internet

Adresse du site : <u>www.biodiversite-martinique.fr</u>

Le PNM a élaboré le site en se basant sur les attentes et recommandations des membres, recueillies en réunions et ateliers spécifiques. Le prestataire CTD consulting a réalisé la conception de l'outil.

L'année 2018 a permis le développement et la mise en œuvre de l'espace collaboratif privé, ou extranet, pour les membres de l'OMB et les autres structures participant à des projets partenariaux. L'extranet sera un outil permettant la mise à disposition des documents relatifs à l'OMB (CR de réunions, diaporamas- l'ensemble des documents composant la Dropbox OMB), créer des agendas partagés, créer des groupes thématiques dont les membres auront la possibilité de partager des documents, un agenda et suivre l'avancement de projets liés à la Biodiversité.

II 2 C b. Alimentation du Site internet



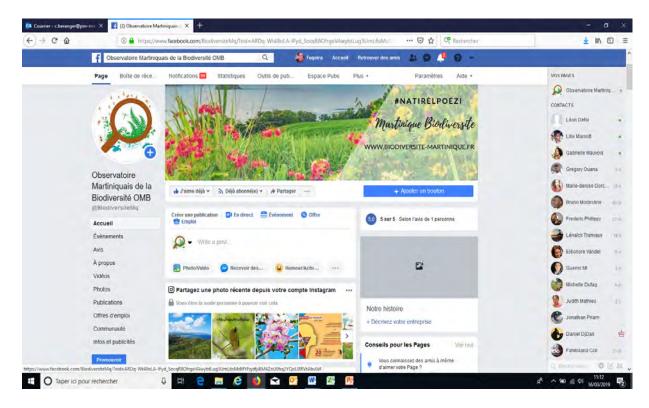
En 2018, la page d'accueil du site a été alimentée de plusieurs actualités tournantes traitant des sujets suivants :

- → Annonces d'événements organisés en Martinique : congrès Réserves Naturelles de France, RDV aux jardins, randonnées et balades nautiques du PNM, JMZH, Forum Bodlanmè, fête de la science, actions de sensibilisation des membres, Sorties ornithologiques de l'Association Carouge, conférences (CTM, Martinique Entomologie, ODE, Madibenthos, etc.).
- → Koutzyé sur des espèces (petit article présentant une photo et un petit paragraphe de présentation) : chauves-souris, Ananas sauvage, tortues marines, Allobate de Martinique, Matoutou falaise, scorpions, papillons de jour, Glisérya.
- → **Consultations publiques**: consultation publique sur l'eau (ODE).
- → **Retours sur événements** : actions du PNM.
- → Informations sur les labellisations et avancement de dossiers d'inscription : labellisation forêt d'exception, UNESCO, etc.
- → Offres d'emplois (PNM, Parc Marin de Martinique, Conservatoire du littoral).

Au -delà du flux d'actualités, différents menus ont été alimentés :

- → "L'OMB": ajout de 3 éditos, d'une présentation de chacun des membres et de textes présentant les missions et fonctionnement de l'OMB.
- → "Biodiversité et acteurs" : différents articles d'actualités ont été indexés aux sous-menus de cette rubrique.
- → **"Se documenter"** : de nouveaux rapports ont été intégrés à la bibliothèque numérique ; la brochure de présentation 2017-2018 de l'OMB a été ajoutée.
- → "Observer": près de 50 photos ont été ajoutées au sous-menu "en images", elles ont été transmises gracieusement par des photographes naturalistes, membres de l'OMB ou non. Le FEDER prévoit l'achat de photos. En ce sens, une base de données photos naturalistes renseignée (photos identifiées et géolocalisées) a fait l'objet d'un devis de l'Association ICNC. La prestation sera réalisée en 2019. D'autres acteurs seront sollicités en 2019 pour fournir des prestations similaires.
- → "Agir" : les actualités ont alimenté ce menu ;
- → "Agenda": 66 événements ont été ajoutés à l'agenda;
- → "Koutzyé": 3 articles supplémentaires ont été rédigés.
- → "Vous avez dit Biodiversité" : les 5 menus ont été complétés.

II 2 C c. Alimentation des réseaux sociaux



En mai 2017, parallèlement au lancement du site internet, un compte Facebook a été créé. En 2018, des comptes Instagram, Twitter ainsi qu'un compte LinkedIn ont été ajoutés aux réseaux sociaux couverts par l'OMB.

Facebook.

En décembre 2018, on comptabilisait 297 "followers" (personnes qui suivent la page OMB). En mars 2019, ce nombre atteint 347. Les articles connaissent en moyenne une portée de 140 personnes touchées et un nombre de clics s'élevant à 20.

En 2017 et 2018, près de 100 articles ont été publiés. On comptabilise une moyenne de 7 likes par publication postée.

Les sujets suivants ont été mis en valeur :

- → Les menus du site internet de l'OMB (acteurs de la biodiversité, la faune, la flore, les missions de l'OMB, etc.)
- → Annonces d'événements organisés en Martinique : relais des actualités et des événements de l'Agenda du site internet.
- → Koutzyé sur les espèces figurant sur le site internet.
- → **Relais d'articles de Facebook** sur des recherches d'identification d'espèces : flore, oiseaux.
- → **Consultations publiques :** création de la Réserve naturelle territoriale de Génipa, Consultation publique sur l'eau (ODE).
- → **Retours sur événements :** Madibenthos, activités de l'ONF, actions du PNM.
- → Informations sur les labellisations et avancement de dossiers d'inscription : labellisation forêt d'exception, UNESCO, etc.
- → **Transmission de contenus photos et vidéos** valorisant les espaces naturels et les espèces de Martinique.
- → **Appel à participation** : recherches d'espèces, appel à bénévolat (Réseau tortues marines Martinique).

- → **Articles thématiques :** information hebdomadaire sur la biodiversité dans le monde (#Biodivintheworld), article rédigé par l'OMB faisant le lien Biodiversité/ société (#Biodivsociety), etc.
- → **Relais d'informations locales et nationales :** articles de Martinique 1ère, de sites nationaux traitant de la biodiversité.
- → Offres d'emplois postées sur le site.

Dans les articles postés, les plus consultés ont été les suivants (Portées et Clics) : vidéo sur les Zones Humides de Martinique (vidéo ODE) : 2900 personnes touchées /109 clics. Parmi les Koutzyé sur des espèces, les plus suivis ont été : les scorpions, la Matoutou falaise, et le Glisérya. Globalement, les articles Koutzyé, les vidéos, certaines photos et certains articles écrits par l'OMB (ex : Arbres de noël antillais) sont fortement consultés. L'appel réalisé auprès du grand public pour transmettre des observations éventuelles de *Epidendrum revertianum* (appel effectué par le Conservatoire botanique de Martinique) s'est également distingué avec 4694 personnes touchées.

Le profil des personnes qui suivent la page Facebook est le suivant :

62% Femmes (22% 25 à 34 ans - 20% 35 à 44 ans)

37% Hommes (10% 25 à 34 - 11% 35 à 44 ans - 8% 45 à 54 ans)

Pays: Martinique 267 ; France hexagonale 65 ; Guadeloupe 12.

Instagram

Lancement le 20 Décembre 2018. 12 publications et 74 abonné.e.s. En moyenne 15 likes par publication.

Twitter

34 tweets et 23 abonné.e.s. En moyenne 2 likes par tweet. Dont 6 retweets.

LinkedIn

37 abonné.e. s ; 12 publications ; en moyenne 4 likes par publications avec des pic s à 10 likes.

II 2 D. VERS UN DOCUMENT D'ORIENTATIONS SUR LA BIODIVERSITÉ

En 2018, les résultats des ateliers organisés en Mai 2017 dans le but de recueillir les enjeux et les priorités d'actions visant à préserver et valoriser la biodiversité et la géodiversité de Martinique ont permis d'alimenter : le plan de gestion du dossier UNESCO Martinique, les travaux du Contrat d'Etudes Prospectives Environnement, un appel à projets de l'Agence française de la biodiversité, les ateliers RABOM (reconquête de la biodiversité en Outre-mer) organisés par la DEAL. Le développement d'interactions entre l'OMB et les stratégies régionales et nationales répond à l'action 4 du programme FEDER.

II 2 E. RÉPONSE À UN APPEL À PROJETS DE L'AGENCE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITÉ (AFB)

En 2018, l'Agence française de la biodiversité a lancé un appel à projets "Initiatives pour la reconquête de la biodiversité dans les Outre-mer". Dans le cadre de l'OMB, le Parc naturel a déposé un dossier à la seconde session de septembre.

Le projet déposé s'intitule "Communiquer efficacement sur la biodiversité de Martinique et ses enjeux de préservation et de valorisation" et intègre le champ "Contribuer à la connaissance partagée et à l'éducation à la nature". Sur une durée prévisionnelle de 24 mois, il s'agit de communiquer sur la biodiversité de Martinique en développant six actions auprès de différents publics cibles: centraliser et diffuser les différentes supports d'information et de sensibilisation existants, réactualiser et rééditer certains de ces supports, créer de nouveaux supports de communication mettant en lumière des enjeux majeurs tels que les espèces exotiques envahissantes ou les espèces menacées, ainsi que des sujets moins connus (biodiversité commune, diversité génétique, etc.), créer des vidéos de courte durée pour une diffusion sur internet pour le grand public et des vidéos plus longues à destination des décideurs afin de mettre en valeur des enjeux tels que les services écosystémiques, et élaborer un classeur pédagogique «Koutzyé sur la biodiversité", décliné en posters sur des groupes taxonomiques précis. Concernant particulièrement les jeunes publics, réaliser des ateliers liant l'information sur la biodiversité et les arts créatifs. Des retours d'expériences sont prévus avec les Antilles-Guyane.

L'intérêt de ce projet a été d'intégrer certaines propositions d'actions émises pendant les ateliers thématiques et taxonomiques de l'OMB.

Le coût total du projet s'élève à 143 200€. Le montant de l'aide sollicitée à l'AFB est de : 57 280€ (soit 40% du coût total). Les co-financements prévisionnels sont les suivants : CTM (57 280€), ODE (14 320€), DEAL (7160€), PNM (7160€).

L'AFB communiquera en mars 2019 sur les dossiers retenus.

II 2 F. COMMUNICATION

BOKANTAJ' SCIENTIFIQUES

Dans le cadre de la communication sur la Biodiversité, deux bokantaj' scientifiques ont été organisés :

> Sur les araignées, en mai 2018, à la Maison de la mangrove- Vatable, Trois-Ilets (événement inscrit au Joli mois de l'Europe) ; 50 participants ; intervenant : Patrick MARECHAL.







> Sur le chant des oiseaux, en juillet 2018, au Château Dubuc- Réserve naturelle nationale de la Caravelle ; une trentaine de participants. Intervenante : Beatriz CONDE, Association Le Carouge.







Le principe du Bokantaj' scientifique, lancé par le PNM en 2016, est d'informer le grand public sur un taxon de la biodiversité en faisant intervenir un expert qui présente le taxon de façon théorique via un diaporama de 45min- 1h puis montre des spécimens directement dans la nature. Depuis 2017, un partenariat entre le PNM et Districultures (distributeurs des ouvrages de PLB éditions en Martinique) permet de mettre en avant des auteurs de livres sur la biodiversité de Martinique et des Antilles.

POSTERS KOUTZYÉ

Deux posters "KOUTZYE", en lien avec les thèmes des Bokantaj' scientifiques (araignées et colibris) ont été édités en 100 exemplaires. D'autres impressions sont prévues en 2019 et 2020 afin de distribuer les documents aux membres de l'OMB et aux établissements scolaires.

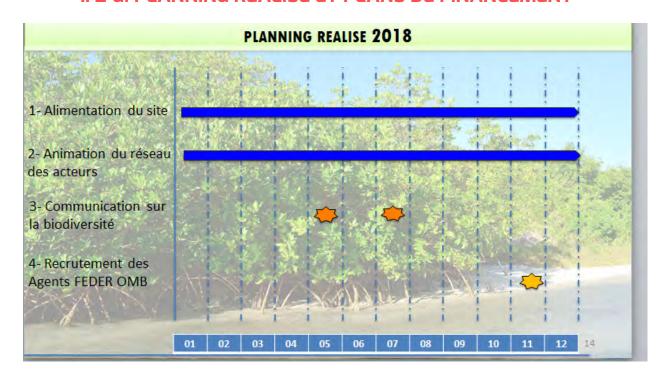




BÂCHE KOUTZYÉ



II 2 G. PLANNING RÉALISÉ ET PLANS DE FINANCEMENT



Une première remontée de dépenses a été transmise aux co-financeurs en Mars 2018.

OMB Fonctionnement 2018- Recettes						
Financeurs Montant (€) Pourcentage (%)						
СТМ	20 000	30.8				
Etat	15 000	23				
Office de l'eau	30 000	46.2				
Total	65 000	100				

ON	OMB Fonctionnement 2018- Dépenses									
Nature de la dépense	Montant (€)	Pourcentage (%)								
Dépenses de personnel (temps partiel)	37 000	56.9								
Dépenses de prestation externes de services	25 000	38.5								
Dépenses de fonctionne- ment	3000	4.6								
Total	65 000	100								

II 3. LE PROGRAMME Life BIODIV'OM

II 3 A. CONTEXTE

Le programme Life BIODIV'OM fait suite au programme LIFE+ CAP DOM, qui, entre 2010-2015 visait à préserver l'avifaune des Outre-mer.

Durant la période 2018-2023, le programme LIFE BIODIV'OM vise à contribuer à enrayer la perte de la biodiversité dans 5 régions ultrapériphériques françaises que sont : la Martinique, la Guyane, Mayotte, La Réunion et Saint Martin.

Ce projet a pour but de développer et de déployer des méthodes concrètes, démonstratives et durables afin de répondre à l'urgence de la perte de la faune, de la flore et des habitats sauvages de ces territoires.

Il cible deux grands objectifs environnementaux :

- 1) Augmenter les populations de 5 espèces mondialement menacées des RUP françaises : Coracina newtoni (Échenilleur de La Réunion), Ardeola idae (Crabier blanc) à Mayotte, Epinephelus itajara (Mérou géant) en Guyane et à St-Martin et Epinephelus striatus (Mérou de Nassau) à St-Martin et Ramphocinclus brachyurus brachyurus (Moqueur gorge-blanche) en Martinique.
- 2) Renforcer la conservation des habitats importants et des sites majeurs européens pour les espèces menacées :
 - En luttant contre les Espèces exotiques envahissantes (EEE) : les savanes de Guyane, un des habitats les plus menacés d'Europe, sont principalement fragilisées par Acacia mangium et Melaleuca quinquenervia. Plusieurs espèces de l'objectif 1 souffrent également de la prédation exercée par les EEE comme Felis catus, Herpestes auropunctatus, Pycnonotus jocosus, Rattus norvegicus et Rattus rattus.
 - En protégeant les sites importants pour les espèces mondialement menacées de l'objectif 1.

Le Life BIODIV'OM est le premier projet Life qui implique 5 RUP françaises et qui est porté par 5 associations de protection de la nature (LPO, GEPOG, GEPOMAY, SEOR et l'AGRNSM), un Parc national à La Réunion et un Parc naturel régional en Martinique.

Budget total : 5 578 171 €

Financements: 59%

Union européenne ; 10%

MTES: 31% Autres financeurs.

II 3 B. SYNTHÈSE DES POINTS ABORDÉS LORS DU SÉMINAIRE DE LANCEMENT DU PROGRAMME LIFE BIODIV'OM

Du 18 au 23 novembre 2018, s'est tenu dans les locaux de la LPO à Rochefort, un séminaire technique visant à préparer le démarrage des actions qui seront mises en œuvre dans le cadre du programme, sur la période 2018 – 2023.

Les représentants de 5 RUP françaises (Réunion, Mayotte, St-Martin, Martinique, Guyane) ainsi que la LPO France, coordinateur national du programme, étaient présents.



Le PNM, coordinateur régional du programme en Martinique, était représenté par Christelle BE-RANGER, chargée de mission Observatoire Martiniquais de la Biodiversité et Thomas ALEXAN-DRINE, gardien de l'environnement.

Le séminaire s'est déroulé en 5 journées thématiques (cf. annexe 1 : programme du séminaire).

Jour 1

Ouverture du séminaire par Dominique ARIBERT, directrice du pôle Protection de la Nature et Colombe VALETTE, cheffe de l'équipe International et Outre-Mer (LPO).

L'objectif de cette journée était globalement de faire connaissance de l'équipe du projet et de présenter les grandes orientations du programme Life BIODIV'OM.La volonté de créer des liens forts et durables avec les acteurs des Outre-mer, hotspots de la biodiversité, a été soulignée. A ce titre, un "réseau Outre-mer" a été créé et est animé par la LPO : il est constitué des représentants associatifs des RUP françaises.

En Martinique, l'Association Le Carouge, en tant que représentant local de la LPO, est membre de ce réseau.

☐ PRÉSENTATION À TOUR DE RÔLE DES 5 AXES DE TRAVAIL DU LIFE+ BIODIV'OM PAR CHACUNE DES RUP :

RUP	Espèce(s) cible(s)	Objectifs	Principales actions
St Martin	Mérou Géant et Mérou de Nassau	Restaurer et réhabiliter les populations de Mérous.	Création d'une Aire Marine Édu- cative et d'un réseau participa- tif avec les acteurs de la mer.
Guyane	Mérou Géant et "Savanes"	1) Gestion concertée et durable du Mérou Géant.2) Protection des savanes contre les EEE.	1) Mobilisation d'enquêteurs issus du monde de la pêche. 2) Rédaction et mise en œuvre de plans de lutte. Favoriser l'usage d'espèces indigènes (lien avec les pépiniéristes et aménageurs).
Mayotte	Crabier blanc	Conservation de l'espèce : Mayotte abrite 10% de la pop. mondiale nicheuse.	Étude de l'impact des rats sur l'espèce (pièges photos) et mise en œuvre de la lutte contre ces EEE.
			1) Lutte contre les prédateurs sur les zones de nidification de l'espèce (rat, mangouste, manicou). 2) Concertation avec les pê-
Martinique	Moqueur gorge- blanche	Conservation de la population nicheuse sur la Presqu'île de la Caravelle.	cheurs pour trouver des pra- tiques alternatives à la coupe de gaulettes pour la fabrication des nasses.
			3) Concertation avec les agri- culteurs pour créer un corridor écologique entre l'Est et l'Ouest de la Presqu'île.
		Poursuivre les actions enta-	1) Poursuite de la mise en œuvre du protocole de pié- geage des EEE.
La Réunion	Échenilleur ou "Tuit- Tuit"	mées pour la restauration des l'espèce et étendre le territoire de la lutte contre les EEE.	2) Translocation de jeunes de "Tuit-Tuit" sur de nouveaux territoires.
			3) Lancement de la lutte contre l'oiseau exotique, le Bulbul.

> Introduction à la méthode TESSA

Présentée par Florent BIGNON, responsable de projet Outre-mer à la LPO.

La méthode TESSA (Toolkit for Ecosystem Service Site-based Assessement) sera utilisée dans le cadre de l'action D6 "Évaluer l'impact environnemental du projet", afin d'évaluer les services écosystémiques des espèces/habitats ciblés par le programme Life BIO-DIV'OM et de rendre compte de l'efficacité de ce dernier. Elle permet ainsi d'aider à la prise de décision en faveur de la biodiversité. TESSA comporte également un "volet sensibilisation", permettant ainsi d'impliquer les populations locales dans l'évaluation écosystémique. Florent BIGNON a présenté les principales deadlines de cette action (D6), et a fait le lien avec l'action D7 "Évaluer l'impact socio-économique du projet".

Les agents concernés du PNM, ainsi que les partenaires locaux intéressés par le sujet des services écosystémiques, seront formés par la LPO sur l'utilisation de TESSA, du 14 au 17 janvier 2019 en Martinique (le programme détaillé sera transmis ultérieurement).

Jour 2

> Stratégie de communication

Les participants ont choisi un logo pour identifier le programme Life BIODIV'OM, puis Florent BIGNON a présenté les livrables attendus dans le cadre de l'action E1 "Sensibiliser à la biodiversité menacée des 5 RUP françaises" (site Internet dédié au Life BIODIV'OM, brochures, vidéos, etc.)

Les modalités de mise en ouvre de l'ensemble de ces outils de communication sont détaillées dans le rapport de présentation du projet.

> Formation Budgétaire

cette formation a été dispensée par Grégory GARANDEAU, comptable à la LPO, spécialisé sur les fonds européens. Il a expliqué les principales modalités à respecter pour effectuer les remontées financières à la CE via la LPO (justificatifs attendus selon la nature des dépenses, règles de remplissage des "fichiers MEP" et des feuilles de temps, etc.)

Une remontée financière sera effectuée tous les 6 mois par les bénéficiaires associés :

- 15 juillet pour les dépenses de janvier à juin.
- 1er janvier pour les dépenses de juillet à décembre.

Une réunion bilatérale (LPO/PNM) s'est tenue avec Grégory GARANDEAU afin d'éclaircir le budget prévisionnel et d'obtenir des précisions sur la réalisation des remontées de dépenses, au regard de la gestion de la comptabilité du PNM (comptabilité analytique, TVA, etc.).

> Présentation des Bases Faune

Présentation des bases Faune par chacune des RUP concernées : elles permettent de saisir des données d'observation de la faune sur un portail internet dédié.

Dans le cadre du Life + CAP DOM, 3 bases ont déjà été développées dans les DOM : Faune-Guyane, Faune-Réunion et Faune-Martinique. Cette dernière est administrée et animée par le PNM. Durant le Life BIODIV'OM, Faune-St Martin et Faune-Mayotte seront mises en place.

Présentation de la base Faune-France (par Philippe JOURDE et Laurent COUZI de la LPO), créée en 2017 et dédiée à la restitution des données naturalistes de la faune à l'échelle nationale.

N.B. Laurent COUZI de la LPO France est le relais des Outre-Mer au sein du COPIL de Faune-France.

Différentes questions ont été abordées quant aux modalités de gestion, d'administration et d'animation de ces bases. Des pistes d'amélioration ont également été proposées afin d'harmoniser les interfaces des bases Outre-mer avec celle de Faune-France. **Jour 3**

> Séance de travail LPO/ PNM/ Le Carouge au sujet de la base "Faune-Martinique"

L'objectif était d'optimiser le développement du site Faune-Martinique et de revoir la convention LPO/ PNM/ Biolovision pour formaliser le partenariat existant.

> Méthodes d'animation de réunions selon une approche participative

D'après la formation IFREE suivie par des agents de la LPO, Delphine MORIN a présenté les différentes techniques utilisées (brise-glace, métaplan, world café, etc.).

Jour 4

> Présentation du Life+ Vison d'Europe- Terrain

La LPO porte d'autres programmes Life dont le Life+ Vision d'Europe. Le contenu a été présenté et une sortie terrain a permis d'observer les techniques de piégeage et de suivi.

> Réunion du réseau associatif Outre-mer

Pas de participation du PNM car cette réunion était la suite de la 1ère réunion qui a eu lieu en avril 2018, à Rochefort, dans le but de constituer ce réseau associatif animé par la LPO. L'Association Le Carouge, en tant que relais de la LPO en Martinique, y a participé.

Jour 5

> Synthèse générale du séminaire

Chaque participant a donné son retour sur le séminaire et informé des actions qu'il réalisera dans le cadre du Life en rentrant dans son territoire.

II 3 C. LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE RECRUTEMENT D'UN CHARGÉ DE MISSION DÉDIÉ AU PROGRAMME AU SEIN DU PNM

La mise en œuvre du programme Life BIODIV'OM en Martinique nécessite le recrutement d'un agent travaillant à plein temps au sein du PNM et chargé de la coordination de ce projet d'envergure.

La démarche de recrutement du chargé de mission dédié au programme (chargé de mission 1) a débuté au mois d'octobre 2018 : l'offre d'emploi a été diffusée sur nos sites internet et les pré-sélections se sont déroulées en octobre.

Intitulé du poste : chargé de mission "Faune" - coordinateur du programme Life BIO-DIV'OM en Martinique (cf. annexe 2 : fiche de poste).

II 4. LE MISSION VALORISATION DES FORETS

II 4 A. RESTAURATION HYDRAULIQUE ET ÉCOLOGIQUE DE L'ANCIEN LIT DE LA RIVIÈRE-LÉZARDE

La restauration hydraulique et écologique de l'Ancien lit de la Rivière-Lézarde est inscrite au contrat d'objectifs 2018-2020 signé entre la Ville de Ducos et le PNM.

A la suite du premier Comité Technique qui s'est tenu le 15 novembre 2018 et d'une visite de terrain le 19 décembre 2018, il a été convenu avec l'ensemble des partenaires (ONF, ODE, DEAL, Ville de Ducos, CACEM, CAESM) de se concentrer dans un premier temps sur l'entretien du Canal Bobi afin de diversifier l'offre de la découverte de la mangrove au départ de Canal Cocotte. Ces travaux seront exécutés courant 2019.

Les travaux de restauration hydraulique et écologique de l'Ancien lit de la Rivière-Lézarde seront programmés suite à la restitution de l'étude-diagnostic, commandée par la CAESM.

II 4 B. AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT LACUSTRE DU GALION

Le PNM, en tant que gestionnaire des espaces du Conservatoire du Littoral porte un projet de valorisation de la Forêt Lacustre du Galion. Ce site présente un intérêt biologique indéniable, étant donné la présence de la plus grande surface de Mangle médaille (*Pterocarpus officinalis*) de Martinique. Le site possède également un patrimoine archéologique intéressant par sa présence de roches gravées.

Le 16 novembre 2018, une réunion technique a permis de rassembler l'ensemble des partenaires pour définir les grandes lignes du cahier des charges.

II 4 C. CRÉATION D'UNE FORÊT MARÉCAGEUSE À DUCOS

L'étude de "Faisabilité de la restauration hydraulique et écologique de la Rivière la Manche et de la mangrove associée – Etat des lieux et fiches actions", réalisée par BURGEAP en 2012 pour le compte du PNM, avait mis en évidence la potentialité de recréer une forêt marécageuse à la confluence entre la Rivière Pierre et la Rivière La Manche.

Le 18 décembre 2018, la DPAT a répondu à l'appel à projet du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire : "Réduction de l'impact des pollutions sur les récifs coralliens dans les Outre-Mer", avec cette action.

En effet, une partie des sédiments charriés par la Rivière la Manche et par le canal de la Rivière Pierre pourra se sédimenter en zone de forêt marécageuse lors d'épisodes de crues. Cette forêt marécageuse pourra faire office de zone d'expansion des crues sur une superficie d'environ 2,8 hectares. Enfin, la création de cette forêt permettra la reconstitution d'une ripisylve sur près de 400 mètres de berges.

Cette action consiste à acquérir du foncier, collecter des graines et des plans de Mangle médaille de la Forêt Lacustre du Galion, de préparer le site et de réaliser les plantations.

Les résultats de cet appel à projets nous seront communiqués d'ici le 7 mars 2019. En cas de réponse favorable, un déplacement en Guadeloupe pourrait être organisé afin de rencontrer les agents du Parc National de Guadeloupe qui ont réussi à développer des outils et des méthodes pour la reconstitution de la forêt marécageuse des Abymes.

II 4 D AUTRES ÉVÈNEMENTS DE 2018

- > **22 novembre 2018 :** Participation au Séminaire des Acteurs de l'Eau organisé par l'Office de l'Eau
- > **24 novembre 2018 :** Présentation de la Mangrove de la Réserve Naturelle Nationale de la Caravelle à l'occasion d'une sortie grand public organisée par la DAT.

II 5. LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DE LA PRESQU'ILE DE LA CARAVELLE

Créée le 2 mars 1976 par arrêté ministériel, la Réserve Naturelle Nationale de la Presqu'île de la Caravelle (RNNC) fut la première RNN classée en Outre-Mer au titre de la loi de protection de la nature du 10 juillet 1976. Sa superficie est de 388 ha, dont 257 ha propriété du Conservatoire du littoral. Elle fut classée pour trois critères : valoriser une mosaïque de paysages, témoigner d'un patrimoine géologique à travers les plus anciennes terres émergées de l'île et préserver une grande biodiversité dont l'oiseau Moqueur gorgeblanche, *Ramphocinclus brachyurus brachyurus*, sous-espèce strictement endémique de la presqu'île de la Caravelle.

Le Parc Naturel de Martinique (PNM) en assure la gestion, la préservation et la valorisation grâce à une équipe constituée de gardiens de l'environnement, d'un conservateur et d'un directeur au sein de la Direction de la Protection et de l'Aménagement du Territoire (DPAT).



II 5 A. POLICE DE LA NATURE PO

La surveillance et les actions de police sur la RNNC ont mobilisé les gardiens 234 jours, soit un total de 398 jours agents. Ces actions sont assurées par 9 gardiens dont un à 0,80 ETP (Equivalent Temps Plein), un à 0,60 ETP et les autres de 0,05 à 0,40 ETP. Six d'entre eux sont commissionnés dont trois sont également assermentés.

Afin d'optimiser l'action de Police sur la Réserve et d'assurer les actions prévues dans le plan de gestion (PO1, PO2, PO3, PO6, PO7), cette surveillance est organisée sur la base de plannings hebdomadaires tenant compte des périodes d'affluence (weekends, Pâques, Pentecôte, Tour des Yoles...), des infractions courantes à prévenir (présence de chiens, prélèvements de crabes, d'oursins, de lambis, hors-piste, stationnement anarchique...), des cycles biologiques des espèces (oiseaux marins, tortues marines, Moqueur gorge-blanche), des zones à enjeux...

Malgré les verbalisations et rappels à réglementation, quatre infractions sont récurrentes:

- la circulation hors-piste
- la pêche et la détention de matériel de pêche
- l'introduction d'animaux domestiques
- la présence de ratières (capture de crabes) sur le pourtour de la Baie du Trésor Depuis plusieurs années, la vigilance et la présence du service de Police de la Nature ont ainsi été accrues dans les secteurs à infractions courantes :
 - dans les mangroves pour les chasseurs de crabes
 - sur le pourtour de la Baie du Trésor pour les braconniers d'oursins et de lambis
 - au niveau de l'Anse Météo pour les pêcheurs côtiers
 - sur les sentiers illégaux pour les hors-pistes
 - à l'entrée de la Réserve pour la circulation de chiens et de véhicules à moteur.

Ces mesures ont d'abord eu pour résultat une augmentation du nombre de procédures de verbalisation, faisant passer ces procédures de deux / trois entre 2012 et 2014 à onze en 2017. Néanmoins, grâce à ces mesures, ces procédures sont aujourd'hui en baisse. Quatre procès-verbaux (PV) ont été dressés en 2018, soit bien moins qu'en 2017, 2016 et 2015 avec respectivement onze, onze et huit PV.

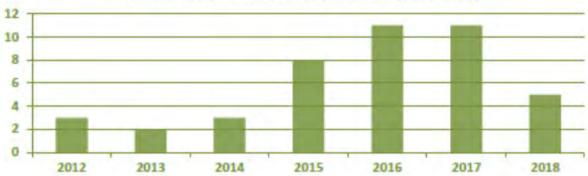
Cette baisse peut d'une part s'expliquer par la prise de conscience des usagers du site d'une surveillance plus importante mais également par une modification du mode d'action (lieux et horaires d'absence des gardiens) et du comportement de fuite des contrevenants.

Toutefois, il faut signaler, voire rappeler, car la situation avait déjà été constatée en 2017, une augmentation de l'agressivité, voire de la violence, de certains contrevenants, notamment ceux réalisant la pêche illégale d'oursins, de lambis et de burgaux.

Ces chiffres incitent à poursuivre ces actions pour l'année 2019, notamment sur les infractions récurrentes. Il est prévu de renforcer nos visibilités et pouvoir de police en effectuant des patrouilles de surveillance communes avec la gendarmerie de La Trinité.

Procédures réalisées ces dernières années





	P	V		Mation des 6-95					
2015	2016	2017	2018	Nature des faits					
2	4	7	3	Introduction de chien					
4	3	2	1	Circulation hors-piste et Pêche					
+	1	-	-	Exercice de la chasse, Détention d'animal non domestique					
-	2	1	-	Circulation et Stationnement de véhicule motorisé					
-	1	-	+	Circulation en dehors des sentiers					
1	-	-	1	Pratique du VTT interdite dans la réserve					
1	+	1	+	Activité commerciale sur la réserve					
8	11	11	5						

5 procès-verbaux dressés en 2018

Numéro	Nature des faits
PV 18-06-23	Circulation hors-piste, pêche et détention de matériel de pêche
PV 18-06-24	Pratique du VTT
PV 18-06-25	Introduction de chien
PV 18-06-26	Introduction de chien
PV 18-12-51	Introduction de chien

13 rapports de constatation rédigés en 2018

Numéro	Nature des faits
RC 18-01-01	Observation d'un Engoulevent coré (Hydropsalis Cayennensis)
RC 18-02-06	Circulation hors-piste, pêche et détention de matériel de pêche
RC 18-02-07	Suggestion de réfection de portion de la Route Départementale 2
RC 18-03-08	Observation du Papillon Memphis (Dominicana luciana)
RC 18-04-13	Constatation d'un feu au sol
RC 18-07-31	Lutte contre la prédation des oiseaux marins
RC 18-07-34	Présences répétées de braconniers en Baie du Trésor
RC 18-08-39	Introduction de chien
RC 18-10-40	Circulation hors-piste, pêche et détention de matériel de pêche
RC 18-11-44	La présence de ratières sur le pourtour de la Baie du Trésor
RC 18-11-45	Dégradations des aménagements
RC 18-12-52	Ouverture de la pêche aux oursins blancs en octobre 2018
RC 18-12-53	Chiens et chats abandonnés

II 5 B. SUIVIS, ÉTUDES, INVENTAIRES SE ET RECHERCHE RE

Plusieurs études ou opérations ont été réalisées dans le but d'améliorer la gestion et les connaissances scientifiques sur la RNNC. Ces missions se sont déroulées sur 58 jours pour un total de 107 jours / agents.

II 5 B a. Conservation du Moqueur à gorge blanche (DiSC

Compte tenu des enjeux de conservation du Moqueur gorge-blanche, le PNM, en collaboration avec le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), réalise sur 3 ans, à compter de 2015, une étude de la variation inter et intra annuelle, de changements environnementaux et de leurs implications sur la conservation de l'espèce, dénommée Dispositif de Suivi des Changements (DiSC), selon 3 volets :

- une analyse de l'évolution de la végétation et de son impact sur la nidification et l'alimentation du Moqueur (SE16), axe écologique ;
- un suivi de l'évolution des activités d'animation et de nature et leur impact sur la survie du Moqueur (SE4, RE2), axe sociologique ;
- le suivi de l'évolution des populations de Moqueur sur une période de trois ans (SE12, SE15), axe biologique.

En complément des dispositifs, ci-dessous, mis en oeuvre en 2017,

- "Record" suit les changements de comportements du Moqueur
- "Canopy" évalue les changements de couvertures forestières
- "Killer" s'intéresse à la régulation des prédateurs (TE7)
- "Catchnig" mesure les changements des variables biologiques du Moqueur

les dispositifs complémentaires suivant ont été mis en place en 2018 :

- "LandUse" suit la fréquentation et les comportements des visiteurs
- "Breeding" suit les changements dans la nidification

Le programme en 2018 s'est organisé en 9 tâches à différents taux de réalisation :

- Tâche 4 : la collecte de données sur le dérangement Après exécution à 70 %, le matériel vidéo ayant été dérobé, compte tenu de la perte financière et de données, ce dispositif a été remplacé par un projet de surveillance accrue à partir de futurs éco-compteurs	40 %
- Tâche 5 : le sexage des Moqueurs Sur 63 individus, on distingue 41 mâles (27 dans la RNNC et 14 à l'extérieur) et 22 femelles (15 dans la RNNC et 7 à l'extérieur)	100 %
 Tâche 6: la parasitologie de Moqueurs Des parasites sanguins n'ayant été détectés que chez deux individus, dont un à la RNNC, la non significativité statistique a conduit à relativiser la nécessité de poursuivre ces analyses 	100 %
 Tâche 7: la conception d'indicateurs Les indicateurs tels que les indices de vigilance, de condition corporelle, de taille efficace des populations, de taille de population, de parenté génétique et de vulnérabilité des nids seront déterminés par les gardiens 	80 %
 Tâche 8: la lutte contre la prédation 10 pièges mécaniques, dont 9 équipés de piège photo, ont mis en évidence la présence de nuisibles tels les rats (n=191), mangoustes (n=34), manicous (n=132) et chats (n=5) sur la RNNC 	90 %
 Tâche 9 : le suivi des nids 10 nids, faisant l'objet d'une surveillance vidéo, n'ont révélé aucun succès reproducteur 	100 %

Ce DiSC en 2018 a sollicité 40 jours (terrain et bureau) pour un total de 74 jours / agents.

II 5 B b. Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC)

Depuis 2012, le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) a pour objectif de suivre la dynamique des populations des oiseaux grâce à un protocole standardisé basé sur la réalisation de points d'écoute et d'observation. Grâce à 63 transects en 2018, il a permis d'acquérir des informations régulières sur l'avifaune, les espèces invasives et les tendances évolutives.

Avec 7 contributeurs, le PNM a suivi 13 transects, dont 2 dans la RNNC (SE13) :

- **le transect "Phare Caravelle"**, au niveau du grand sentier (du parking au Phare), avec 23 espèces pour 173 individus recensés (Voir Annexe2);
- **le transect "Petit sentier RNC"**, au niveau du petit sentier (du départ à la mangrove), avec 15 espèces pour 124 individus recensés (Voir Annexe 2).

Ce suivi a mobilisé 4 jours pour 4 jours / agents.

II 5 B c. Suivi des oiseaux marins et lutte contre la prédation

De l'Ilet Lapin à la Pointe Caracoli évoluent et / ou nidifient des populations d'oiseaux marins. Un contrôle mensuel de l'avifaune marine est réalisé tout au long de l'année sur les secteurs Station Météo, Anse Météo, Grotte au Paille en queue et Pointe Caracoli. Pendant la période de nidification, de mai à septembre en 2018, ces contrôles ont été intensifiés à raison d'un suivi hebdomadaire (SE20, SE21) et ont été accompagnés d'un contrôle de la prédation (TE7).

Suivi des oiseaux marins

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Total. obs.	Moyenne
Sterne fuligineuse	Onychoprion fuscatus	3809	466
Noddi brun	Anous stolidus	305	30
Tournepierre à collier	Arenaria interpres	10	-
Frégate superbe	Fregata magnificens	8	-
Huîtrier d'Amérique	Haematopus palliatus	5	_
Pélican brun	Brown pelican	4	-
Phaéton à bec rouge	Phaethon aetherus	3	-

Aucune observation ornithologue pertinente n'a été recensée aux abords de l'Ilet Trésor.

L'absence notable d'oiseaux marins sur cet îlet est intrigante, notamment si l'on se réfère à la présence d'espèces en nidification (*Onychoprion anaethus* et *Anous stolidus*) par le passé. Deux causes pourraient être envisagées : la présence de nuisibles et / ou le dérangement par la fréquentation touristique et le braconnage (Sepanmar, 2012).

Cette opération a mobilisé 13 jours pour 28 jours / agents.

Lutte contre la prédation

Suite aux constats de prédation, principalement au niveau de la Station Météo étant le site le plus fréquenté par ces oiseaux, un contrôle est effectué en parallèle (TE7). Un dispositif de lutte par piégeage mécanique des prédateurs a été réalisé. L'effort de piégeage et sa régularité ont été renforcés afin de pallier au manque d'efficacité constaté en 2015.

La présence de rats ayant été confirmée lors de la phase de test menée par le PNM en mai 2017, une opération de dératisation a été décidée sur l'Ilet trésor et sur la pointe de la Station Météo afin de réduire la pression de prédation et améliorer le succès reproducteur des colonies présentes. L'îlet Trésor étant considéré comme milieu fermé, à la phase mécanique succède une phase chimique contrairement à la pointe de la Station Météo n'étant pas isolé du reste de la Réserve où uniquement une phase mécanique est réalisée parce qu'il serait impossible d'obtenir une éradication complète des nuisibles et ainsi réduire l'introduction de molécules chimiques toxiques sur le site.

Sur l'Ilet Trésor, la faible présence de rats constatée couplée à l'absence de nidification en 2017, le protocole 2018 ne comporte qu'une longue phase de piégeage mécanique sur la Station Météo du 15 mai au 3 juillet, soit avant la nidification des sternes.

Un total de 30 pièges, contre 35 en 2017, a été posé sur le secteur de la pointe de la Station Météo et a permis, pendant 50 jours contre 22 en 2017, l'élimination de 23 rats contre 10 en 2017 et de 5 mangoustes contre 4 en 2017.

La lutte contre la prédation des oiseaux marins, opération technique de terrain, a sollicité 30 jours pour 46 jours agents.

Malgré cet effort de contrôle de la prédation sur ce secteur, nous constatons une nidification mais pas de succès reproducteur, tout comme les années précédentes. La légitimité de ce contrôle, en termes de coût et de temps agent, se pose ainsi.

II 5 B d. Suivi du milieu marin de la Baie du Trésor

Suite au stage initié par la DEAL et réalisé en étroite collaboration avec les gardiens de l'environnement du PNM en 2015, le protocole de suivi des herbiers et coraux de la baie du Trésor a été expérimenté par ces derniers en 2016 (SE22). Sous réserve d'attribution de financement, ce suivi devrait débuter avec l'extension de la Réserve, en projet (AD10, SE23).

Toutefois, le CNRS ayant fait l'acquisition d'un drone sous-marin, fort de l'étroite collaboration avec le PNM lors de missions scientifiques, une journée test a été réalisée en Baie du Trésor pour une potentielle étude du suivi du milieu marin à l'aide de ce nouvel outil (1 jour / agent) qui pourrait se révéler complémentaire aux actions des gardiens.

II 5 C. TRAVAUX UNIQUES TU, TRAVAUX D'ENTRETIEN TE

Des opérations institutionnelles, techniques de terrain, d'organisation et rédactionnelles liées à la RNNC sont menées. Ces missions techniques ont mobilisé les gardiens durant 44 jours, soit un total de 74 jours / agents auxquels s'ajoutent les 24 jours, pour 73 jours / agents, de l'équipe technique du PNM, soit un total de 68 jours pour 147 jours / agents.

II 5 C a. Entretien des sentiers

L'entretien des sentiers est assuré par nettoyage, ramassage de déchets, coupe d'herbes, petit entretien des équipements (TE1, TE3, TE8, TE9, SE25, TE10), ...

Cinq missions (11 jours / agents) de ramassage de déchets aux Anses du Bout, Météo et du Totem ont été réalisées, résultant à l'évacuation de 143 kg de déchets divers.

Il 5 C b. Travaux de remise en état des sentiers

Les équipes du PNM ont réalisé les tâches quotidiennes d'aménagement et d'entretien des sentiers et équipements de la RNNC tout au long de l'année (TU16).

L'utilisation de sentiers hors-piste par les braconniers et/ou randonneurs a été constatée (PO1). Afin de lutter contre le braconnage (PO6) et réduire le potentiel dérangement pour la faune, dont le Moqueur gorge-blanche, un projet de fermeture des accès de ces sentiers hors-piste par des grillages est envisagé.

II 5 C c. Mobilier et Signalétique

Au cours de leurs patrouilles, les agents du PNM ont recensé l'usure et/ou la dégradation de certaines infrastructures liées à la signalétique ou à l'aménagement de la RNNC :

- Les emmarchements en bois ont subi des altérations dues à la fréquentation, au temps et à la météo. Certaines planches sont abîmées et laissent parfois des tiges métalliques apparentes. Outre l'aspect dégradé impactant l'image de la Réserve, cela pourrait être une cause de blessure pour les visiteurs et agents (TU16);
- Des panneaux indicateurs visant à améliorer l'expérience des visiteurs ont subi des dommages conséquents et sont, ou ne seront bientôt, plus en mesure de remplir correctement leurs fonctions (TE1, TU6);

- Certaines barrières de protection sont également sujettes à l'usure du temps et du climat, laissant à découvert des zones potentiellement dangereuses pouvant porter atteinte à la sécurité du public (TE9);
- Le parking est à réaménager afin de pallier au stationnement non autorisé (TE3)

Des travaux seront réalisés afin de pallier à ces dégâts matériaux et défauts d'aménagement.

II 5 C d. Travaux exceptionnels

La RNNC n'a pas profité de travaux exceptionnels en 2018 (TU7, TU16).

II 5 D. PÉDAGOGIE, INFORMATION, ANIMATION, ÉDITIONS PI

Il 5 D a. Pédagogie, Animation, Information

Des interventions se déroulent sur le territoire de la RNNC dans le cadre d'une part d'un projet pédagogique mis en place entre le Rectorat et le PNM et d'autre part suite aux demandes ponctuelles d'autres organismes, sans oublier la sensibilisation du grand public. Ces interventions permettent à tous de découvrir ces espaces naturels protégés tout en prenant conscience de l'importance du respect de la réglementation en vigueur.

En 2018, un total de 1 173 personnes a été activement sensibilisé.

Il 5 D a1. Interventions auprès des scolaires

Les interventions auprès de scolaires se sont principalement déroulées dans le cadre d'un projet pédagogique mis en place entre les établissements et le PNM. En collaboration avec le service Education à l'Environnement, ces interventions pédagogiques (PI7) ont pour objectif de permettre aux scolaires de découvrir les espaces et les espèces de ce patrimoine naturel tout en étant sensibilisé à la réglementation en vigueur et aux gestes éco-citoyens.

Des écoles de différentes communes (Diamant, Fort-de-France, Morne-Rouge, Robert, Sainte-Marie, Trinité...) ont bénéficié de ces programmes d'activité.

Le PNM a réalisé 15 journées d'activités au titre des classes environnement, avec 15 établissements scolaires (principalement des écoles primaires) pour un total de 873 élèves et 33 jours / agents, contre respectivement 15 établissements, 538 élèves, 15 jours et 28 jours / agents en 2017.

II 5 D a2. Interventions auprès d'adultes, d'associations

Le PNM a également réalisé 14 jours d'interventions, soit 32 jours / agents, pour l'accompagnement et la présentation de la Réserve à des groupes associatifs, des touristes, des universitaires et différents médias pour un total de 300 personnes dont 61 croisiéristes américains pour du birdwatching (PI9).

II 5 D a3. Animations

Les actions de protection de la faune et plus précisément du crabe, crustacé très prisé localement à fins culinaires, ont été mises en lumière le mercredi 07 mars lors du journal télé de ATV sur l'interdiction de le pêcher (ou chasser) à la RNNC malgré l'arrêté autorisant annuellement cette pratique en Martinique du 15 février au 15 juillet.

Dans le cadre du programme des vacances, le "Bokantaj' scientifique : à la découverte des oiseaux de Martinique" a été organisé le jeudi 19 juillet avec 35 participants.

Pour le programme "les trésors des Grandes vacances", le PNM a pu communiquer avec les auditeurs sur la RNNC et les activités du Parc à travers les émissions :

- Journal télévisé le mercredi 15 août du média télé ATV
- "Piscine Party" le jeudi 16 août du média radio RCI
- "Le Grand Rendez-vous" le jeudi 16 août du média radio MARTINIQUE 1ère
- "Vakans O Péyi" le vendredi 17 août du média radio RCI
- "Le Grand Rendez-vous" le vendredi 17 août du média radio MARTINIOUE 1ère
- Journal de 13h le samedi 18 août du média radio RCI

Dans le cadre de ce programme d'Animation (PI14) du Territoire, le PNM a organisé la 10ème "Nocturne de Dubuc" le samedi 18 août, toujours avec la prisée balade nocturne (du Château Dubuc au Phare de la Caravelle) qui a permis de sensibiliser 96 personnes à l'intérêt de la RNNC, parmi les 353 participants de la manifestation au Château Dubuc.

Les 35° Journées Européennes du Patrimoine, sous le thème "L'art du partage", ont permis à plus de 120 curieux de visiter le Phare de la Caravelle les 15 et 16 septembre.

Le 24 novembre, la Direction de l'Animation du Territoire a fait découvrir la RNNC à 80 randonneurs sur le grand sentier enrichie de la visite du Phare de la Caravelle.

II 5 D a4. Information

Dans le cadre des missions de base des gardiens de l'environnement, une information continue est réalisée tout au long de l'année auprès de plusieurs centaines de personnes, soit des personnes en visite (sentiers, parking) ou en situation de pré-infraction (PI10).

Il 5 D b. Communication, Éditions

Le service Communication, en relation avec la Direction Protection et Aménagement du Territoire, met en oeuvre les actions de communication autour des Réserves Naturelles : la réalisation de supports de presse (communiqués, articles, reportages télé et radios...) et les réflexions sur le plan de communication (PI1), la prise de photos (PI4), l'accueil de journalistes (PI9), la tenue d'une page Facebook (PI6), la conception d'outils (PI5)...

En 2018, de nombreux blogueurs et journalistes de presse, notamment des provinces de France et du Congo, ont bénéficié de visites guidées sur les sentiers de la RNNC (PI9).

Par ailleurs, dans le cadre des manifestations diverses organisées par le PNM sur le territoire, le personnel diffuse systématiquement des informations sur les sites gérés par le PNM, dont la RNNC. Pour cela, divers supports de communication (PI6) ont été actualisés et / ou créés en 2018. La RNNC bénéficie ainsi de :

- la visite virtuelle accessible par QR code (ci-contre) et par le lien : https://vr.pnr-martinique.com/

- l'édition d'un nouveau dépliant :





- la création d'une bâche panoramique (3 x 1,55 m) :



Exposition "Escales Outre-mer"

Créée par Océlndia en novembre 2017, l'exposition "Escales Outre-mer" a été inaugurée par Madame la Ministre Annick Girardin le 30 novembre 2017 au Ministère des Outre-mer. Cette exposition est parrainée par l'AFB et placée sous le patronage de la commission française pour l'UNESCO.

À travers le regard de 50 photographes venus de tout l'Outre-mer, l'exposition invite à découvrir la faune, la flore, les espaces naturels protégés et remarquables des 13 territoires, y compris bien sûr la Martinique illustrée sur 3 panneaux parmi les 41 au total. L'objectif est de mieux faire connaître l'Outre-mer français d'un territoire à l'autre, ainsi qu'en France métropolitaine, et surtout de sensibiliser à l'importance de protéger son patrimoine naturel, qui héberge environ 80 % de la biodiversité de notre pays.

Le PNM a été partenaire de ce travail en participant à la conception du contenu et en cédant des photos (PI6). Cette exposition itinérante peut être acquise moyennant budget.



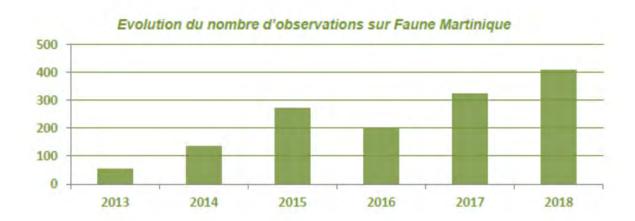
Escales Outre-mer, la France grandeur Nature.

II 5 D c. Veille naturaliste

Mis en place dans le cadre du programme Life+ CAP DOM, le site internet Faune Martinique est depuis juin 2014 administré par le PNM. Faune Martinique est un outil de science participative permettant aux agents du PNM (gardes, conservateur, chargé de mission...) en dehors des missions de suivis scientifiques, associatifs, bénévoles participant à des opérations sur la Réserve ou observateurs divers de saisir leurs données naturalistes sur le site internet (AD20).

En 2018, 408 observations ont dénombré près de 800 individus répartis en 47 espèces d'oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens dans le périmètre de la RNNC et de la Baie du Trésor (Voir Annexe 3). Cet outil représente un atout en termes de collecte et de valorisation des données naturalistes hors protocoles scientifiques, notamment pour l'actualisation des listes d'espèces sur la Réserve. Faune Martinique concentre des données d'observations naturalistes depuis 1950.

Un travail de communication relative à cet outil a été renforcé afin de mieux le valoriser et obtenir davantage de données et de contributeurs.



Nombre d'individus et d'observations sur Faune Martinique

2013	2014	2015	2016	2017	2018	1950-2018
90	205	487	310	550	774	2872
0	0	1	4	2	4	14
2	2	89	2	4	15	115
0	0	0	1	1	0	2
92	207	577	317	557	793	3003
55	134	272	200	323	408	1520
	90 0 2 0 92	90 205 0 0 2 2 0 0 92 207	90 205 487 0 0 1 2 2 89 0 0 0 92 207 577	90 205 487 310 0 0 1 4 2 2 89 2 0 0 0 1 92 207 577 317	90 205 487 310 550 0 0 1 4 2 2 2 89 2 4 0 0 0 1 1 92 207 577 317 557	90 205 487 310 550 774 0 0 1 4 2 4 2 2 89 2 4 15 0 0 0 1 1 0 92 207 577 317 557 793

Nous observons une nette augmentation des observations depuis l'instauration du plan de gestion 2014-2018 avec une évolution globalement croissante au fil des années. Cette effort est à maintenir, voire augmenter.

II 5 E. GESTION ADMINISTRATIVE AD

II E a. Projet d'extension de la réserve

Dans le cadre du projet d'extension marine de la RNNC (AD10), les concertations menées jusqu'en 2016 ont permis de proposer la Baie du Trésor et une bande de 50 m au nord de la Réserve actuelle, de la Pointe du Diable à la pointe de la Station Météo, visant à protéger les sites de présence de tortues marines et les colonies de corail corne d'élan, Acropora palmata, où seule la pose de filets de pêche serait interdite.

Néanmoins, suite à l'Arrêté du 25 avril 2017 fixant la liste des coraux protégés en Guadeloupe, en Martinique et à Saint-Martin et les modalités de leur protection, une zone littorale tampon est à l'étude par la DEAL afin d'assurer la sauvegarde de ces coraux s'étendant jusqu'à 200 m de la côte de la RNN. Les membres du comité consultatif de gestion de la RNNC tenu le 22 février 2018 ont voté le maintien du périmètre initial pour ce projet d'extension.

II 5 E b. Coordination de l'équipe affectée à la gestion de la réserve

L'équipe est constituée par des agents du PNM (AD15, AD16, AD17, AD18, TE11). Leurs missions et temps de travail ont été répartis de la façon suivante (Voir Annexes 4 et 5) :

AGENT	ETP	DOMAINES D'ACTIVITES	Jours
Thomas ALEXANDRINE	0,80	Surveillance, animation, scientifique	182
Pascal VATBLE (9 mois)	0,60	Surveillance, animation, scientifique	141
Lyvia MARCE (2 mois *)	0,40	Surveillance, animation, scientifique	017
Christophe AUGUSTE	0,25	Surveillance, animation, scientifique	061
Yoan BELROSE	0,25	Surveillance, animation, scientifique	079
Bruno CABRERA	0,20	Surveillance, animation, scientifique	070
Anne-Sophie DEGRAS (7 mois)	0,20	Surveillance, animation, scientifique	016
Lévy MAUGEE	0,05	Surveillance, animation, scientifique	017
Jean-Claude NICOLAS	0,20	Surveillance, scientifique, organisation	010
Laurent LOUIS-JEAN	0,40	Gestion scientifique, financière, technique	
Maurice VEILLEUR	0,05	Gestion financière et administrative	

Trois gardiens de l'environnement ne font plus parti de l'effectif et un gardien (*) a rejoint l'effectif portant le nombre d'ETP de 3 en début d'année 2018 à 2,6 en fin d'année.

II 5 E c. Représentation des RNN

Les agents oeuvrant pour la RNNC ont participé à divers temps (AD24, AD25) :

- 37° Congrès des Réserves Naturelles de France du 4 au 7 avril en Charente Maritime sous le thème "500 réserves naturelles en 2030 !".
- Mission Life+ BIODIV'OM sur la préservation du Moqueur gorge-blanche.
- Congrès des Parcs Naturels Régionaux de France à Saint Etienne les 10-11 octobre.
- Salon Forméo du 21 au 23 février.
- Réseau ROCEM / Projet CARIMAM / Rencontre des gardes de Martinique...

Récapitulatif des jours par activités pour la RNNC

Sur les domaines d'activités principaux permettant la gestion de la RNNC, la répartition du travail des agents dédiés du PNM est la suivante :

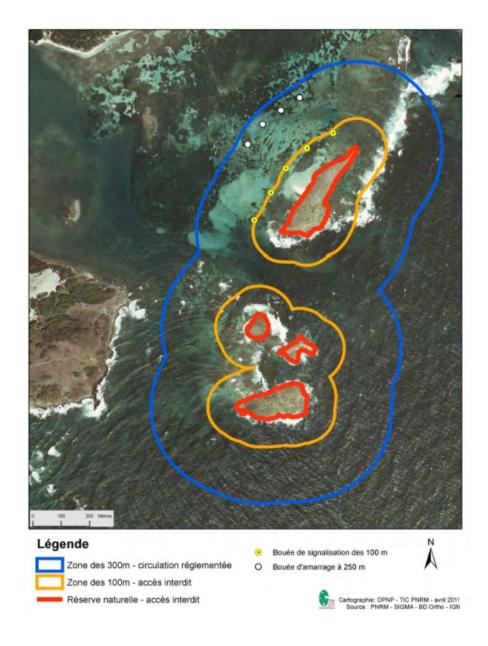
	2015		2016		2017		2018	
ACTIVITES / MISSIONS	Jours	Jours/agents	Jours Jo	urs/agents	Jours Jo	urs/agents	Jours	Jours/agents
Patrouille et Surveillance	267	396	230	420	224	450	234	398
Education et Information	19	33	25	45	21	36	29	105
Scientifique	20	40	66	131	80	103	58	107
Technique	72	104	64	97	64	97	68	147
TOTAL	378	573	385	693	389	686	389	757

II 6. LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DES ILETS DE SAINTE-ANNE



La Réserve Naturelle Nationale des Îlets de Sainte-Anne (RNNISA), créée le 11 août 1995 par le décret n°95-915, a été confiée en cogestion au PNM (gestion administrative, scientifique, technique, animation, communication, surveillance) et à l'Office National des Forêts (ONF) (participation à la surveillance et à l'aménagement) le 08 janvier 1997.

D'une superficie de 5,7 ha, elle se compose des îlets Burgaux, Hardy, Percé et Poirier, constituant un site de reproduction majeur pour les oiseaux pélagiques marins des Petites Antilles ainsi qu'une halte migratoire pour certaines espèces d'oiseaux. Plus de 12 000 couples d'oiseaux nidifient chaque année sur ces îlets, parmi lesquels Noddi brun (Anous stolidus), Paille-en-queue à bec rouge (Phaethon aethereus), Puffin d'Audubon (Puffinus lherminieri), Sterne bridée (Onychoprion anaethetus) et Sterne fuligineuse (Onychoprion fuscatus) sont les espèces principales. L'espèce végétale d'intérêt patrimonial Euphorbia balbisii est également présente sur la Réserve.



II 6 A. POLICE DE LA NATURE PO

Cette année, 361 jours / agents ont été consacrés à la Réserve par les gardes du PNM dont 198 par le garde respectivement affecté. La surveillance est assurée par 11 gardiens dont 1 à 0,80 ETP (Equivalent Temps Plein) et 10 de 0,05 à 0,20 ETP. Huit d'entre eux sont commissionnés dont cinq sont également assermentés.

Afin d'optimiser l'action de Police sur la Réserve et d'assurer les actions prévues dans le plan de gestion (PO1, PO3, AD1), cette surveillance est organisée sur la base de plannings hebdomadaires tenant compte des périodes d'affluence (week-end, Pâques, Pentecôte, Tour des Yoles...), des infractions courantes à prévenir (débarquement sur le banc de sable, présence dans les 100m...), des cycles biologiques des espèces (oiseaux marins, limicoles, tortues marines...).

Le balisage matérialisant le périmètre de protection de la Réserve ayant complètement été remis en état en 2017, la réglementation y est bien respectée. Les agents réalisent systématiquement des rappels à la réglementation aux usagers du secteur, notamment aux plaisanciers bordant la Réserve, même hors infraction.

Une baisse des infractions a été constatée. 27 interventions ont été effectuées, contre 49 en 2017, avec cessation de l'infraction et n'ayant nécessité aucun procès-verbal.

Six rapports de constatation ont été rédigés contre deux en 2017.

Infractions constatées

	Réglementation RNNISA				Réglem	entation	TOTAL	
Infractions	300 m		100 m		Cantonnement			
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Mouillage irrégulier	25	10	2	1	-		27	11
Pêche	-	-	1	2	6	5	6	7
Circulation	-	-	8	6	-	-	8	6
Débarquements	-	-	8	-	-	_	8	-
Mouillage de nuit	-	3	-	-	-	-	-	3
TOTAL	25	13	18	9	6	5	49	27

6 rapports de constatation rédigés en 2018

Numéro	Infraction / Constat
RC 18-01-02	Rédaction rapport annuel
RC 18-03-10	Rapport technique sur matériel
RC 18-04-14	Mouillage et pénétration dans les 100 m autour de l'îlet Hardy
RC 18-04-15	Mouillage et pénétration dans les 100 m autour de l'îlet Hardy
RC 18-07-30	Observation de nidification de la Petite sterne sur l'îlet Hardy
RC 18-11-43	Braconnage d'oursin dans le périmètre de la Réserve

Néanmoins, le nombre réel d'infractions est supérieur car, selon le témoignage d'habitués du secteur, des plaisanciers pénètrent dans le périmètre de la Réserve et prélèvent la faune sous-marine (oursins, lambis, langoustes, poissons) pour revente en l'absence des gardes. Des traces de pas sur le banc de sable de l'îlet Hardy ont été constatées à plusieurs reprises, confirmant une fréquentation illégale du site. Des surveillances sont effectuées matin et / ou après-midi afin d'étaler la présence et ne pas installer de routine.

II 5 B. SUIVIS, ÉTUDES, INVENTAIRES SE ET RECHERCHE RE

Ces missions ont mobilisé les gardiens sur 51 jours pour un total de 84 jours/agents.

II 6 B a. Suivi des populations d'oiseaux marins

Pendant 41 jours, pour l'équivalent de 60 jours / agents, le suivi des populations d'oiseaux a été réalisé autant que possible de façon hebdomadaire sous la forme suivante :

- > suivi de reproduction des Noddi brun et Sterne bridée grâce à des transects et des Pailles en queue grâce à des visites des nids (SE7) ;
- > enrichissement de la base de données du Puffin d'Audubon grâce aux opérations de baguage (SE8) ;
- estimation des effectifs des Noddi brun et Sterne bridée à partir de points de comptage (SE6);
- observation de la répartition spatiale des Noddi brun, Sterne bridée et Sterne fuligineuse (SE6, AD2);
- > -observation des traces de prédation (SE4).

Les colonies de Noddi et Sterne bridée ont d'abord investi les îlets du 03 au 27 mars puis sont revenues à partir du 28 avril jusqu'à fin août. Les Sternes fuligineuses, représentant la majeure partie des oiseaux venant sur la Réserve et dont la majorité se trouvait sur l'îlet Poirier, sont arrivées plus tardivement, vers mi-juin, et sont reparties, sans pondre, vers mi-juillet. Les causes de cette absence de nidification, déjà produite par le passé, sont inconnues.

Le suivi de la nidification du Paille en queue, présent de novembre à juillet, a permis l'observation de 22 nids. La malencontreuse perte des fiches de suivis de février à mai ne permet pas d'en calculer le succès reproducteur, néanmoins, de mémoire du gardien affecté à la RNNISA, celui-ci reste très élevé car tous les nids ont abouti à de nouveaux adultes. En 2017, on comptait 87 % de réussite.

Le suivi de la reproduction du Noddi, sous la forme de deux transects, montrait en 2015 une nette différence de succès reproducteur entre :

- > le transect 1 situé sur la façade sous le vent (présence de contrevenants) : **25 %**
- > le transect 2 situé sur la façade au vent (pas de fréquentation) : **55 %** ;

D'avril à août 2018, 40 nids ont été comptabilisés, 20 sur chaque transect, dont 16 succès au niveau du transect 1 contre 8 pour le transect 2, soit respectivement 80 % et 40 %. Les pontes sur la façade au vent rencontrent moins de succès reproducteur, probablement à cause des conditions météorologiques moins favorables. Sur l'ensemble de l'îlet Hardy, on compte tout de même un succès reproducteur global de 60 %. Ce succès très favorable en façade au vent, ainsi du côté du balisage de protection, justifie un effet positif des efforts de surveillance et du respect de la réglementation.

Le suivi de la reproduction de la Sterne bridée est difficilement réalisable car les poussins sont nidifuges. La recherche des oeufs et des poussins n'est pas toujours possible et demanderait un temps de passage très long dans la zone de reproduction de cette espèce, ce qui provoquerait un dérangement trop important de la colonie.

II 6 B b. Suivi des limicoles

Depuis 2012, le PNM a relancé son programme de suivi des limicoles côtiers, en collaboration avec Réserves Naturelles de France (RNF) et le Centre Nationale de la Recherche Scientifique (CNRS). Conformément au protocole proposé dans le cadre du volet "limicoles côtiers" de l'Observatoire Patrimoine Naturel Littoral RNF-AAMP (OPNL), les comptages sur le littoral de Martinique reposent sur une méthode de recensement avec estimation directe des bandes d'oiseaux posés et / ou en vol (SE21).

En parallèle du suivi des oiseaux marins, les recensements sont effectués chaque mois sur les bancs de sable et les côtes des îlets de la Réserve. En 2018, les résultats pour la RNNISA sont les suivants (* Espèces rares à très rares) :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nb. d'obs.	Nb. d'indiv.
Bécasseau sanderling	Calidris alba	1	80
Bécasseau semipalmé	Calidris pusilla	1	30
Huîtrier d'Amérique	Haematopus palliatus	1	2
Pluvier semipalmé	Charadrius semipalmatus	1	1
Tournepierre à collier	Arenaria interpres	4	4

II 6 B c. Observations d'autres espèces

Lors des missions de surveillance et de suivi, d'autres espèces ont été observées sur la Réserve (* Espèces rares à très rares) (SE4, AD2) :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nb. d'obs.	Nb. d'indiv.
Hirondelle à ventre blanc	Progne dominicensis	6	17
Merle	Quiscalus lugubris	17	45
Petite Sterne	Sternula antillarum	2	16
Sterne royale	Thalasseus maximus	1	2
Tourterelle oreillarde	Zenaida auriculata	1	2

A noter, sur l'îlet Hardy, la nidification, soit 5 oeufs, de Petite Sterne sur le banc de sable ainsi que 3 nids d'Hirondelle à ventre blanc toujours supposés (accès difficile) côté falaise.

II 6 B d. Écologie et conservation du Puffin d'Audubon

La dernière campagne de Capture - Marquage - Recapture (CMR) des populations du Puffin d'Audubon a été menée en 2017 sur l'Ilet Hardy (RE1). L'objectif est de compléter les données sur la dynamique de ces populations et récupérer les capteurs, renseignant les trajectoires effectuées et profondeurs de plongée, posés sur les Puffins en 2012.

Lors des campagnes effectuées ces dernières années, il a été constaté des comportements craintif et agressif croissants des individus observés et / ou manipulés. Ces interventions, bien que nécessaires pour suivre l'évolution de cette espèce sur cet espace, provoquent un dérangement non négligeable des espèces du site et surtout des individus concernés. En 2018, il a ainsi été décidé d'arrêter cette campagne jusqu'à nouvel ordre. Une réflexion est en cours afin d'en étudier la nécessité et d'en déterminer la poursuite, la modification du protocole (durée, fréquence, méthode alternative...), voire l'arrêt définitif afin d'aboutir à une gestion plus respectueuse de cette avifaune sensible.

Néanmoins, les bagues n° GE 72029, FX 19951 et GE 72288 ont été récupérés sur des Puffins retrouvés morts, probablement prédatés.

II 6 B e. Contrôle de la dératisation

Le contrôle annuel de l'absence de rats (SE5) sur la Réserve fut réalisé pendant 10 jours, du 21 septembre au 01 novembre, nécessitant 24 jours / agents, en collaboration avec l'association SEPANMAR et ses bénévoles. Durant les deux phases de piégeage, mécanique puis chimique, aucun nuisible n'a été capturé ni aucune trace de présence observée. La réglementation est efficiente.

II 6 C. TRAVAUX UNIQUES TU, TRAVAUX D'ENTRETIEN TE

II 6 C a. Balisage

Le balisage a été remis en état en 2017 par l'entreprise SOMATRAS. Les cinq bouées matérialisant le périmètre des 100 m interdits d'accès et les quatre bouées d'amarrage obligatoire à 300 m et leurs dispositifs sont en place. L'entreprise SOMATRANS a réalisé un état des lieux début décembre afin de procéder à la maintenance année 2 prévue en tranche conditionnelle dans l'acte d'engagement de la remise en état du balisage. Quelques améliorations sont à apporter. Un rapport descriptif doit nous être fourni.

II 6 C b. Aménagements

En février 2018, l'entreprise COUTE a entamé les travaux de peinture du sol et des rails de la mise à l'eau du hangar. Cette opération a nécessité 2 ouvriers pendant 5 jours.

Le poste d'observation des gardes subit l'assaut des termites et de nombreuses infiltrations d'eau au niveau du plafond. Ces aléas engendrent sa dégradation et une détérioration anticipée de la structure. Une entreprise est venue faire l'état des lieux et proposer un devis pour réhabilitation. De plus, la toiture accuse un début d'oxydation.

Le système électrique est défaillant. L'entreprise SOLAR ELEC a fait le constat d'un gonflement des batteries qui doivent ainsi être remplacées. Dans l'attente, le poste des gardes est pour cela sans électricité.

II 6 C c. Matériel

Le chariot de mise à l'eau du bateau étant fort dégradé à cause de l'oxydation, il a été remplacé en juillet 2018.

Le chariot d'acheminement du scooter de mer a été réhabilité en septembre 2018 suite à une usure prononcée des roulements de roue.

Le scooter de mer a été révisé puis réparé pour remplacement de l'écope.

Le bateau, révisé en 2017, reste en bon état.

La longue vue utilisée pour la surveillance étant défectueuse, elle est provisoirement remplacée par la longue vue destinée au suivi des limicoles côtiers.

Les outils (pelles, râteaux, fourche à bêcher...) utilisés, notamment très sollicités pour l'enlèvement des algues au niveau de la mise à l'eau, devront être remplacés en 2019.

II 6 D. PÉDAGOGIE, INFORMATION, ANIMATION, COMMUNICATION, ÉDITIONS PI

II 6 D a. Pédagogie, Animation, Information

Cette année 2018, le secteur du Cap Chevalier à la Baie des Anglais a été fortement impacté par la présence d'algues sargasses limitant la circulation des embarcations dans le lagon. Les prestataires du coin ont été contraints à cesser leurs activités durant quasiment six mois.

De ce fait, afin de communiquer sur la Réserve en 2018, 4 jours pour 7 jours / agents ont été consacrés aux activités d'éducation à l'environnement, d'animation et d'information.

Il 6 C a1. Interventions auprès des scolaires

Le Service Education à l'Environnement et la Direction de l'Animation du Territoire (DAT) du PNM ont mis en place avec le rectorat un projet pédagogique autour de la RNNISA, l'îlet Chevalier et la Baie des Anglais, comportant 2 phases :

- > Visite pédestre du circuit d'interprétation de l'îlet Chevalier
- > Visite en bateau de la RNNISA et de la Mangrove de la Baie des Anglais

Afin de sensibiliser le jeune public sur les enjeux environnementaux et l'intérêt de préserver la nature, le PNM a réalisé 1 journée d'activités au titre des classes Environnement avec 1 classe de 12 élèves du collège de Saint-Pierre le 06 Avril (PI3).

II 6 C a2. Animations

Le PNM réalise également des interventions pédagogiques pour des associations et des groupes autour des thèmes suivants : intérêt écologique de la réserve, découverte de la mangrove, réglementation, les opérations de suivi et de surveillance, le fonctionnement d'une réserve naturelle...

Aucune intervention n'a été réalisée hormis la présentation des problématiques liées à cet espace à un stagiaire en BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) accueilli au PNM.

II 6 C a3. Information

Les missions d'information sont continuellement réalisées auprès des usagers en situation de pré-infraction et des prestataires nautiques et leurs clients. Des dépliants présentant la Réserve et sa réglementation leur sont également distribués (PI5). La charte de bonne conduite, signée en 2005 par les acteurs de la zone, a été actualisée en 2015.

II 5 C b. Communication

Le service Communication et la Direction Protection et Aménagement du Territoire (DPAT) mettent en oeuvre les actions de communication autour des Réserves Naturelles, notamment la réalisation de supports de presse (communiqués, articles, reportages télé et radios...), l'accueil de journalistes, la prise de photos, la tenue d'articles et / ou d'une page Facebook, les réflexions sur le plan de communication, la conception d'outils (PI7)...

Par ailleurs, dans le cadre des manifestations diverses organisées par le PNM sur le territoire, le personnel diffuse systématiquement des informations sur les sites gérés par le PNM, dont la RNNISA, notamment par l'intermédiaire des dépliants présentant la Réserve.

La visite virtuelle de la RNNISA, permettant notamment la découverte de la Réserve grâce aux nouvelles technologies (smartphone, tablette, casque de réalité virtuelle...), a été actualisée et est accessible par l'intermédiaire du lien https://vr.pnr-martinique.com/ et à l'aide du QR code suivant :

La RNNISA bénéficie de l'édition d'un nouveau dépliant :



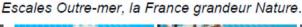
Exposition "Escales Outre-mer"

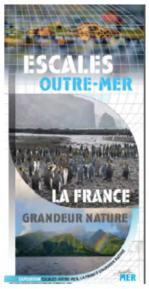
Créée par OcéIndia en novembre 2017, l'exposition "Escales Outre-mer" a été inaugurée par Madame la Ministre Annick Girardin le 30 novembre 2017 au Ministère des Outre-mer. Cette exposition est parrainée par l'AFB et placée sous le patronage de la commission française pour l'UNESCO.

À travers le regard de 50 photographes venus de tout l'Outre-mer, l'exposition invite à découvrir la faune, la flore, les espaces naturels protégés et remarquables des 13 territoires, y compris bien sûr la Martinique illustrée sur 3 panneaux parmi les 41 au total.

L'objectif est de mieux faire connaître l'Outre-mer français d'un territoire à l'autre, ainsi qu'en France métropolitaine, et surtout de sensibiliser à l'importance de protéger son patrimoine naturel, qui héberge environ 80 % de la biodiversité de notre pays.

Le PNM a été partenaire de ce travail en participant à la conception du contenu et en cédant des photos (PI7). Cette exposition itinérante peut être acquise moyennant budget.











II 5 C c. Veille naturaliste

Mis en place dans le cadre du programme Life+ CAP DOM, le site internet Faune Martinique est depuis juin 2014 administré par le PNM. Faune Martinique est un outil de science participative permettant aux agents du PNM (gardes, conservateur, chargé de mission...) en dehors des missions de suivis scientifiques, associatifs, bénévoles participant à des opérations sur la Réserve ou observateurs divers de saisir leurs données naturalistes sur le site internet (PI12).

En 2018, 4 données relatives à la RNNISA ont été saisies, uniquement sur l'Îlet Hardy :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Nb. d'obs.	Nb. d'indiv.
Chevalier grivelé	Actitis macularius	1	1
Quiscale merle	Quiscalus lugubris	2	4
Sporophile rougegorge	Loxigilla noctis	1	1

Cet outil représente un atout en termes de collecte et de valorisation des données naturalistes hors protocoles scientifiques, notamment pour l'actualisation des listes d'espèces sur la Réserve. Un travail de communication relative à cet outil devra être renforcé afin de mieux le valoriser et obtenir davantage de données et de contributeurs.

II 6 E. GESTION ADMINISTRATIVE AD

II 6 E a. Coordination de l'équipe affectée à la gestion de la réserve

L'équipe est constituée par des agents du PNM (AD8, AD7, AD9, AD10, AD11, TE1) et de l'ONF. Les missions et temps de travail des agents du PNM ont été répartis de la façon suivante (Voir Annexe 3) :

AGENT	ETP	DOMAINES D'ACTIVITES
Lévy MAUGEE	0,80	Surveillance, animation, suivi scientifique
Christophe AUGUSTE	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
Yoan BELROSE	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
Bruno CABRERA	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
Anne-Sophie DEGRAS (7 mois)	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
Lyvia MARCE (2 mois *)	0,20	Surveillance, animation, suivi scientifique
Thomas ALEXANDRINE	0,05	Surveillance, animation, suivi scientifique
Pascal VATBLE (9 mois)	0,05	Surveillance, animation, suivi scientifique
Marcel BOURGADE	0,20	Surveillance, suivi scientifique, aménagement
Maurice MIAN	0,20	Surveillance, suivi scientifique, aménagement
Jean-Claude NICOLAS	0,20	Surveillance, suivi scientifique, organisation
Laurent LOUIS-JEAN	0,40	Gestion scientifique, financière, technique
Maurice VEILLEUR	0,05	Gestion financière et administrative

Trois gardiens de l'environnement ne font plus parti de l'effectif et un gardien (*) a rejoint l'effectif portant le nombre d'ETP de 2,75 en début d'année 2018 à 2,7 en fin d'année.

II 6 E b. Représentation de la RNNISA

Les agents oeuvrant pour la RNNISA ont participé à divers temps (AD13, AD14) :

- 37° Congrès des Réserves Naturelles de France du 4 au 7 avril en Charente Maritime sous le thème "500 réserves naturelles en 2030 !".

- Congrès des Parcs Naturels Régionaux de France à Saint Etienne les 10-11 octobre.
- Salon Forméo du 21 au 23 février.
- Réseau ROCEM / Projet CARIMAM / Rencontre des gardes de Martinique...

Récapitulatif des jours par activités pour la RNNISA

Sur les domaines d'activités principaux permettant la gestion de la RNNISA, la répartition du travail des agents dédiés du PNM est la suivante :

ACTIVITES / MISSIONS	2015	1	2	016	20	17	20	018
	Jours Jours/a	igents	Jours Jours	ours/agents	Jours Jo	urs/agents	Jours Jo	urs/agents
Patrouille et Surveillance	268	489	250	484	240	417	198	361
Education et Information	11	25	11	15	11	24	4	7
Scientifique et Technique	42	60	39	77	53	74	51	84
TOTAL	321	574	300	576	304	515	253	452

III. POUR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE

III 1. LES CHANTIERS D'INSERTION

Au cours de cette année 2018 la DFI a eu à gérer trois activités majeures à savoir :

La poursuite de l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) : "Entretien et restauration de la continuité hydraulique de zones humides" commencé en avril 2017. La poursuite de l'élaboration des bilans financiers pour les ACI qui se sont achevés en 2015-2016-2017.

La préparation des projets pour les opérations à initier en 2019

Les moyens humains mis à disposition de la DFI ont cruellement fait défaut, un secrétariat inopérent dans un premier temps et inexistant du mois d'avril à novembre 2018. En novembre 2018 madame ANIN a rejoint la DFI pour assurer le secrétariat. Et monsieur MARTAIL est arrivé pour la coordination des chantiers ACI en cours et à venir. En fin 2018,

l'équipe était composée de la directrice, du coordonnateur d'ACI, de la secrétaire, de l'encadrant technique de l'ACI en cours.



III 1 A. ACI ENTRETIEN ET RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ HYDRAULIQUE DE ZONES HUMIDES

Il s'agissait sur l'année 2018 de poursuivre et d'assurer le suivi et le fonctionnement cette opération qui avait démarrée

l'année précédente. Cet ACI accueillait désormais 11 Participants agréés par le pôle emploi pour la remise en état d'une portion de la rivière La Manche, située sur la commune de DUCOS au droit de la RN5 sur un linéaire de 700 m sur chacune des rives et le traitement de la mare FERNAND située sur la commune de Schoelcher. Pour chacun de ces sites il s'agissait avant tout d'enlèvement d'embâcles de toutes sortes, d'élagage, de consolidation de berges et des abords, de plantation d'espèces végétales spécifiques. Ce chantier se décomposait en trois grandes parties :

III 3 A a. La Formation

Commencée en 2017, la quasi-totalité du programme de la formation s'est achevée en 2018.Le programme de formation du CAP Aménagement paysager option entretien des rivières qui comptait 800h au total s'est achevé en juillet 2018 avec les 285h restantes inscrites pour l'année de référence. Tous les participants ont obtenu leur diplôme.

Le permis côtier qui s'est déroulé du 14 août au 14 septembre 2018 sur une durée totale de 30 heures avec une obtention du permis à plus de 90 % des participants. Tous n'ont pas pu le valider malgré les deux sessions de rattrapage organisées suite à une période

de remédiation. Le CACES type R 372 M préparé sur une durée de 70 h a été obtenu par tous.La formation à la conduite et au maniement de l'engin amphibie est envisagée pour 2019.

III 3 A b. La Production

Au début de l'année 2018, l'activité de production a commencé à Case-Pilote puisque nous n'avions pas encore d'arrêté pour les prescriptions spécifiques au titre de l'article L 214-3 du code de l'environnement et il nous était fait une interdiction formelle d'intervention sur le site de Ducos préalablement.

Les 11 participants n'ont pu démarrer le traitement de la rivière La Manche qu'à partir de l'arrêté préfectoral daté du 25 mai 2018. Les recommandations de traitement fixées par l'arrêté portaient essentiellement sur un linéaire de 700 mètres sur chacune des berges. Le travail était colossal, l'engin amphibie très attendu n'étant pas encore arrivé sur le chantier, les participants interviennent à bras d'hommes avec les outils mis à disposition. Sur l'année 2018, seulement 400 mètres linéaires ont pu être traités, il fallait dès lors envisager une prolongation de la durée du chantier sur l'année 2019 par avenant auprès de la DEAL et de la DIECCTE. Le montage du dossier a été réalisé en novembre 2018.

Il s'agissait, ainsi, d'une part, de permettre la poursuite de l'opération pour atteindre l'objectif des 700 mètres linéaires de départ à traiter avec l'installation des plantes qui avaient été sélectionnées et qui ont fait l'objet d'un contrat de culture avec l'ONF pour consolider les berges de la rivières la Manche, d'autre part, d'intervenir pour la remise état, le fleurissement et la sécurité de la mare FERNAND sur la commune de Schoelcher.

III 3 A c. L'accompagnement social



L'accompagnement social, une dimension essentielle de l'ACI qui était réalisé en interne, a connu quelques difficultés. Le directeur du service à quelque peu suppléé mais en disponibilité insuffisante. Pour cette année 2018, les dépenses globales s'élevaient à 350 367, 52 € pour cette opération, tous frais confondus. Les financeurs étaient : le FSE, L'Etat (DIECCTE) et la CTM.





III 1 B. ELABORATION DES BILANS FINANCIERS OPERATIONS ACI COFINANCE PAR LE FSE : CONTRÔLE

Au cours de cette année 2018, nous avons eu à poursuivre le traitement des bilans finaux des opérations cofinancées par le FSE. Le retard pris par les instances pour la mise en place des conventionnements pour des opérations qui étaient déjà achevées pour certaines en 2016 et 2017 a posé problèmes aux organismes porteurs de projets cofinancés par le FSE.

Il a fallu de septembre 2017 à la fin 2018 traiter tous ces bilans en même temps alors que la direction connaissait une désorganisation profonde du son secrétariat et ce jusqu'en novembre 2018.

Pour l'ACI Aménagement du sentier littoral de la zone sud-ouest du PNRM qui s'est achevé en décembre 2016, le contrôle des dépenses du bilan final a été réalisé jusqu'en décembre 2018 avec le contrôle du service fait.

Pour l'ACI Activités Equestres, achevé en 2017, le contrôle des dépenses du bilan final s'est étalé du mois d'octobre 2018 au 31 décembre 2018 avec une poursuite sur l'année suivante.

Pour l'ACI Transmission des savoirs-faire, achevé aussi en décembre 2017, sur l'année 2018, le contrôle des dépenses du bilan final, s'est étalé de janvier 2018 et au-delà de décembre 2018.

Pour l'ACI Réhabilitation des cacaoyères qui s'est achevé en 2016, suite à la transmission du bilan final, le contrôle des dépenses a été opéré de juillet 2018 au 31 décembre 2018 avec poursuite sur l'année précédente.

III 1 C. LA PREPARATION DES DOSSIERS POUR L'ANNEE 2019

Afin de respecter le calendrier de présentation des nouveaux projets et des demandes de renouvellement d' ACI en CDIAE les dossiers sont préparés avant la fin de l'année 2018, il s'agissait de mettre en place pour l'année 2019 des opérations visant la réduction de déchets dans le cadre de l'économie circulaire, la lutte contre les espèces invasives végétales et animales qui menacent notre biodiversité.

Trois dossiers pour des projets innovants ont été élaborés en attente de validation des instances du PNRM, et une demande de renouvellement pour l'ACI Entretien et restauration de la continuité des zones humides qui nécessitait une demande de prolongation pour atteindre les objectifs.





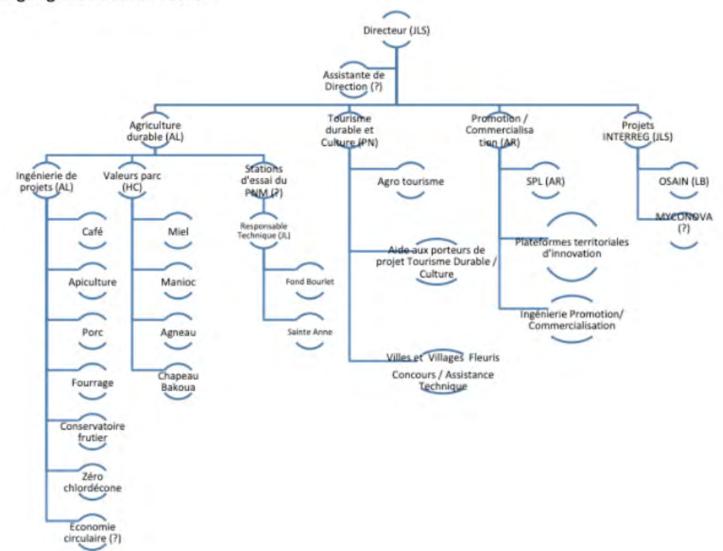


III 2. DEVELOPPEMENT LOCAL ET MARQUES PARC

III 2 A. MISSION STRATEGIQUE

- > Préserver et valoriser ensemble les milieux naturels en Martinique.
- > Encourager les martiniquais à être acteurs du développement durable de leur territoire
- > Faire vivre la culture martiniquaise
- > Renforcer la performance de l'outil Parc

Organigramme de la Direction



III 2 B. LES MISSIONS SPECIFIQUES - AXES CHARTE PROJET PHARE

- > Préserver et valoriser les milieux naturels en Martinique ;
- > Renforcer la performance de l'outil Parc par une gestion adaptée des sites ;
- > Partager avec les acteurs les priorités du Parc ;
- Poursuivre une stratégie concertée de protection des milieux naturels et assurer une gestion exemplaire des réserves naturelles;
- > Mise en réseau des sites du Parc, support d'animation territoriale.

III 2 C. BILAN 2018 ET RETOUR SUR LES PROJETS 2018

1. Réalisation étude et Plan Marketing des Sites et des activités du PNM

Propositions d'actions et chiffrage pour orientations budgétaires avec pour objectif d'augmenter la fréquentation des sites et d'atteindre l'équilibre économique.

2. Mise en place équipe projet pour ouverture Maison de la Mangrove

Objectif : déterminer les actions nécessaires à l'ouverture de Vatable : mobilier, climatisation (cahier des charges et marché), aspects logistiques, télécom, internet...

3. Mise en oeuvre équipe projet Business Plan sur la Gestion des Sites du PNM

A la demande du DGS, un BP a été réalisé pour faire un état des lieux, analyser les différents scenarii et envisager les perspectives d'évolutions pour les sites.

4. Réalisation Business Plan Gestion des Sites

Ce BP a nécessité des nombreuses recherches et un engagement humain conséquent durant plus de 2 mois.

5. Réunions avec ONF et équipe Mairie 3 llets pour Vatable

Ces réunions font suite aux courriers transmis à ONF et à la Mairie des 3 llets pour leur faire part du projet d'ouverture de Vatable et déterminer les bases d'une coconstruction pour le fonctionnement du site.

6. Participation organisation du concours Villes et Villages Fleuris et remise des Trophées

Participation à la logistique et l'accompagnement des événements du concours.

7. Participation au Projet Label Zéro Chlordécone, aux réunions du Comité Pilotage et Comité Technique et d'information aux agriculteurs

Contribution en qualité de membre de l'équipe projet, approche marketing, propositions de supports marketing alimentaires destinés à la promotion des produits labellisés (Piques, ardoises, beachlines, bâches, panneaux, fanions, étiquettes...) Recherche de solution d'impression sécurisée.

8. Participation au Cahier des Charges et à la Charte du Label ZCLD

Contribution pour la rédaction.

9. Participation au Cahier des Charges Blockchain et QR Codes

Contribution pour la définition des besoins.

10. Accompagnement Marketing du Programme d'actions pour les éleveurs Marqués Parc

Recherche et mise en place d'une formation Technologie de l'Information et de la Communication pour les producteurs de la Marque Parc.

11. Réalisation Cahier des Charges pour le logiciel de caisse et la gestion des sites

Le logiciel Kwisatz utilisé sur les sites n'est pas adapté aux besoins réels des utilisateurs, ni au développement économiques envisagé pour les sites. Un nouvel outil couvrant la gestion des sites (entrées, billetterie, boutiques, stocks, ...) et la comptabilité doit être mis en oeuvre sur les sites pour envisager et analyser leur performance. Des réunions ont eu lieu sur site notamment avec des prestataires potentiels capables de proposer des solutions efficaces.

12. Participation aux salons : du Voyage, Forum des Etudiants, Agriculture, expositions...

Contribution présentielle aux manifestations en vue de la promotion des activités du Parc.

13. Réunions de travail avec société d'aménagement espaces Muséographie et Aquarium de Vatable, l'équipe projet et différents intervenants ou parties prenantes

Ces réunions avaient pour objectif de définir les besoins et le périmètre d'actions pour alimenter le cahier des charges et lancer le marché.

14. Participation aux réunions des Commissions de l'Office du Tourisme Communautaire du Nord de Martinique (OT Trinité) : CODIR, orientations budgétaires, projets marketing...

Contribution et propositions marketing.

15. Participation aux réunions AG du cluster tourisme Ziléa

L'adhésion depuis 2018 au cluster Ziléa permet au Parc d'être présent parmi les acteurs du tourisme, de collecter des données chiffrées permettant une meilleure analyse du secteur, d'échanger avec des concurrents et de mieux positionner notre visibilité.

16. Participation aux rencontres du Tourisme Rural par CTM

Contribution et échanges constructifs avec les acteurs agricoles.

17. Démarche de création d'une association pour les labellisés ZCLD

Contribution et négociation entamée pour favoriser, accompagner cette démarche utile pour les labellisés

III 2 D. LES FAITS SAILLANTS OU MARQUANTS

- > Le projet Zéro Chlordécone réalisé en 3 mois avec une énorme mobilisation des ressources humaines pour le mener à bien et à terme.
- > La décision de mettre en place un outil blockchain et des QR Codes pour la traçabilité des produits du label ZCLD.
- > Le manque de ressources financières pour faire aboutir certains projets.

III 2 E. LES CHIFFRES-CLES

- > 43 labellisés 20 labellisables Plus de 15 réunions entre avril et juillet 2018 2 remises d'attestations (Ferme solidaire).
- > 1 Promotion mensuelle des produits marqués chez les éleveurs 5 réunions de travail 1 programme d'actions d'accompagnement.
- > 1 formation aux techniques d'information pour favoriser la promotion des produits

III 2 F. LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2019

- > Le lancement de la blockchain et des QR Codes
- > La labellisation des coopératives
- > Création de l'association des Labellisés ZCLD
- > Visibilité produits label ZCLD en grande distribution
- > L'ouverture de la Maison de la Mangrove
- > L'objectif d'équilibre économique des sites







IV 1. L'ANIMATION DU TERRITOIRE

IV 1 A. LES MISSION DE LA DIRECTION DE L'ANIMATION DU TERRITOIRE

La direction de l'Animation du Territoire a pour objectif de mettre en œuvre dans le cadre de ses missions les quatre axes stratégiques définis dans la charte 2012-2024 du PNRM

AXE STRATÉGIQUE 1: préserver et valoriser les milieux naturels en Martinique

AXE STRATÉGIQUE 2: Encourager les Martiniquais à être acteurs du développement

durable de leur territoire

AXE STRATÉGIQUE 3 : Faire vivre la culture martiniquaise dans les projets du Parc

AXE STRATÉGIQUE 4: Renforcer la performance de l'outil Parc

Nos missions consistent à décliner l'ensemble de ces axes en actions concrètes d'animation dans le cadre :

- > de la sensibilisation à la protection du patrimoine naturel et culturel
- > de la diffusion de la connaissance
- > de la valorisation de ce patrimoine

IV 1B. LES MOYENS MIS À DISPOSITION

IV 1B a. Les ressources humaines

La Direction de l'Animation du Territoire (DAT) comprenait un effectif de 12 personnes au 1 janvier 2018.

- > Un Directeur de l'Animation du Territoire.
- > Une assistante de direction,
- > Un Service Animation composé de 3 agents
 - 3 agents d'animation
- > Un Service Éducation à l'Environnement composé de 3 agents
 - 1 assistante administrative
 - 2 agents d'animation
- > Un Service des activités équestres
 - 4 âniers muletiers
- > Un service réservation (gérée par l'assistante de direction)

IV 1 C. LE PROGRAMME D'ACTIONS

IV 1 C a. Les salons

IV 1 C a1. Le Salon du Voyages et le Salon "Partez en vacances en Martinique

La Parc Naturel de Martinique a participé comme chaque année au "salon du Voyage" et au «Salon partez en vacances en Martinique

L'objectif a été de faire la promotion :

- > du programme de balades et randonnées lors du salon du Voyages.
- > du programme des grandes vacances lors du «Salon partez en vacances en Martinique

IV 1 C b. Découvrir le Patrimoine Autrement (DLPA

Le programme 2018 du "Découvrir le Patrimoine Autrement comportait au titre de l'année 2018 : **9 randonnées**

IV 1 C b1. Les randonnées

Samedi 28 avril 2018 Randonnée "Morne Gommier" : 71 participants

Samedi 26 mai 2018 : Randonnée "Trianon" : 64 participants

Samedi 8 juillet 2018 : Randonnée "Chute du Roy : Annulé

Samedi 13 juillet 2018 : Randonnée "Morne Larcher" : 30 participants

Samedi 21 juillet 2018 : Randonnée Cascade Dany" : 106 participants

Samedi 11 août 2018 : Randonnée "Saline/Val d'Or" : 95 participants

Samedi Randonnée "la trace des insurgés de 1870" : 39 participants

Samedi 6 octobre 2018 Randonnée "Boucle de Duchesnétaux" : 84 participants

Samedi 20 octobre 2018 : Randonnée "Montagne du Vauclin" : 45 participants

Samedi 24 novembre 2018 : Randonnée "Réserve n de la Caravelle" : 48 participants

582 personnes ont participé à nos randonnées

IV 1 C b2. Les balades nautiques

3 balades nautiques ont été organisées :

Mardi 8 mai 2018 - Baie de Saint Pierre : 109 participants

Mardi 3 juillet 2018 - Baie de Saint Pierre : 108 participants

Mardi 24 juillet 2018 - Le Littoral caraïbes Sud "Trois Ilets/anse d'Arlet":

113 participants

330 personnes ont participé à nos balades nautiques

IV 1 C c. L'activité équestre

IV 1 C c1. La gestion du moulin de val d'Or

La Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique (CAESM) a par convention confié au Parc Naturel Régional de la Martinique et l'Association des Amis du Parc Naturel de la Martinique, la gestion de l'animation du Moulin de Val d'Or "Espace Charron" pour une période qui s'étend du 1er jusqu'au 31 août 2014 et renouvelée par avenant jusqu'au 31 décembre 2014.

Par avenant n°5 et 6 cette période a été renouvelée jusqu'au 31 décembre 2017.

Conformément à l'avenant 1 à la convention du 12 septembre 2013, le Parc naturel de la Martinique doit communiquer à la CAESM, un rapport d'activité comportant, notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'activité ainsi qu'une analyse de l'exploitation.

<u>Le produit</u>

La gestion du site comporte 6 animations journalières qui ont été planifiées le vendredi, le samedi et le dimanche selon les horaires ci-dessous Horaire de l'activité :

Matin: 9h15 - 10h15 -11h15

Après –Midi : 14h15-15h15-16h15

Le vendredi est la journée spécialement dédiée à la communauté scolaire.

Les tarifs d'entrée fixés par la CAESM sont les suivants :

Adultes : 3€

Enfants : 1€

Groupe : 2€

Les ressources Humaines

L'activité a nécessité la présence chaque jour :

- > d'un responsable de site
- > d'un guide conférencier
- > 3 âniers muletiers.

Horaire de travail : 8h30-12h00 et 14h00-17h30, soit un total de 7h par jour.

La gestion des anes

Les Anes ont fait l'objet d'un transport Aller-retour le jeudi et le Dimanche soir vers le site de Tartenson.

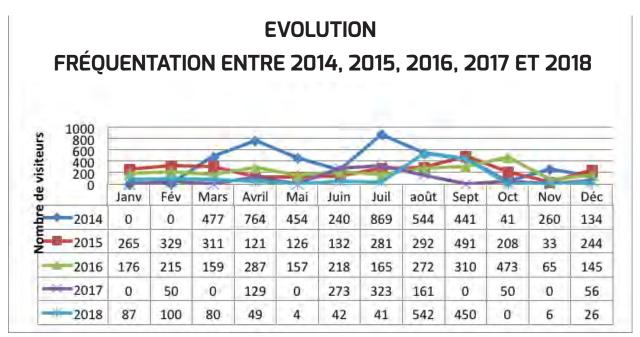
La Matière première pour le fonctionnement du moulin : la canne

La mise en service du moulin a nécessité une consommation de 70 cannes par semaine soit 300 cannes par mois.

Fréquentation du site

Pour la période du 1 janvier 2018 au 31 décembre 2018, 1 425 visiteurs ont fréquenté le site pour un total de 118 journées d'animation.

LIBELLE	janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
TOTAL	87	100	80	49	42	2	41	542	450	0	6	26	1 425



Nombre d'animation effectuées

LIBELLE	janv	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	
TOTAL	12	12	14	13	6	8	13	13	8	0	4	15	118

IV 1 C c2. L'activité Balade en calèches pour les croisiéristes . .

Cette activité est saisonnière et s'étend sur la période de la saison touristique soit de novembre à avril sur un circuit commenté sur la ville basse de Fort-de-France. Pour la saison 2018, cela a représenté jours 75 d'escales. Cette activité dont l'exploitation est assurée par l'Association des Amis du Parc Naturel de Martinique repose d'un point de vue opérationnel sur 4 agents salarié du parc naturel de Martinique (Aniers Muletiers).

IV 1 C d. Les journées à thème

IV 1 C d1. Le Grand Prix du parc naturel "course de mulets"

Dans le cadre de la fête patronale de Sainte Marie, le parc naturel fait revivre la tradition des courses de mulets et de chevaux. Cette manifestation qui attitre près de 15 000 personnes a eu lieu le 15 août. La Direction de l'Animation en collaboration avec le service Communication a participé à l'organisation de cette manifestation.

IV 1 C e. L'Education à l'Environnement

Le Décret du 1er septembre 1994 confère aux Parcs la mission "d'assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public"

"Les Parcs naturels régionaux ont pour mission de promouvoir et de mettre en œuvre des actions diversifiées d'éducation, de sensibilisation et de formation des jeunes.

L'éducation et la formation à l'environnement et au territoire est le premier vecteur de l'action d'un Parc : elle est nécessaire pour informer, sensibiliser, mobiliser, convaincre et contractualiser pour l'action. Corrélativement, elle implique l'ensemble des savoir-faire des équipes des Parcs."

La cible des scolaires est une des priorités du PNR de la Martinique qui inscrit son action quotidienne dans un projet de développement durable en lien avec l'environnement, l'économie et la vie sociale.

Au cours de cette année 2018, Le Service Education à l'environnement a réalisé 110 activités à l'attention de 3 503 élèves. Vous trouverez ci-dessous le détail des activités.

Dates	Etablissements	Activités	Lieux	Effectifs
08/01/2018	École Marius HURARD	Jardin créole	Fort-de-France	22
09/01/2018	école Madeleine LANDI	Jardin créole	Fort-de-France	22
10/01/2018	LP Chateauboeuf	Jardin créole	Fort-de-France	15
11/01/2018	école Madeleine LANDI	Jardin créole	Fort-de-France	22
11/01/2018	école Marius HURARD	Jardin créole	Fort-de-France	24
12/01/2018	LP Chateauboeuf	Jardin créole	Fort-de-France	15
15/01/2018	école Madeleine LANDI	Jardin créole	Fort-de-France	22
16/01/2018	école Marius HURARD	Jardin créole	Fort-de-France	24
18/01/2018	école Madeleine LANDI	Jardin créole	Fort-de-France	22
19/01/2018	école Madeleine LANDI	Jardin créole	Fort-de-France	22
22/01/2018	LP Chateauboeuf	Jardin créole	Fort-de-France	15
22/01/2018	école primaire de Cadette	Les oiseaux	Vauclin	33
25/01/2018	école Madeleine LANDI	Jardin créole	Fort-de-France	22
25/01/2018	école Marius HURAD	jardin créole	Fort-de-France	22
01/02/2018	Lycée J. GAILLARD	Mangrove & DUBUC	Trinité	25
05/02/2018	école élémentaire de Macouba	Forêt humide	Morne-Rouge	60
19/02/2018	LP Chateauboeuf	Jardin créole	Fort-de-France	15
22/02/2018	école maternelle Madeleine LANDI	Jardin créole	Fort-de-France	25
23/02/2018	LP Chateauboeuf	jardin créole	Fort-de-France	15
23/02/2018	École Marius HURARD	Jardin créole	Fort-de-France	25
01/03/2018	école Madeleine LANDI	Jardin créole	Fort-de-France	25
02/03/2018	LP Chateauboeuf	Jardin créole	Fort-de-France	15

05/03/2018	École Pierre ZOBDA-QUITMAN	Ferme aquacole	Robert	42
06/03/2018	École Pierre ZOBDA-QUITMAN	Ferme aquacole	Robert	42
06/03/2018	École Marius HURARD	Jardin créole	Fort-de-France	25
12/03/2018	école Henri MAURICE	Les oiseaux	Saint Joseph	25
13/03/2018	école Henri MAURICE	Les oiseaux	Saint Joseph	45
15/03/2018	école Henri MAURICE	Les oiseaux	Saint Joseph	45
16/03/2018	école Henri MAURICE	Les oiseaux	Saint Joseph	45
12/03/2018	LP Chateauboeuf	Jardin créole	Fort-de-France	15
15/03/2018	École Mixte B de Rivière -Salée	Forêt Humide	Morne-Rouge	48
16/03/2018	École Marius HURARD	Jardin créole	Fort-de-France	25
19/03/2018	École Marius HURARD	jardin créole	Fort-de-France	25
20/03/2018	École de Basse-Gondeau	Forêt humide	Moerne-Rouge	82
22/03/2018	école Madeleine LANDI	Jardin créole	Fort-de-France	25
22/03/2018	école primaire de Cadette	les oiseaux	Vauclin	50
23/03/2018	LP Chateauboeuf	Jardin créole	Fort-de-France	25
23/03/2018	École Pierre ZOBDA-QUITMAN	Rivière	Saint-Joseph	42
27/03/2018	École primaire de Fonds Saint Denis	Château DUBUC	Fonds Saint Denis	25
06/04/2018	Collège Louis DELGRES	RNISA	Sainte-Anne	25
06/04/2018	Collège Louis DELGRES	Moulin Val d'Or	Sainte-Anne	25
12/04/2018	école de Plateau Fofo	Les oiseaux	Fort-de-France	25
13/04/2018	école primaire de Cadette	Les oiseaux	Vauclin	25
17/04/2018	école Madeleine LANDI	Jardin créole	Fort-de-France	25
19/04/2018	école Madeleine LANDI	Jardin créole	Fort-de-France	25
20/04/2018	école Marius HURARD	Jardin créole	Fort-de-France	25
23/04/2018	école Marius HURARD	Jardin créole	Fort-de-France	25
23/04/2018	école de Gondeau	Mangrove	Lamentin	80
24/04/2018	école Madeleine LANDI	Jardin créole	Fort-de-France	25
26/04/2018	école Mixte C du Gros-Morne	Lecture de paysage	Gros-Morne	25
26/04/2018	école de Thoraille Rivière-Salée'	Ferme aquacole	Robert	17
27/04/2018	école Madeleine LANDI	Jardin créole	Fort-de-France	25
14/05/2018	école de Bois du Parc	Miel	Rivière-Salée'	20
26/04/2018	collège Robert III	Château DUBUC	Trinité	160
30/04/2018	Patronage Saint-Louis Espérance	Mangrove	Trinité	30
07/05/2018	école primaire de redoute	Etang des Salines	Sainte-Anne	54
14/05/2018	école Marius HURARD	Jardin créole	Fort-de-France	25
15/05/2018	école Madeleine LANDI	Jardin créole	Fort-de-France	25
17/05/2018	école Laurence MARIE-MAGDELEINE	la Rivière	Saint-Joseph	23
18/05/2018	école de plateau du Fort	Moulin Val d'Or	Sainte-Anne	25
18/05/2018	école Madeleine LANDI	Jardin créole	Fort-de-France	25

Rapport d'activité 2017

24/05/201/8	école Laurence MARIE-MAGDELEINE	la rivière	Saint Joseph	23
25/05/2018	école de Pelletier	Moulin Val d'Or	Sainte-Anne	25
28/05/2018	école primaire de redoute	Mangrove	Trinité	54
28/05/2018	école primaire de Coridon	les oiseaux	Fort-de-France	25
31/05/2018	école primaire de Carrière	Château DUBUC	Trinité	45
04/06/2018	école Madeleine LANDI	Jardin créole	Fort-de-France	25
05/06/2018	école Madeleine LANDI	Jardin créole	Fort-de-France	25
07/06/2018	École Marius HURARD	Jardin créole	Fort-de-France	25
08/06/2018	École Marius HURARD	Jardin créole	Fort-de-France	25
14/06/2018	école Mixte de Rivière-Salée'	Domaine d'Emeraude	Rivière-Salée'	110
14/06/2018	école Jacques LUCEA	Domaine d'Emeraude	Anses d'Arlet	22
15/06/2018	école de Ravine Boullée	Domaine d'Emeraude	Fort-de-France	112
18/06/2018	école Mixte B Algues Marines	Domaine d'Emeraude	Vauclin	23
21/06/2018	école Justine LEMUS	Mangrove	Trinité	25
22/06/2018	LPA Four à Chaux	Domaine d'Emeraude	Robert	12
22/06/2018	école Victor HILLION	Mangrove & château	Trinité	25
25/06/2018	école de Rivière l'or	Mangrove & château	Trinité	25
26/06/2018	école Victor HILLION	Mangrove & château	Trinité	25
26/06/2018	AMEP	Moulin Val d'or	Sainte-Luce	20
28/06/2018	école de Morne Pitault A	Château	Trinité	66
29/06/2018	école élémentaire de Coridon	Domaine d'Emeraude	Fort-de-France	80
04/10/2018	Collège Dillon II - F de F	Mangrove & château DU- BUC	TRINITE	24
16/11/2018	École Mixte A du Vauclin	Les oiseaux de Martinique	VAUCLIN	15
16/11/2018	École Mixte A du Vauclin	Les oiseaux de Martinique	VAUCLIN	22
20/11/2018	École Primaire Christiane LANGE	Les oiseaux de Martinique	TRINITE	20
20/11/2018	École Primaire Christiane LANGE	Les oiseaux de Martinique	TRINITE	15
22/11/2018	École Mixte A du Vauclin	Les oiseaux de Martinique	VAUCLIN	24
23/11/2018	École Primaire Anne MARC	Les oiseaux de Martinique	FRANCOIS	24
26/11/2018	École Primaire Christiane LANGE	Les oiseaux de Martinique	TRINITE	24
26/11/2018	École Primaire Anne MARC	Les oiseaux de Martinique	FRANCOIS	21
26/11/2018	École Primaire Anne MARC	Les oiseaux de Martinique	FRANCOIS	21
27/11/2018	École Primaire Christiane LANGE	Les oiseaux de Martinique	TRINITE	18
27/11/2018	École Primaire Christiane LANGE	Les oiseaux de Martinique	TRINITE	22
29/11/2018	École Ultimas VESTRIS	Les oiseaux de Martinique	TRINITE	20
29/11/2018	École Ultimas VESTRIS	Les oiseaux de Martinique	TRINITE	20
30/11/2018	École Ultimas VESTRIS	Les oiseaux de Martinique	TRINITE	20
30/11/2018	École Anne Marc - FRANCOIS	Mangrove	FRANCOIS	50
30/11/2018	École Pierre ZOBDA-QUITMAN	Ferme de Bassignac	TRINITE	100

	l I	l .		l I
03/12/2018	IME Romaine SAVON-MORNED- ROUGE	Mangrove	TRINITE	34
10/12/2018	SEGPA Collège BEAUSEJOUR	Les oiseaux de Martinique	TRINITE	24
10/12/2018	SEGPA Collège BEAUSEJOUR	Les oiseaux de Martinique	TRINITE	24
11/12/2018	École primaire Firmin LUC CAYOL	Les oiseaux de Martinique	SAINT-JOSEPH	17
11/12/2018	École Primaire Firmin LUC CAYOL	Les oiseaux de Martinique	SAINT-JOSEPH	22
13/12/2018	École Primaire Firmin LUC CAYOL	Les oiseaux de Martinique	SAINT-JOSEPH	20
13/12/2018	École Primaire Firmin LUC CAYOL	Les oiseaux de Martinique	SAINT-JOSEPH	22
13/12/2018	École primaire de Baignoire-MARIGOT	Mangrove & château DU- BUC	TRINITE	35
15/12/2018	Paroisse de Saint-Pierre	Mangrove & château DU- BUC	TRINITE	50
17/12/2018	école Marius HURARD	Les oiseaux de Martinique	FORT DE FRANCE	25
18/12/2018	École primaire de Croix-Rivail	Mangrove & château DU- BUC	TRINITE	56



IV 1 C f. Le Programme des Grandes Vacances

IV 1 C f1. La Nocturne de DUBUC

Le Samedi 18 août 2018 le PARC Naturel a organisé la Nocturne de DUBUC. Cette manifestation qui allie les 2 volets des missions de préservation et de valorisation du patrimoine naturel et culturel du PNM connait chaque année un réel succès. Cette année près de 500 personnes y ont participé. Un show musical avec l'artiste "Victor 0" a clôturé cette manifestation.

IV 1 C f2. Les Ateliers du Parc au Domaine d'Emeraude

Pour l'animation du Domaine d'émeraude durant les grandes vacances, le PNM a proposé des activités diverses durant trois mercredis : 25 juillet, 1er et 08 août. Il s'agissait pour cette année 2018 de redynamiser l'offre, en proposant un concept plus convivial et participatif. Le public a été invité à participer à des ateliers d'initiation, mais l'accent a surtout été mis particulièrement sur des animations ludiques, collectives et récréatives.

Les ateliers et animations suivantes ont été proposés :

	Animateur	HONORIN
	"Culture créole" Animations, Jeux,	ASSOCIATION SANBLAJ'
Animations	Jeux en bois	ARTFETES
diverses	"Scène ouverte"	FDAC
	Musique	FDAC
	Arts plastiques	SENEVE PROD
	Cerf-volant	CIEL AU BOUT DU FIL
	Origami	Art FAMILY CREATIONS
	Art floral	JARDINS DE MARTINIQUE
	Gravure sur Calebasse	CALEBASSE ART
Ateliers	Atelier créatif	DIRIDOU
	Matériel Arts plastiques	ESKISS

317 personnes ont participé à ces ateliers.

IV 1 C g. La gestion des réservations sur les sites

IV 1 C g1. Le Domaine d'Emeraude

Au cours de l'année 2018, le Direction de l'Animation du territoire par le biais de son service réservation a assuré la réservation du site pour 115 clients qui représente un volume total de 4 625 visiteurs dont vous trouverez ci-dessous le détail.

Clients	Effectifs	Guide	Prestation Traiteur	Pique Nique	Autres	
janv-18						
Association Sport et Santé Sud Martinique	75	2	0	1		
Collège Louis Delgrès de Saint-Pierre	27	1	0	1		
févr-18						
MFR Saint Flo	18	1	0	1		
Ecole de Macouba	76	2	0	1		

OMASS	23	0	0	0	
Association Gan Jordan	22	1	0	1	
Association Shannick TRADI Kari-BN	23	1	0	0	
Club des Aînés de Fort-de-France	44	0	0	0	
mars-18	_				
Collège François Auguste Perinon	28	1	0	0	
Club retraités MGEN	65	2	0	0	
Collège Jacqueline Julius et Aimé Césaire	26	1	0	0	
Ecole Philemond-Montout- Saint-Pierre	14	1	0	1	
ALCADIENS	19	1	0	0	
Groupe Colgate University	27	1	0	1	
APRESSMA	47	1	0	1	
Ecole mixte B de Rivière-Salée	58	2	0	1	
La maison Rouge	35	1	0	1	
Association A.C.L.V DE Ducos	34	1	0	0	
Country Club de Schoelcher	30	1	0	0	
Collège Edouard Glissant	54	2	0	0	
Club Eveil de Schoelcher	75	0	0	1	
Collège du Carbet	49	1	0	1	
Infodom	30	0	1	1	
Lycée de l'Union	18	1	0	1	
Association Foyer Rural de Bois Soldat du François	50	0	0	0	
Infodom	30	0	1	1	
Groupe Athanase	20	1	0	1	
IMFPA de Fort-de-France	13	0	0	1	
OMSL	23	1	0	0	
Collège Paul Symphor	34	1	0	1	
avr-18					
IMFPA de Fort-de-France	13	0	0	1	
VIV'ASC- Patients, familles, Drépanocytose	44	0	0	1	
Ecole Ilet Sixtain	29	0	0	1	
Comité d'œuvre Social du Personnel Communal des Anses d'Arlet	35	0	0	1	
Association Bleu Azur du Marin	20	1	0	0	
			01/05/2018		
Association BETH HABAD/ Ecole Beth Eliahou	17	0	0	1	
Ecole Place d'Armes au Lamentin	75	2	0	1	
	1		1		

Club des Arts Martiaux de Rivière-Pilote	28	0	0	1	
Association APEN	20	0	0	0	
Fédération Adventistes de Martinique Eglise de Gondeau	30	1	0	1	
Lycée Nord Atlantique	54	2	0	1	
Ecole René CASSIN	62	0	0	1	
Ecole de Ker-Lys	150	3	0	1	
CCAS du Saint-Esprit	40	0	0	0	
Mission Chrétienne de la Martinique	60	2	0	1	
Ecole maternelle Chateauboeuf D	54	2	0	1	
Centre Hospitalier Maurice DESPINOY	9	0	0	0	
Association "Ensemble pour un Nouvel Elan"	60	0	0	0	
Ecole de Reculée Sainte-Marie	42	1	0	1	
Association Saint Vincent de Paul	37	0	0	1	
Ecole Léon LIN-DUCOS	89	2	0	1	
		01/06/2018			
Ecole Cabrisseau de Sainte-Luce	25	1	0	1	
Ecole Primaire Jacques Lucéa les Anses d'Arlet	22	1	0	1	
Ecole élémentaire de Ravine Bouillé à Fort-de-France	112	4	0	1	
Ecole Mixte B 3 les Algues Marines au Vauclin	23	1	0	1	
Ecole Auguste Braillon de Ducos	79	1	0	1	
LPA du ROBERT	11	0	0	0	
Centre Hospitalier Maurice DESPINOY	9	0	0	0	
Collège Fernand Donatien DILLON	34	1	0	0	
MJC de DEBRIAND	26	1	0	0	
ABC Loisirs	22	0	0	1	
Ecole élémentaire de Coridon	88	2	0	1	
Chœur des petits Franciscains	65	1	0	1	
		01/07/2018			
Association M.A.N.I.B.A	30	0	0	0	
Association d'Entraide AEMCEM	70	2	0	1	
Groupe GALOND Sylvie	37	0	0	1	
Association Espoir Et Vie du Marin	35	0	0	1	
Collège Paul SYMPHOR du Robert	68	2	0	1	
Collège Rose Saint-Just de TRINITE	68	0	0	0	

Centre de Loisirs les Chapiteaux Enchantés	190	0	0	0	
IMFPA de Fort-de-France	13	1	0	1	
BOUT CHOU du DIAMANT	75	2	0	1	
Centre Alamandas de Sainte-Marie	60	2	0	1	
Groupe 3 Ilets	30	0	0	0	
Centre de loisirs de la ville de Marigot	76	0	0	1	
GRETA Martinique	20	0	0	1	
KREOL GYM	54	0	0	0	
ALSH de Fort-de-France	121	0	0	1	
ASADEC	60	2	0	1	
ADSEA Guadeloupe	29	0	0	1	
IMFPA de Fort-de-France	8	0	0	0	
Caisse des écoles du Marigot	91	3	0	1	
Centre Henri GUEDON	58	2	0	1	
Centre Hospitalier Maurice DESPINOY	9	1	0	0	
Paroisse de DEBRIANT	24	0	0	1	
ASSAUPAMAR	42	1	0	1	
Centre DESPINOY	12	0	0	0	
Centre MADI-LANTA	46	2	0	1	
	'	01/08/2018			'
CAJR AUTISTE ET TED DU LAMENTIN	26	0	0	0	
Famille GUY	18	0	0	0	
Francas de DUCOS	110	0	0	1	
Centre Hospitalier Maurice DESPINOY	9	0	0	0	
			01/09/2018		
AMEDAV	18	0	0	1	
Groupe ROSELMACK	22	0	0	1	
Université des Antilles de Martinique	15	0	0	0	
Association M.A.N.I.B.A	7	0	0	0	
Foyer Rural du Bac	55	0	0	0	
,	'		01/10/2018		
FAMILLE LIBAN	11	1	0	0	
CEMEA Martinique	60	1	1	1	
L'Espérance Formation Insertion	17	0	0	0	
Commune du Lamentin	20	1	0	1	
Association Madin'KB	23	1	0	1	
VATON Aurélie	3	0	0	0	
Foyer Rural de Bélème	67	0	0	1	
Collège Paul Symphor du Robert	29	1	0	1	

	01/11/2018						
IUT de la Martinique	18	1	0	0			
Association «Espoir et Vie"	33	0	0	1			
Action bien vieillir	32	1	0	1			
	01/12/2018						
Ecole Mixte D du Lamentin	47	0	0	1			
IMFPA de Fort-de-France	20	0	0	0			
Association FIDL	44	0	0	1			
Exco Antilles Guyane	40	0	0	1			
Caisse de l'école du Lamentin	108	0	0	1			
Lycée de Croix Rivail Ducos	9	0	0	0			
Fédération des Œuvres Laïques	28	1	0	1			
Total	4625	81	1	74	0		

IV 1 C g2. Le Chateau DUBUC

Au cours de l'année 2018, le Direction de l'Animation du territoire par le biais de son service réservation a assuré la réservation du site pour 48 clients qui représente un volume total de 3 196 visiteurs dont vous trouverez ci-dessous le détail.

Clients	Effectifs	Guide	Prestation Traiteur	Pi- que-Nique	RNNC	G.E
janv-18						
Université de Delavare	25	1	0	0	1	1
Association Nationale des Retraités de la Poste et Orange	90	0	0	0	0	0
févr-18						
Association Passerelle	60	1	0	0	0	0
Famille BARTY	25	1	0	1	0	0
Hamburg School	10	1	0	0	0	0
Groupe Les Oliviers	37	0	0	0	0	
mars-18						
Inter Club de Bellay ST Luce	48	0	0	1	0	0
Poly Prep School	13	0	0	0	0	0
Groupe Julians	44	0	0	0	0	0
Association ALCES	140	2	0	0	2	2
William Penn Charter School	18	0	0	0	0	0
Caisse des écoles de Fort-de-France	140	0	1	1	3	0
avr-18						
Centre de loisirs les hauts du Port	60	1	0	1	2	2

Collège Christiane EDA-PIERRE Morne-Rouge	58	2	0	1	4	4
Association ALCES	140	2	0	0	2	2
Collège Robert 3	50	0	0	1	3	3
CCAS de Sainte-Anne	20	1	0	0	0	0
Maison Ducosaise du Savoir	23	0	0	0	0	1
Ecole élémentaire de Gondeau «A"	73	0	0	1	3	0
Ecole élémentaire Pierre CIRILLE	62	0	0	0	2	0
Collège Robert 3	150	0	0	1	2	0
Ecole élémentaire Pierre CIRILLE	64	0	0	0	2	0
Foyer de l'Espérance Patronage Saint-Louis	46	1	0	0	0	0
		mai-18				
UFM	100	0	0	0	0	0
		juin-18				
Collège JOSEPH LAGROSILLIERE	76	0	0	0	0	3
Ecole Mixte A Rivière-Salée	110	0	0	1	0	0
Ecole Victor Hillion de Fort-de-France	107	0	0	1	0	3
Ecole Rivière l'Or	40	0	0	0	0	1
Ecole maternelle Justine Lémus de Trinité	68	3	0	0	1	3
Maison de la solidarité de la Martinique	50	1	0	0	0	0
		juil-18				
Caisse des écoles de Fort-de-France	38	1	0	0	0	0
Association Espoir et Vie du Marin	35	0	0	1	0	0
Bay Balan	29	1	0	1	0	0
Centre Hospitalier Maurice Despinoy	14	1	0	0	1	0
Bay Balan	59	2	0	1	0	0
Caisse des écoles de Fort-de-France	115	0	0	1	0	0
ALSH Caisse des écoles de Marigot	75	2	0	0	1	0
Centre DE loisir primaire des Trois-Ilets	60	2	0	1	0	0
Centre de loisirs Madi-Lanta	46	2	0	1	0	2
Groupe Voyage Loisirs	30	0	0	0	0	0
Association ALCES-TRANSVERSALES-972	33	0	0	0	0	0
OMSL DU LAMENTIN	188	0	0	0	0	0

août-18							
Centre Hospitalier Maurice Despinoy	9	0	0	0	1	1	
sept-18							
Collège du Gros-Morne	50	0	0	1	0	0	
Centre de Loisir Génération CFASE	24	0	0	1	0	0	
Collège Dillon 2	28	1	0	1	1	1	
oct-18							
Caisse des école du Lamentin	109	1	0	0	1	1	
Madin'KB	44	1	0	1	0	0	
ACM du Lamentin	178	0	0	1	0	0	
déc-18							
Collège Fernand Donatien de Fort-de-France	91	1	0	1	1	1	
Total	3196	32	1	22	31	30	

IV 2. LA COMMUNICATION POUR INFORMER ET SENSIBILISER

En 2018, le service communication a poursuivi sa dynamique pour une meilleure visibilité sur ses actions, au niveau numérique et au niveau de la presse locale voire nationale avec pour point d'orgue la campagne 360° Martinique Merveille du Monde.



Article LIBERATION Décembre 2018



Article Site Internet PNM Signature Convention Aviron Octobre 2017







Publication TWITTER PNM Visite Blogueurs Janvier 2018





174

O 13



MARTINIQUE MERVEILLE DU MONDE

PARC NATUREL DE MARTINIQUE

la Cavade aux coulors de l'**UNESCO**, Vontagre Pélée et les Pilots du Noid sont caris tous les esprits



tendepone com:



Exposition à Saint-Pierre

L'aviron traditionnel fait son entrée au lycée

99

Parc naturel de Martinique est avec Charly Rci Yala et 24 autres personnes. 27 septembre 2018 - **⊘**

VIDEO | Les fôrets et voicans de la Montagne Pelée et des Pitons du nord de la Martinique pourraient devenir le 5e site naturel de France inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Un projet porté par le Parc neturel de Martinique, la CTM Collectivité Territoriale de Martinique et l'État.

Ensemble, faisons savoir au monde.

#MartiniqueMerveilleduMonde 😅 #CandidatureMartiniqueUNESCO //Martinique

Délégation permanente de la France auprès de l'UNESCO Unesco en français Patrimoine Mondial Mission Martinique Commission Nationale Française pour l'UNESCO Élysée - Présidence de la République française Ministère de la Transition écologique et solidaire

Ministère des Outre-Mer Organisation of Eastern Caribbean States



32 756 3 297 Personnes touchèes OO# 197 13 commentaires 431 partages 116 K vues 1 J'aime O Commenter A Partager

Article FRANCE ANTILLES

Reportage ViaATV Labélisation Zéro Chlordécone Octobre 2018



Emission 972 Martinique 1ere TV Présentation programme découvrir le Patrimoine Autrement



Ce vendredi 42 agriculteurs ont reçu le label Zéro-Chlordécone mis en place par le Parc Naturel de Martinique. Un label qui a pour but de reconnaitre et d'encourager une agriculture plus saine et écologique.







Article Magazine AIR FRANCE

K

_MONTAGNE PELÉE ET PITONS DU NORD





Questice que tavach augre d'abreur étable per commitment ?

Afin d'atteindre cet objectif une attention particulière a été donnée

> Aux relations presse avec une couverture des principaux organes de presse du territoire qui ont continué à répondre quasi systématiquement aux invitations transmises par voie de communiqué. L'intérêt de la presse nationale pour la candidature de la Martinique au Patrimoine Mondial de l'UNESCO a pu être noté.

À la Page FACEBOOK qui a battu les records gagnant plus de 2000 fans en moins d'un an et touchant plus de 100 000 ans personnes avec 1 seule publication.





Photo et Animation de couverture de l'ensemble des réseaux sociaux du PNM en Aout puis en Novembre 2018 : INTAGRAM, TWITTER, YOUTUBE et bien sûr FACEBOOK

IV 2 A. LA COMMUNICATION, UN SERVICE SUPPORT QUI COLLABORE AVEC L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS

Tout au long de l'année, la communication du PNM s'est positionnée en support de l'ensemble des directions (DAT/DPAT/ DDL/DFI) de l'institution afin de les accompagner à préparer, à organiser et à communiquer sur les actions et missions réalisées. Des supports tels que les fiches techniques, les dossiers président ont été mis en place dans le cadre de cette collaboration.

Les événements suivis et accompagnés par le service communication

- > Le café d'excellence de martinique avec la venue des japonais sur site (Janvier 2017)
- > LAND ART (Janvier 2017)
- > L'assemblée des membres de l'OMB (janvier 2017)
- > Journée mémorielle des Acadiens (Février 2017)
- > La venue du CLUB MED 2 à Saint Pierre (Février 2017)
- > Journée Mondiale des Zones Humides (Février 2017)
- > Journées de valorisation viande marqué (Avril et Juillet 2017)
- > Village de Pâques (Avril 2017
- > Séminaire OMB (Mai 2017)
- > Le Congres des réserves Temps Fort de l'année (Juin 2017)
- > Journée des Patrimoine et des moulins (Juin 2017)
- > Rendez-vous au Jardin (Juin 2017)
- > Programme des grandes vacances (ateliers, Grand Prix du PNM, Balades nautiques,
- > Signature Convention Passeport Vert (Septembre 2017)
- > Journées européennes du Patrimoine (Septembre 2017)
- > 50 ans des Parcs Naturels régionaux de France (Octobre 2017) à Bercy Village
- > Aviron Signature de Convention (Octobre 2017)
- > Concours Jaden Bo Kay (Octobre 2017)
- > Inauguration Reserve marine du Prêcheur (Octobre 2017)

- > Signature convention ODE (Décembre 2017)
- > Journée APER de valorisation et de promotion de la viande de porc créole (Décembre 2017)
- > Concours Villes et Villages Fleuris
- > Programme découvrir le Patrimoine Autrement
- > Candidature de la Martinique au Patrimoine Mondial de l'UNESCO (Ateliers Territoriaux, Défi EDD

I V 2 B. LA COMMUNICATION...EN INTERNE

Le service s'est appliqué, dans la mesure du possible, à poursuivre l'information aux agents quant aux actualités du syndicat mixte avec notamment le SAKAFET PNM diffusé par email et sur les tableaux d'affichage, l'agenda des services présentant les temps forts et autres rendez-vous des directions.

Cette année des évènements internes ont été organisés : Bokantaj Scientifique, Semaine à thème pour le carnaval.



I V 2 C. LE SERVICE COMMUNICATION...A ORGANISÉ DIFFÉRENTS ÉVÈNEMENTS

De plus, le service Communication a assuré l'organisation de :

- > La cérémonie des vœux 2018 du Président du Parc Naturel de Martinique (Janvier 2018)
- > La rencontre du personnel (Novembre 2018)
- > La rencontre signataires Appel des 100
- > Les remises de Label ZERO CHLORDECONE
- > AN NOU PWAN TAN FEY Rencontre entre la Presse et le Président du PNM (Avril 2018)





I V 2 D. LE SERVICE COMMUNICATION...A CONÇU DIVERS SUPPORTS DE COM



l'est-ce que le Chlordecone? Et le label ZERO CHLORDECONE?

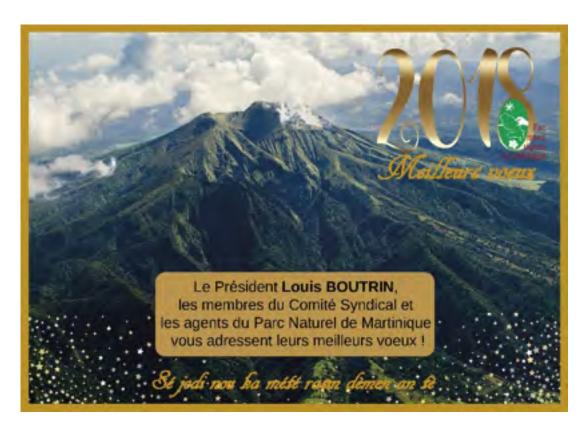
)EO | Qu'est-ce que le chlordécone ? Pourquoi est-ce que c'est dangereux pour nous ... Afficher la suite



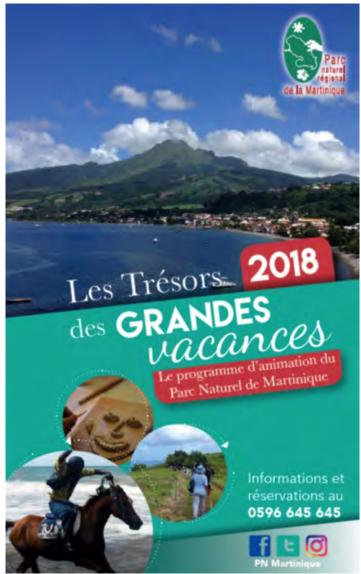
















Louis BOUTRIN, Président du Parc Naturel de Martinique (PNM) et le Club Presse Martinique ont le plaisir de vous inviter à échanger autour des Grands Projets 2018 du PNM

le Mardi 24 Avril 2018 de 11h30 à 13h30 au siège du PNM, Annexe Monsigny Avenue des Canéficiers Sainte Catherine – Ancienne Route de Schoelcher.

A cette occasion un cocktail déjeunatoire vous sera proposé

Merci de confirmer votre présence le Mardi 23 Avril au plus Jard Par tel 1996 85 61 25 ou email minestore l'Appur martinique com

de la Martinique ... ou Prenons le temps d'une feuille!









VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2018

Prix Spécial « Mise en valeur du Patrimoine »

décemé à

la Ville de Case-Pilote

Le Président Du Parc Naturel de Martinique Louis BOUTRIN

Délivré le 30 Novembre 2018





Parc naturel régional de la Martinique Le Président Louis BOUTRIN et les membres du Comité syndical ont le plaisir de vous inviter à la présentation des voeux du Parc Naturel de Martinique

Vendredi 19 Janvier 2018 à 11h30 à la Maison de la Mangrove, Forêt Vetable - Trois-Rebs

"Réservation avant le 17 Janvier 2018 au 0596 64 95 91













Was questions

Chlordécone »?

Comment les prod
ont propri de seauer la
comment les prod
ont bloome à la bource et le
pooles approur eyent qui re unit
product approur eyent qui re unit
product approur la facilitation de la comment de la commen

Qui peut adhérer au Label

< Zéro Chlordécone » ?
La label Zéro Chlordécone s'adresse aux structures societant de l'inscrite dont la démarche de labell az soci » Agrésilhem. mels, Organizmes spricalis et

Comment les agriculteurs peuvent-ils être accompagnés vers une production Zero Chlordécone ?

Farty of laws cook whose universal of sociality in a PAM to see to see a consistency of the production of consistency of production 2000 (Brandford universal production 2000) (Brandford universal production 2000) (Brandford universal production 2000)

riginelium? Considumére do Exemplos e a los procques

- subunities.
 For sub-distance programme in compression.
 In compression in the compression in the compression in the compression.
- Standard automatical designation

Comment les produits labellisés « Zéro chlordécone »

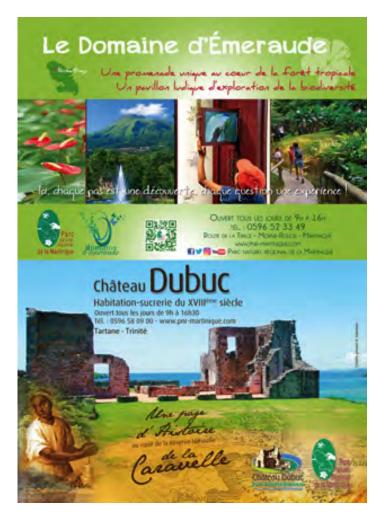
or recut Mellin ster, thordones utero contentino necessitations et respectant les parectors de autre les things for Disnostre Fox asket MAR DO SOFT WOOL SURE YOU HE WASHING dra predicts landado Zero Orbedonoro expecially appropried collections signatures in a there is the an emiscono - benéficient de susports de communication in Engo materiope, one property by sensibilization, or personne d'identification : Zire chloritore i. d'attravelages et d'imballages Label a Záro ishlindágane v.

Le label « Zéro Chlordécone» remplace-t'il les labels bio?

per aux différent lasein garantiques une the a widow species acceptant to the second as deposit to day comiss. I shaw har notify common out or propert applied out









I V 2 E. LA COMMUNICATION ET LES INSERTIONS DE VISUEL DANS DES MAGAZINES OU AUTRES OUVRAGES

pour la visibilité des sites du PNM accueillant du public, un visuel unique a été utilisé pour ancrer l'image :

- > Insertion Presse Choubouloute (Janvier 2018)
- > Insertion NOUVEL OBS avec Flash Matin (Mars 2018 à Février 2019)
- > Insertion Presse MARTINIQUE BONJOUR (Décembre 2018)
- > Supplément Randonnée France Antilles (Mars 2018)
- > Insertion carte IGN
- > Annuaire du Club Presse (2018-2019)





I V 2 F. LE SERVICE COMMUNICATION... A COORDONNÉ LA PARTICIPATION DU PNM DANS PLUSIEURS SALONS

- > FORMEO (Février 2018)
- > Forum Biodiversité CTM (Février 2018)
- > Salon du voyage et des vacances (Mars 2018)
- > Foire Agricole de Rivière Pilote (Avril 2018)
- > MADIFLORA (Mai 2018)
- > Salon Partez en Vacances en Martinique (Juin 2018)
- > MATNIK AGRI Salon de l'Agriculture de Martinique (Juin 2018)
- > Forum BOD LAN'ME (Juin 2018)
- > Fête de la Science (Novembre 2018)
- > Marché de Noel de RCI (Décembre 2018)
- > Grand Marché de Noel du Nord Caraïbe (Décembre 2018)

IV 2G. LE SERVICE COMMUNICATION...EN 2018 C'EST:

> 2 agents:

1 chargée de Communication et 1 assistant communication

- > Pres de 500 000 personnes
 - touchées par la presse et les réseaux sociaux
- > Pres de 100 articles ou reportages réalisés par la presse locale et nationale
- > 37 Communiqués de Presse
- > + de 20 collaborations à des actions ou des projets du PNM
- > 11 participations à des salons, foire, etc.
- > 5 événements organisés



